ACTES DE LA CONFÉRENCE ANNUELLE SUR L'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE

DU CENTRE D'ÉTUDES FRANCOPROVENÇALES

LA TRANSCRIPTION DES DOCUMENTS ORAUX-PROBLEMES ET SOLUTIONS

SAINT-NICOLAS
17-18 DÉCEMBRE 1994

RÉGION AUTONOME DE LA VALLÉE D'AOSTE
ASSESSORAT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
BUREAU RÉGIONAL POUR L'ETHNOLOGIE ET LA LINGUISTIQUE

ISBN: 978-88-940156-8-3

Préparation de l'ouvrage :
Cunéaz Ivana

Photos :
Fotostudio Andreetto (pp. 84, 132)
Fotostudio Santin (pp. 5, 8, 9, 17, 27, 35, 39, 48, 49, 63, 67, 73, 97, 107, 121)

Mise en page pour internet :
Champrétavy Rosito

Copie hors commerce.
Hommage de la Région Autonome Vallée d'Aoste
Assessorat de l'Éducation et de la Culture

ISBN: 978-88-940156-8-3

ACTES DE LA CONFÉRENCE ANNUELLE SUR L'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE

DU CENTRE D'ÉTUDES FRANCOPROVENÇALES

LA TRANSCRIPTION DES DOCUMENTS ORAUX-PROBLEMES ET SOLUTIONS

SAINT-NICOLAS
17-18 DÉCEMBRE 1994

RÉGION AUTONOME DE LA VALLÉE D'AOSTE
ASSESSORAT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
BUREAU RÉGIONAL POUR L'ETHNOLOGIE ET LA LINGUISTIQUE

Allocution de bienvenue aux participants

Robert Louvin
Assesseur à l'Instruction Publique

M. le vice-président du Gouvernement du canton du Valais, cher syndic, cher président, Mmes et MM.,

C'est un plaisir et un honneur d'être présent une fois encore parmi vous et surtout de trouver rassemblés dans cette salle quelques uns des plus éminents spécialistes dans le domaine de l'oralité.

Il est certain que vous avez répondu nombreux, je pense aussi avec enthousiasme, à l'appel lancé par le Centre d'Études Francoprovençales de nous retrouver afin de discuter ensemble des problèmes de la transcription des documents oraux et d'en trouver les solutions.

Vous savez certainement que, depuis un bon nombre d'années, au moins quinze, les travaux de l'Association Valdôtaine Archives Sonores, ainsi que du Centre d'Études Francoprovençales, ont eu pour but de mettre en valeur notre culture orale.

À partir de gauche : M. Bernard Bornet, vice-président du Gouvernement du canton du Valais, M. Giovanni Gerbore, syndic de la commune de Saint-Nicolas, M. Roberto Louvin, assesseur à l'Instruction Publique, et M. Alexis Bétemps, président du Centre d'Études Francoprovençales

Il s'agit, sans doute, d'un intérêt scientifique qui s'insère dans un autre mouvement scientifique beaucoup plus vaste touchant le domaine de l'histoire, de la dialectologie, de la recherche et de l'étude des traditions. C'est un peu comme si on redécouvrait le visage caché de la lune que nous sommes habitués à connaître, l'histoire des élites.

Nous sommes habitués à connaître l'histoire des princes mais rarement nous connaissons l'histoire des peuples, de leurs traditions, de leurs modes de vie, de leur façon de s'exprimer, d'affronter les problèmes et de les régler. Par rapport aux langues les plus diffusées dans la communication, les patois peuvent sembler mineurs alors qu'en réalité leur connaissance est indispensable : ils ont une extension et une profondité tout aussi importantes que celles des langues largement utilisées dans la communication. Ces parlers, représentant l'histoire des petits villages, sont aujourd'hui mis en valeur comme étant l'histoire de la société, celle bien vivante qui est en train de reprendre sa place. C'est dans ce vaste sillon que s'insèrent les travaux de l'Association Valdôtaine Archives Sonores et du Centre d'Études Francoprovençales. Et cette mise en valeur de l'oralité ne doit pas être sous-estimée pour une autre raison.

Nous vivons une ère de capitalisation de la culture, des livres en tant qu'instruments nettement plus répandus que dans le temps. D'autres instruments nous permettent aujourd'hui d'une façon informatisée de ramasser, de rassembler une quantité extraordinaire d'informations mais tout cela se fait sans que l'homme s'empare réellement de ces données, sans qu'il ait vraiment la perception de ce qu'il sait : le fait d'avoir beaucoup de photocopies nous laisse croire d'avoir beaucoup de connaissances.

Il y a quelques mois, au salon du livre de Paris, un groupe d'intellectuels français a lancé un appel fort pertinent contre cette tendance à abuser de l'emploi des photocopies comme instrument de diffusion du savoir dans le but de défendre le livre en tant qu'instrument complet de connaissance, par rapport à cette connaissance partielle qui peut découler d'une reproduction partielle de l'ouvrage. Ils parlaient aussi au nom de la défense des droits d'auteur, élément tout aussi important, mais peut-être avaient-ils aussi à l'esprit le fait que trop souvent, nos jeunes générations surtout, ont la tendance à confondre la possession matérielle de certains documents, de certains témoignages avec la compréhension intellectuelle de ce que ces documents-mêmes peuvent contenir. Et le contenu des documents, notamment des documents écrits, est un contenu en soi-même déjà extrêmement pauvre par rapport au contenu beaucoup plus riche du témoignage oral qui se modifie, certes, qui est remanié chaque fois qu'il passe d'une personne à l'autre selon la vision de chaque génération, de chaque personne, de chaque communauté. Et bien, le fait que l'on puisse, par le biais d'un travail immense comme celui qui est effectué à l'échelle de notre petite région, mettre en valeur tout ce grand patrimoine d'oralité est déjà en soi-même un fait extraordinaire, mais il le serait dans une mesure encore trop modeste s'il était uniquement fait dans un souci de conservation figeant en quelque sorte une réalité du passé.

En réalité, je pense que nous devons être plus ambitieux et essayer d'avoir une véritable banque de données qui, comme toute banque de données, doit pouvoir servir à quelque chose d'autre : à créer, à résoudre, à affronter les situations ; et qui doit en quelque sorte être un instrument vivant servant à réélaborer notre culture vis-à-vis surtout de notre langue et de notre territoire qui nous impose un style de vie, une façon de vivre différente par rapport aux autres. C'est pourquoi je me réjouis particulièrement, mon cher collègue du Gouvernement valaisan, que vous soyez là, parce que je pense qu'il y a une identité de vue et d'esprit entre les Valaisans et les Valdôtains à ce sujet ; vous êtes au nombre des rares administrateurs, d'ailleurs, de votre canton qui s'expriment correctement en patois et je pense que, si j'avais prononcé cette allocution dans notre dialecte, vous n'auriez eu aucune difficulté à le comprendre. Votre présence ici nous réjouit particulièrement : c'est un signe d'attention, c'est un fait prestigieux pour le Centre d'Études Francoprovençales et c'est aussi le signal qu'il y a dans la civilisation alpestre, à laquelle nous nous rattachons tous, le sentiment de partager quelque chose et d'avoir non seulement une longue histoire en commun, mais aussi, du moins nous l'espérons, un futur nous trouvant de plus en plus près les uns des autres.

Mmes et MM. vous allez vous amuser pendant plusieurs heures autour des problèmes de traduction. J'espère que l'adage italien "traduttore, traditore" sera bien compris, interprété, correctement reconduit à sa dimension naturelle et que le travail que vous faites puisse démontrer qu'en réalité on peut être transcripteur sans être traître par rapport aux témoignages oraux que nous recueillons. Vous pouvez, nous pouvons, également nous appuyer maintenant sur les instruments modernes performants permettant au transcripteur de reproduire même l'image, le son, la gestualité de certains témoignages ce qui n'était pas possible autrefois. Vos moyens sont donc plus performants aujourd'hui et les résultats que l'on peut obtenir sont donc d'autant plus importants. Faites vite, cependant ! Faites vite parce que de plus en plus rares sont ceux et celles qui gardent encore des témoignages extrêmement vivants. Chaque vieillard qui meurt dans nos villages est une bibliothèque qui brûle et nous devons faire en sorte que cet incendie soit le moins grave possible pour nous au point de vue culturel. Nous devons essayer de sauver tous les livres importants qui sont encore physiquement, humainement vivants dans notre réalité valdôtaine. Je souhaite donc par la mise en commun de ces expériences, de vos expériences, de vos précieuses études, que l'on puisse avoir une croissance commune, que l'on puisse suggérer de nouvelles idées, de nouvelles techniques, de nouveaux procédés pour affronter ces problèmes délicats, mais combien importants, de la transcription du patrimoine oral.

Transcription ou transcriptions ?

Alexis Bétemps

Nous avons tous appris à écrire, plus ou moins “bien” comme nous avons tous appris à parler plus ou moins “bien”.

Je crois que nous avons tous perçu d’abord l’écrit comme une transcription de l’oral et ce n’est qu’un peu à la fois que nous avons pris conscience de la différence entre ce qu’on appelle communément langue écrite et langue orale.

Rédiger un texte écrit est donc une chose, transcrire un document oral est tout un autre travail.

Je considère document oral, tout enregistrement sonore d’un énoncé non finalisé par le locuteur à un texte écrit. Le document peut être le témoignage d’un moment de vie ou un témoignage sollicité par un intervieweur à des fins divers, généralement scientifiques.

Le document oral est figé et hors contexte, bien que des documents d’autre nature (supports visuels, photos, notes des intervieweurs, etc.) peuvent permettre de mieux le situer.

La transcription du document peut présenter des difficultés graduées en fonction de la nature du document. Quatre femmes au lavoir ou quatre hommes au bistrot posent au transcripteur certainement plus de problèmes qu’un témoin répondant à un questionnaire.

Le rôle du transcripteur est toujours délicat et déterminant pour les résultats. Mais je sais que Saverio Favre en parlera plus amplement,

donc je ne m'y arrête pas. L'enquêteur serait le transcripteur idéal, mais cela n'est pas toujours possible ; le transcripteur doit connaître de toute façon la langue, la graphie et autant que possible le système de références culturelles du témoin, et avoir toujours l'humilité nécessaire de signaler ses doutes et ses choix conséquents.

***

La transcription d'un document oral n'est jamais casuelle mais toujours finalisée à un projet et sa forme finale est la conséquence des choix fonctionnels du transcripteur. Ce qui fait qu'à partir du même document on a des transcriptions différentes et jamais exhaustives. Ce qui fait du document oral une source irremplaçable et inépuisable, référence indispensable pour tout texte transcrit.

Nous nous trouvons rassemblés ici, représentants de disciplines différentes : dialectologues, historiens, ethnologues, sociologues, touche à tout, etc. Nous sommes unis par un intérêt et des expériences communes : le traitement du document oral. On pourrait penser que ce problème est éminemment scientifique et nous sommes ici, effectivement, pour aborder ce thème surtout sous ce point de vue.

Mais en réalité ce problème devient de plus en plus recourant dans notre société et des personnes sont affectées à la transcription pour des raisons qui ne sont pas purement scientifiques. Pensons aux débats dans les différentes assemblées, par exemple.

A ce propos, je voudrais vous signaler un fait divers qui a eu un certain éclat dans la presse valdôtaine il y a un mois environ.

La magistrature est en train de mener, en Vallée d'Aoste, une enquête dont les objectifs ne nous intéressent pas ici. Dans le cadre de cette enquête, il y a eu des interceptions téléphoniques qu'il faut transcrire. Plusieurs dialogues, plus de 200 paraît-il, sont en francoprovençal, probablement dans ses différentes variétés.

Le juge nomme deux experts chargés de la transcription qui démissionnent au bout de quelques jours parce qu'ils ne se sentent pas à même de passer du "patois oral au patois écrit".

Le Ministère public affirme qu'étant donné que le "patois" n'est pas une langue officielle la transcription doit être faite directement en italien. Mais les avocats défenseurs ne sont pas d'accord : ils demandent des transcriptions en francoprovençal.

Le juge suspend les débats, se penche sur le problème et tranche pour une première transcription en patois suivie de la traduction en italien. Les évolutions successives de

l'affaire ne sont pas connues. L'article qui relate les faits est particulièrement intéressant également pour ce qu'il laisse comprendre des opinions du journaliste : il s'ouvre avec une déclaration solennelle « La pietra dello scandalo questa volta è il patois » (pauvre patois !) et s'achève avec un rappel « ... il guadagno lordo del perito per trascrivere le telefonate è di lire cinquemila lorde », c'est-à-dire 15 FF. Effectivement...

Ce qui nous fait penser que les difficultés des experts ne sont pas seulement d'ordre linguistique, ou liées à la difficulté du passage oral/écrit. Difficultés, cependant, qui existent sans l'ombre d'un doute.

Mais passons maintenant à la présentation de notre expérience. Depuis une quinzaine d'années, désormais, en Vallée d'Aoste, une phonothèque importante a été constituée : la phonothèque A.V.A.S.

Le président de l'A.V.A.S. conclura la journée et vous présentera les buts et l'activité de l'association ; je tiens cependant à vous décrire la phonothèque pour comprendre quel est le type de document conservé et, par conséquent, susceptible d'être transcrit.

***

La phonothèque de l'A.V.A.S. est une structure composite. Elle accueille des documents qui répondent, bien sûr, à des caractéristiques établies, mais elle ne s'est pas développée selon des étapes préétablies. Son enrichissement est lié à la fois aux contributions inattendues et à celles programmées. La cassette d'un associé, qui a interviewé son père, trouve sa place au même titre que le recueil d'une équipe de chercheurs sur la religiosité populaire. La phonothèque est une grande mosaïque qui se remplit de tesselles progressivement. Plus les tesselles augmentent, plus le dessin de la mosaïque devient évident. Les responsables de la phonothèque peuvent ajouter d'autres tesselles pour mieux les unir les unes aux autres, mais ce sont d'autres mains, à l'action imprévisible, qui en placent le plus. Par exemple, quand nous nous sommes aperçus que nous avions des échantillons de tous les patois valdôtains, exception faite pour celui de Chamois, nous y avons mené une enquête ; quand, après avoir achevé la recherche sur les ramoneurs, nous avons connu, deux ans plus tard, un autre témoin à même d'enrichir nos connaissances sur le sujet, nous l'avons interviewé, mais entre-temps, d'autres fonds se sont ajoutés à la collecte, d'autres sujets ont été documentés et la mosaïque avait de nouveau changé de forme et augmenté ses trous.

La phonothèque est aussi composite, du point de vue des contenus, de la richesse des messages sonores des cassettes. Selon le témoin, selon l'intervieweur, selon le sujet abordé, le témoignage peut être exhaustif, cohérent, fiable ou bien fragmentaire, incohérent, douteux. Et entre ces extrêmes il y a des témoignages de qualité moyenne.

Mais peut-on vraiment parler de qualité des témoignages ? Qui peut les juger ? Quels sont les barèmes pour juger un bon témoignage ? Nous-mêmes utilisons, entre nous, des expressions telles que “la cassette est bonne”, “ce témoignage est complet”, mais nous avons conscience que notre jugement est porté en fonction de ce que nous-mêmes attendons de la cassette et que, peut-être, un jour, un témoignage que nous avons défini médiocre retiendra l’attention de quelqu’un, qui saura l’écouter d’une manière différente et y chercher autre chose.

Par contre, en ce qui concerne la qualité technique des enregistrements, notre jugement est sûr. A côté de bons enregistrements, effectués avec un magnétophone de qualité par un intervieweur expérimenté et dans des conditions idéales, nous avons des produits d’amateurs, qui ont utilisé des magnétophones techniquement primitifs.

Le critère d’accès à la phonothèque pour un enregistrement est la compréhensibilité.

Nous ne travaillons pas pour la radio, mais pour l’oreille du chercheur ou, simplement, du curieux, qui vient consulter nos fonds. Ce qui ne signifie pas que nous n’encourageons pas nos collaborateurs à soigner la qualité technique de leurs produits : nous sommes toujours disposés à leur expliquer l’utilisation correcte du magnétophone et, le cas échéant, à leur prêter l’un des nôtres. Mais ce n’est pas la pendule qui sonne les heures au beau milieu de l’entretien, ou le mugissement d’une vache qui s’entremêle à la voix des hommes qui nous font rejeter une cassette ! Il est entendu que quand nous présentons des témoignages à la radio, nous veillons à ce qu’ils soient de bonne qualité, mais quand un témoignage a été jugé intéressant et irremplaçable nous l’avons quand même passé, malgré sa qualité médiocre.

Pour n’importe quelle exploitation du témoignage oral, il faut passer à travers la transcription de la cassette.

C’est l’oral, figé par l’écriture, qui nous permet une utilisation, discutable peut-être, mais à mon avis, pertinente.

La transcription d’une cassette, ou d’un morceau seulement, est un travail long et délicat. Les difficultés rencontrées par le transcripteur sont d’ordre différent. La connaissance, passive ou non, du francoprovençal est indispensable, bien que la compétence linguistique, même si elle est excellente, ne permet pas toujours de saisir entièrement le message.

***

Le même texte peut être transcrit de manière différente en fonction des objectifs que le chercheur se pose. Au BREL, nous avons utilisé des techniques de transcription différentes selon le type d'utilisation envisagé. Le code graphique aussi peut changer : pour une transcription finalisée à une recherche linguistique, l'Atlas des Patois Valdôtains par exemple, nous utilisons un alphabet phonétique.

Ce code nous permet de reproduire les moindres nuances des parlers, mais il n'est accessible qu'aux spécialistes. Pour les transcriptions où l'aspect phonétique n'est pas déterminant, nous utilisons la graphie prônée par le Centre d'Études Francoprovençales "René Willien" de Saint-Nicolas.

Au cours de ces années nous avons eu l'occasion de faire de nombreuses expériences de transcriptions.

Nous avons aussi voulu, à titre expérimental, reproduire des échantillons de langage parlé, en essayant de respecter les accidents de langage : pauses, répétitions, anacoluthes, mots inachevés, etc. Pour ce type de travail, nous avons utilisé les critères d'écriture proposés par le Centre.

***

Ces deux types d'exercice, Atlas des Patois Valdôtains et transcription intégrale, répondant à des finalités particulières éminemment scientifiques, ne représentent qu'une petite partie des transcriptions. Les autres visent un public plus étendu et nécessitent donc d'un travail particulier afin que la lecture soit accessible et le moins rébarbative possible. En général, ce qui intéresse surtout, ce n'est pas la forme du discours, mais le message véhiculé.

Que ce soit pour un recueil de textes imprimés, pour commenter une exposition, pour une émission radio ou pour un montage audio-visuel, la première démarche est toujours la même.

Le transcripteur établit une première version du texte oral dans sa globalité, se bornant simplement à éliminer les accidents de langage les plus évidents : hésitations, répétitions, anacoluthes, etc. Cette opération permet d'avoir sous les yeux les contenus de l'interview et de procéder aux opérations successives.

S'il s'agit d'une émission radio ou d'un montage audio-visuel, il faudra choisir les passages, vérifier s'ils sont utilisables du point de vue de la qualité technique et si la coupure est possible au point envisagé.

S'il s'agit d'une exposition ou d'une publication, on choisira les passages puis on interviendra sur le texte.

Cette deuxième phase consiste en plusieurs opérations qui tiennent toujours compte du public visé (enfants, adultes, niveau d'instruction, etc.).

Il faut d'abord que le texte respecte, dans la mesure du possible, la grammaire du patois. Il faut ensuite procéder à un travail de "nettoyage" : le témoin, tout en étant patoisant dès sa naissance, tend à introduire dans le discours des mots italiens tels quels ou sommairement adaptés au patois du point de vue phonétique.

La plupart des fois, le témoin utilise en alternance le mot sous sa forme patoise et sous celle italianisée. Dans ce cas, le transcripteur remplace la forme italianisante, où elle paraît, par celle en patois, bien connue par le témoin. L'italianisme est ainsi considéré comme un accident de langage.

Il arrive parfois que le mot italien (ou, plus rarement, français) soit un néologisme ou bien que le témoin l'utilise systématiquement, démontrant ainsi son ignorance du mot patois original ou la disparition du dit mot dans sa variété de patois. Dans ce cas le mot est maintenu et écrit entre guillemets.

Parfois, plus ou moins consciemment, le témoin tend à adapter, phonétiquement, son patois à celui de l'intervieweur : c'est un phénomène de plus en plus répandu qui est lié à la fréquence des contacts que le témoin a avec les patoisants des autres communes, au type de patois qu'il pratique et à ses habitudes personnelles. Le transcripteur, dans ce cas, rétablit la forme phonétique correcte. Plusieurs patoisants, ayant vécu dans des communes différentes ou issus de familles parlant des variétés différentes, tendent à mélanger les patois. Là aussi, il faut intervenir quand cela est possible.

Le "nettoyage" linguistique accompli, le transcripteur peut encore intervenir pour éliminer certaines phrases qu'il ne juge pas pertinentes et pour apporter les petites corrections qui en sont la conséquence. Il peut couper mais, en principe, il ne peut rien ajouter au texte original.

Le travail du transcripteur est donc très délicat et implique sa responsabilité personnelle.

Avant d'être utilisé, le texte transcrit est, de rigueur, soumis au témoin pour avoir son approbation ou, le cas échéant, à un patoisant de la même commune pour qu'il en vérifie la cohérence linguistique.

Les textes en patois sont généralement publiés accompagnés d'une traduction, en français ou, plus rarement, en italien.

La traduction est, autant que possible, littérale et accorde beaucoup d'espace aux formules du français régional.

Mais le témoignage oral peut aussi être la source d'études qui ne prévoient pas la publication du texte. C'est seulement l'information contenue dans le texte oral qui intéresse le chercheur. Dans ce cas, la transcription ne doit pas être nécessairement complète et le chercheur peut aussi la rédiger en traduisant simultanément en français ou dans n'importe quelle autre langue.

Il ressort de tout cela que la transcription peut avoir plusieurs formes et que, sous n'importe quelle forme, elle n'est jamais exhaustive et étroitement liée aux finalités que le transcripteur se pose, à sa sensibilité et à sa compétence.

La cassette transcrite n'est donc pas vidée de toutes ses possibilités : un autre chercheur peut en sortir des informations supplémentaires, négligées par les transcripteurs précédents, voire nous donner une transcription "différente".

En plus, elle représente toujours, la source primaire, la seule référence du transcripteur et du lecteur et doit être conservée pour permettre les vérifications éventuelles de la part d'autres chercheurs qui voudraient bien remonter à la source.

Les transcriptions non plus ne sont pas, généralement, entièrement exploitées. La plupart des fois elles ne sont même exploitées que très partiellement. Les premières transcriptions, les "intégrales" sont ainsi soigneusement conservées et constituent des dossiers à la disposition de chercheurs.

Quelqu'un pourrait être étonné de la façon un peu trop désinvolte de traiter le document oral : corrections, coupures, adaptations, etc. Pour mieux comprendre les raisons de ces choix, il ne faut jamais oublier la situation bien particulière de la Vallée d'Aoste, où le francoprovençal est encore un instrument de communication courant, utilisé par ses locuteurs, désormais pour n'importe quel type de conversation et également en dehors des limites villageoises. Lorsque notre principal souci est la communication et que la recherche linguistique est secondaire, nous nous sentons en devoir de proposer des formes écrites élaborées. Pourquoi étaler en public les fautes d'un témoin, pourquoi transcrire des emprunts étrangers venant de langues officielles ou de patois voisins, surtout si nous sommes à même de les remplacer par la forme du patois du locuteur ?

Le francoprovençal constitue encore de nos jours un patrimoine vivant et fonctionnel pour notre société. Il est normal que nous voulions le sauvegarder autant que possible. Le présenter au grand public sous la forme, souvent incohérente et incorrecte, du discours oral transcrit fidèlement, serait-ce un bon service pour sa promotion ?

Je crois qu'en partant du document oral, il est possible d'aboutir à des chocs bien différentes, selon les exigences : même à la "création", si cela peut être utile. Mais il faut, cependant, que les procédés soient clairement déclarés afin que les lecteurs soient avertis, que le témoin soit d'accord et se reconnaisse dans le texte transcrit et élaboré.

Le rôle du transcripteur : une médiation difficile

Saverio Favre

Aux yeux d'un observateur qui n'a aucune familiarité avec la transcription des documents oraux, le problème qui se pose d'une façon très évidente est celui de la graphie : combien de fois nous avons entendu le refrain "ça doit être difficile d'écrire le patois !". Sans parler de quelqu'un qui voit pour la première fois un texte en graphie phonétique !

En revanche, pour un transcripteur de l'oralité, le problème de la graphie est marginal : quand on a appris un code et que l'on connaît l'exacte correspondance entre les sons et les symboles, c'est tout ! Si l'on doit traiter scientifiquement un document oral, un système de graphie phonétique opportun est à même de reproduire toutes, ou presque, les nuances d'une langue ; il s'agit, en tout cas, d'un système ouvert, qui peut être modifié et perfectionné chemin faisant, suivant les nécessités. C'est le cas par exemple de Cogne, point d'enquête de l'Atlas des Patois Valdôtains, où l'on a adopté un *li* pour reproduire un *r* particulier, typique de ce parler, en ajoutant ainsi un nouveau graphème à la liste des symboles.

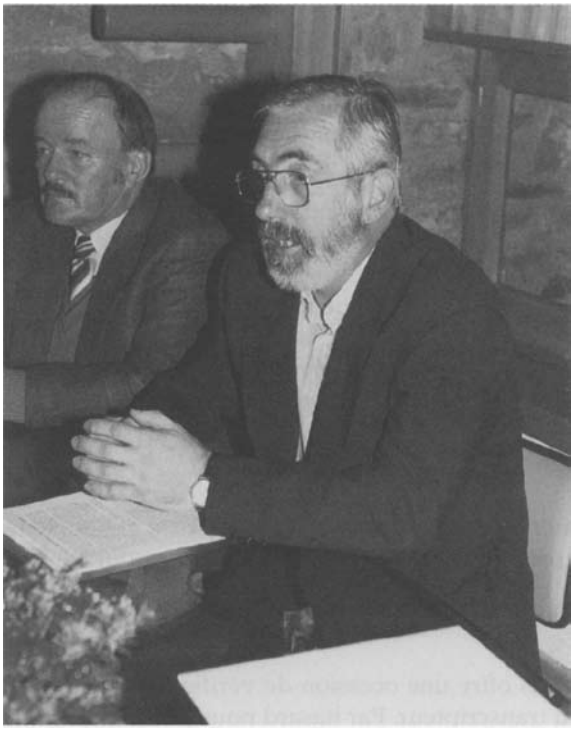

Le vrai souci du transcripteur réside dans le décodage d'un message, opération qui pose une série de problèmes, dont je regrouperai les plus évidents en trois catégories.

1) **La compréhension.** Le premier obstacle qui se présente, quand on transcrit un enregistrement par exemple, est celui de la compréhension : il s'agit essentiellement d'une question de crible phonologique. Même si l'enregistrement est bon et que le témoin prononce clairement les mots, il est tout de même difficile de saisir toutes les nuances d'une

langue et il arrive souvent de tomber dans des *quiproquo*. Si, en plus, dans le cas d'une enquête dialectale, le transcripteur parle un patois différent par rapport à celui qu'il est en train d'écouter, il est exposé à des interférences, à des conditionnements dus à sa base phonétique, et il écrira donc ce qu'il entend ou, mieux, ce qu'il croit entendre : c'est le cas par exemple de certains sons flottant entre *ou* et *ó*, ou entre *i* et *é*, certains locuteurs entendent *ou* et *i* et d'autres *ó* et *é*, selon leur provenance géographique. Et même s'il transcrit son patois ce n'est pas dit que son oreille ne le porte pas à des identifications douteuses. Cependant, d'après mon expérience, le meilleur transcripteur est quelqu'un de l'endroit où l'on mène l'enquête ou, du moins, quelqu'un qui connaît très bien le patois de cet endroit.

2) **L'interprétation.** Souvent le message oral se prête à plusieurs interprétations, qui sont dues à différentes causes : des problèmes d'intercompréhension peuvent surgir lorsque l'enquêteur a mal posé la question, ou le témoin ne l'a pas bien comprise. D'ailleurs il y a des mots dont le champ sémantique est vaste et il est assez facile de leur attribuer un sens plutôt qu'un autre. Les différences concernant l'expérience personnelle ou le milieu de provenance des participants à la communication peuvent aussi provoquer des réponses aberrantes. Une enquête peut avoir plusieurs informateurs dont les réponses ne coïncident pas toujours ; chaque informateur, à son tour, n'est pas exempt de doutes et de perplexités. Le transcripteur qui connaît bien le parler et la réalité de l'endroit objet de l'enquête a plus de chances de pouvoir reconnaître des erreurs éventuelles, des incohérences de la part du témoin qui demandent une vérification supplémentaire. Parmi les qualités d'un bon transcripteur il y a aussi la capacité, quand la situation l'exige, de chercher ailleurs, dans le document oral, la bonne réponse ou l'exacte prononciation d'un mot, ou de savoir puiser aussi dans le non-dit.

3) **Le choix.** Pour le rédacteur d'un atlas linguistique la transcription d'une bande enregistrée exige souvent des choix : il faut faire un tri, ou une synthèse des données dont on dispose, car on ne peut pas tout transcrire, surtout dans le cas des ethnotextes. Ces opérations sont souvent arbitraires, les critères d'évaluation étant subjectifs : ce qui est important pour un chercheur peut être secondaire pour un autre. Pour ce qui est des doutes concernant l'interprétation des sons, là aussi le transcripteur doit chercher des solutions et ne pas renvoyer le choix, en transférant ses doutes sur les carnets d'enquête, doutes qui provoquent des solutions ou des graphies aberrantes. Il m'est arrivé par exemple de tomber sur des sons qui ont été reproduits par la superposition de trois graphèmes différents !

Les difficultés que je viens d'énoncer sont encore plus évidentes si l'enquêteur et le transcripteur ne sont pas la même personne. Et je m'arrête ici, pour ne pas parler des problèmes qu'implique la révision des carnets d'enquête en vue de la saisie des données à l'ordinateur.

L'Atlas des Patois Valdôtains nous offre une occasion de vérifier concrètement la médiation difficile qui revient au transcripteur. Par hasard nous possédons deux

transcriptions des deux premiers carnets des enquêtes de Valsavarenche et de La Salle, effectuées par deux chercheurs différents. Pour ce qui est de Valsavarenche, le transcripteur A est de l'endroit et il est en même temps l'enquêteur ; le transcripteur B est de la basse Vallée d'Aoste.

Voici les différences les plus remarquables qui ressortent lorsqu'on compare les deux cahiers.

VOYELLES ORALES

QUESTION	**A**	**B**
le jour	*dzò̧r*^{ə}	*dzòr̂*
un beau gazon	*frətsœ̧̃*^{ṅ}	*fr̂ótsœ̧̃*
le fenil	*pal̥ȩ̃r*	*pal̥ȩ̃r̂*
les fourchées	*trẽ*^{ṅ}*tẹ́*	*tr̂ẽ̀tọ́*
le fléau	*fləyi̧*	*flèyì̧*
la trémie	*ẽ*^{ṅ}*trəmwi̧*	*ètr̂əmwī̧ə*
il est	*l è*	*l é*
la lime	*lu̧*^{m}*ma*	*lœ̧*^{m}*ma*

ə/ø *ə/ó* *ẽ̀/ẽ́* *é/ó* *ə/è* *ø/ə* *è/é* *u/œ*

DIPHTONGUES

QUESTION	**A**	**B**
(le soleil) se lève	*ramẹ̀*$^{\widehat{i}}$*lə*	*r̂amẹ̀*^{l}*lè*
(il va) sûrement (pleuvoir)	*prọ́*$\widehat{ou}$	*pr̂*^{r}*u*
la ferraille	*fè*^{r}*ratū̧ə*	*fè*$^{r̂}$*r̂atu̧*^{y}*ə*
pleine	*plȩ̃ya*	*plẽ̀a*
pourrie	*pœ*^{r}*ru̧a*	*pœ̀*$^{r̂}$*r̂u̧*^{y}*a*
cassées	*ka*^{s}*sẹ́ə*	*ka*^{s}*sẽ́*^{y}*ə*

$\widehat{è^{i}}$/*è* $\widehat{ou}$/*u* *ū̧ə/u̧*^{y}*ə* *ȩ̃ya/ẽ̀a* *ū̧a/u̧*^{y}*a* *ẹ́ə/ẽ́*^{y}*a*

VOYELLES NASALES

QUESTION	A	B
bien	*byẽ̀ⁿ*	*byẽ̀*
le beau temps	*bõⁿ tẽⁿ*	*bõ̀ tẽ̀*
constellation	*pədzə̃ˌila*	*pədzœ́ʰ̀ˌila*
constellation	*kõⁿpaŋ̰̀ˌõⁿ*	*kõ̀paŋ̰̀ˌõ*
je mange	*dzə mœ̀ˌᵈdzo*	*dzə mœ̃ˌdzó*
la grande rivière	*gwĩ̃ˌə*	*djwīˌə*
le manche (de la faux)	*maḛ̀ˌlə*	*mãḛ̀ˌlə*

A, contrairement à B, transcrit un *ⁿ* résidu à côté de la voyelle nasale. Dans le cas de *pədzœ́ʰ̀ˌila*, B interprète la nasale comme une aspiration. En outre : *œ̀/œ̃ ĩ/ī a/ã*

CONSONNES

QUESTION	A	B
un précipice	*prəsəpīˌço*	*prə̂səpīˌsyó*
une paroi rocheuse	*pāè͡ˌi*	*paʰ̀ˌy*
la grande rivière	*gwĩ̃ˌə*	*djwīˌə*
on enfonce	*œ̃ⁿflõˌⁿdzə*	*œ̃́fõ̀ˌdzə*
verser	*vwig̰ˌé*	*vwidjˌé*
un drap	*lẽⁿɤˌèrə*	*lẽ̀syˌèr̂ᵊ*
un petit bosquet	*flòˌᵗta*	*fr̂òˌᵗta*
planche pour toit	*tsarlˌa*	*tsālˌa*
le menuisier	*məœzˌèr*	*mœ́ⁿœ́zˌèr̂*

ç/sy ø/ʰ g/dj l/ø ɤ/è o/sy l/r r/ø ø/ⁿ

INTERPRETATIONS DIFFERENTES

QUESTION	A	B
le dégel		*dədzalœ̃̀*
la pointe (de l'araire)	*pwœ̃ⁿ̀tə*	*mā̰ˢsa*
partie de l'araire qui traîne au fond du sillon		*talõ̰*
le chaintre	*tsãⁿ̀pã̰a*	*ləmũõ̰*
bordure non labourable	*ləmũõ̰*	*tsãpã̰a*
la mouture		*mutœ̰̃a*
branche pour faire un lien	*yò̰rta*	
le lierre		*lḛ̀yîa (?)*
le chêne		*tsḛ̃no (?)*
le gland		*alã̰ (?)*

En général A est plus essentiel, B entre plus dans des détails qui, cependant, sont parfois superflus.

À propos des constellations, le mot *pədzə̄ɪ̰la* signifie pour A la petite Ourse (avec un point d'interrogation), pour B il s'agit des Pléiades; *lə/lo kõⁿ̀paŋõ̰ⁿ̀* pour A est le grand Char (avec un point d'interrogation), pour B Orion (avec un point d'interrogation).

Pour ce qui est de La Salle, le transcripteur A est, de la haute Vallée, plus précisément de Cogne, et il est en même temps l'enquêteur ; le transcripteur B est de la basse Vallée. Par rapport au cas précédent les divergences sont encore plus accentuées.

VOYELLES ORALES

QUESTION	A	B
la neige poudreuse	*fɹ̰izə*	*fɹ̰ḭ̄za*
(je n'en veux) plus	*pùmḛ̃*	*pamḭ̀*
sécher	*sətɛḛ̀*	*sètɛḛ̃*
char	*tsārḛ̀ᵗtᵊ*	*tsaɹ̰èt*
droite	*drḛ̀i͡tə*	*dɹ̰ḛ̀yta*
le pressoir	*trœ́l̰*	*tɹ̰œ̀l̰o*
tilleul	*tœ̰̃zl̰ə*	*tḛ̃l̰ə*
genoux	*dzõœ̰̃i͡*	*dzénò̰y*

ə/a *ù/a* *è/ẽ (infinitif)* *ᵊ/ø* *ø/o* *œ/é* *õ/é* *œ́/ò*

DIPHTONGUES

QUESTION	A	B
un remou	*kolœ͡i*	*kólœ́*
de la tôle	*tʉ͡ʉ̃u la*	*tʉ̀ʲla*
troille	*trwɨ̃l͡ə*	*tɹʉyl͡ə*
un mûrier	*mə͡ɔ̃u*	*mœ́ɔ̃*
cueillir	*kɔ́l͡ì*	*kwil͡ì*
la serpette	*fœ͡ihɔ̃ⁿ*	*féhɔ̃*
un frêne	*fre͡inó*	*freⁿno*
un chêne	*tse͡ʲno*	*tseⁿno*
infinitif	*-é͡i*	*-ẽ*

Dans la transcription de A on trouve plusieurs diphtongues qui n'apparaissent pas dans celle de B. À remarquer l'infinitif *-é͡i* / *-ẽ* et surtout la traduction du mot "troille" : *trwɨ̃l͡ə* / *tɹʉyl͡ə*.

VOYELLES NASALES

QUESTION	A	B
un	*ɔ̃ⁿ*	*œ̃*
la quinzaine	*k͡əⁿzɑ̃ʸa*	*kœ̃zɑ̃ʸyna*
la faux	*fɔ̃ᵒ*	*fɔ̃ó*
l'avoine	*avɑ̃ʸa*	*avɑ̃ya*
(blé) bien grené	*grãʉ̀*	*gɹaɔ̃*
mesure à grain	*əmɛ̃a*	*œ̃mɛ̃a*
les épinards	*əpəãtsᵊ*	*épénapts*
un mûrier	*mə͡ɔ̃u*	*mœ́ɔ̃*
une épine	*épɛ̃a*	*épɛ̃a*
les genoux	*dzɔ̃œ͡i*	*dzénòy*

Dans la plupart des cas, là où A transcrit des voyelles nasales, B transcrit des voyelles longues ou il introduit un *n*.

CONSONNES

QUESTION	A	B
(le soleil) se lève	*sə lì̩ə*	*sè lì̩ve*^{ə}
aux yeux	*i jœ́*	*i zœ́*
éclairci (pp.)	*èçl̪a̩rdzi̩*	*èklɛ̃a̩rdzì̩*
vent qui souffle sur la neige	*kwi̩*^{ɛ}*ɛə*	*kwì̩*^{s}*s*
une bonne couche de neige	*tsõl̪ə*	*tɛõ̩l̪ə*
il neigeote	*fal̪u̩tsə*	*g̊*^{k}*al̪u̩tsə*
une boule de neige	*bolò̩*^{t}*ta*	*pòlò̩*^{t}*ta*
la luge d'enfant	*lìõ̩*^{ñ}	*li*^{h}*õ̩*
mardi	*dəmãs*^{ə}	*dœmã̩rs*
une étoile	*eh*^{e}*ã̩ila*	^{h}*œ́lèyla*
hier	*yẽ̩*^{a}	*yèr̩*
l'hiver	*ùvẽ̩*^{a}	*ivẽ̩r*^{ə}
l'aube	*a̩lba*	*a̩r̩ba*
décembre	*dj̩ìzẽ̩*^{m}*br̩o*	*dizẽ̩br̩ó*
il forme son gazon	*a*^{t}*təpi̩*	*atè*^{p}*pì̩*
le fenil	*pal̪e̩*^{a}	*pal̪yè̩r̩*
le regain	*rəkõ̩*	*rèkõ̩rs*
(le blé est) trop clair	*re̩a*	*r̩è̩ẽ̩r̩*
remplir la mesure (à grain)	*rã̩*^{ñ}*da*	*rã̩dzə*
butter (les pommes de terre)	*tsœ̃i̩çẽ̩*	*tsœ́l̪ẽ̩*
sarcler (les pommes de terre)	*sar̩çl̪é̩*	*sar̩l̪ẽ̩*
les épinards	*əpə̃ã̩ts*^{ə}	*épéna̩pts*
la couleur	*kòlœ̩̃*^{o}	*kòlœ̩̃*^{r}
marauder	*maódé̩*	*mar̩ódẽ̩*
un noyer	*nòyè̩*^{a}	*nwaè̩r̩*
la coquille	*kr̩ũ̩jə*	*kr̩ũ̩ɛə*
la bogue épineuse (châtaigne)	*ẽẽ̩*	*ìçì̩*

ø/v j/z çl̪/kl ɛ/s ts/tɛ f/g̊^{k} *b/p ø/*^{h} *f/r* ^{a}*/r̩ l/r̩*
dj/d d/dz ç̊/l̪ ĉ/ø ts/pts ^{o}*/*^{r} *j/ɛ ø/ĉ*

À remarquer : *eh*^{e}*ã̩ila* / ^{h}*œ́lèyla* ; *a*^{t}*təpi̩* / *atè*^{p}*pì̩*

INTERPRETATIONS DIFFERENTES

QUESTION	A	B
la sécheresse	*sətɛi̯ⁿna*	
ça souffle	*sụ̀ᶠflə*	*fɛ̀ 1 ụ̄a*
de gros flocons	*dflọ̀ᵏk̲ə*	*nɑ̃ᶜytsœ̣̃*
un sabot de neige collé à la semelle	*sabɔ̣̃*	*ĉœ̃pɔ̣̃*
(faire) le passage	*pāˢs‿ụ̃ᵘ*	*tsœ̀mœ̣̃*
un couloir à avalanches	*tsɛ̣̃aˡl̲ə*	
congestionné de froid	*rìgrìpi̯*	*dzalɔ̣̃*
un petit casse-croûte	*mo̯rdụa*	*bóᵏkóɔ̣̃*
la lune a un halo	*rɔ̣̃ⁿ*	*sɛ̣̀rklyó*
ça monte		*pɔ̣̀ye*
parties en bois de l'outil pour le foin	*bāhɔ̣̃ⁿ*	*baʳ̣rɔ̣̃*
l'age-timon (de l'araire)	*dɛ̀ⁿtụ̀*	*fɔ̣̣̃rtsə*
partie de l'araire qui traîne au fond du sillon	*pyatɔ̣̃ⁿ*	*dɛ̀tɔ̣̃ó*
"redoubler" (semer deux fois)		*ṛèdòblɛ̣̃*
le manche du fléau	*bāhɔ̣̃ⁿ*	*mɑ̣̃dzó*
mettre en sac	*ə̃ᵐpli̯rə*	*œ̣̃satɛɛ̣̃*
la mouture		*mutœ̣̃a*
enlever les grains		*dəgṛòl̲ɛ̣̃*
soutirer le résidu (du cidre)		*tṛabudjɛ̣̃*
le résidu (du cidre)		*dék̲*
éclats de bois sous la hache		*tapɔ̣̀ˡlə*
le lichen		*ləkœ̣̃*
un bâton	*bāhɔ̣̃ⁿ*	*bāʳ̣rɔ̣̃*

GENRE

QUESTION	A	B
glaire	*lo lẹ̯a*	*la lẹ̯ẽa*

LONGUEUR

QUESTION	A	B
du sable	*sạ^{b}bla*	*sạ̄bla*

SYNTAXE

QUESTION	A	B
pleut-il ?	*plʉ̀t-ị*	*plu-t-ị*

Les différences qu'on remarque entre les deux transcriptions, surtout en ce qui concerne les vides qui apparaissent tantôt dans l'une tantôt dans l'autre, pourraient faire penser à deux enquêtes différentes, ou à des enquêtes supplémentaires effectuées séparément par les deux transcripteurs : rien de tout ça, il s'agit de la transcription de la même bande. A vous la tâche d'en tirer des conclusions.

Publier le parler de 1994 à Nendaz

Arsène Praz

Pour un profane, le projet de rédiger un "dictionnaire" du parler de Nendaz relève-t-il de la folie, de l'inconscience ou d'une quelconque ambition ?

De la folie ? - Un petit grain, il en a fallu certainement. Le Rd Chanoine Marcel Michelet de l'Abbaye de Saint-Maurice, un enfant du pays, a traduit en patois de Nendaz "L'Annonce faite à Marie" de Paul Claudel. Commentant son travail, il disait : « Pendant deux mois, j'ai fait un travail fou, un travail de fou, j'ai cru devenir fou ». C'est un peu l'impression que ressent votre serviteur en ce moment, alors même que l'ouvrage n'est pas encore sorti de presse.

De l'inconscience ? - Certainement, car au fur et à mesure de l'avancement de mes travaux de recherche, je me suis rendu compte qu'il eût fallu avoir un bagage de connaissances linguistiques et scientifiques, qu'il eût fallu avoir un plan de travail performant. Mais l'enseignement et les conseils du très regretté Professeur Ernest Schüle ne sont pas restés vains en Romandie ; son influence perdure grâce à son épouse que je me plais ici à la remercier pour toute l'aide qu'elle apporte à la réalisation de notre ouvrage.

Alors, est-ce de l'ambition ? - Oui, mais une ambition née du désir de sauver de l'oubli une part importante de notre patrimoine commun, ce témoin authentique et bien vivant de la vie passée, ambition née aussi du désir de satisfaire au mieux l'autorité qui, en 1981, me confia la création d'une bibliothèque communale. Dans le cahier des charges, il était fait mention que le bibliothécaire devait constituer des archives et veiller à la sauvegarde du patrimoine nendard, en particulier le patois. Que voilà une louable intention ! Mais encore eût-il fallu en donner les moyens.

Alors, dans les documents recueillis, à part quelques fragments de patois cités dans le "Petit atlas phonétique du Valais roman" de Jules Gilliéron ou d'Emile Stähli sur les moulins, il s'est trouvé un ouvrage remarquable qui est l'œuvre de Madame Rose-Claire Schüle intitulé "Inventaire lexicologique du parler de Nendaz ; la nature inanimée, la flore et la faune" édité en 1963. D'autres écrits, des récits, des traductions de fables que le chanoine Michelet a légués à la commune de Nendaz, quelques pièces de théâtre de Narcisse Praz constituent l'essentiel de notre littérature patoise. C'est donc en prenant connaissance de ces écrits qu'est née l'idée de faire un lexique du parler nendard, lexique qui s'amplifia à tel point qu'on peut le considérer comme un petit dictionnaire.

Déclin du patois

Permettez-moi de situer le déclin du patois à travers mon vécu.

Né en juillet 1930 à Haute-Nendaz, j'ai appris le patois sur les genoux de ma mère ; la seule initiation au français avant ma scolarisation ne comportait que les paroles du "Notre Père" et du "Je vous salue Marie" que nous récitions en famille, et dont le sens m'échappait certainement. Et voici un souvenir de mon premier jour d'école ; celle-ci avait ouvert ses portes le lendemain de la Toussaint. Dix heures ! C'est l'heure de la récréation sur la grand-place, carrefour délimité par la maison d'école, le café de la Place, le four, l'épicerie et deux ou trois granges et raccards. Pendant que les filles battaient la semelle devant le petit coin appelé "caqué-ra", nous les garçons, par groupes, en cercles, nous nous amusions en toute innocence à faire des trous jaunâtres dans la neige fraîchement tombée. Soudain, la maîtresse intervint et nous dit en français : « Tournez-vous au moins contre le tas de fumier. » Nul ne tourna l'œil. La maîtresse, haussant le ton : « Tournez-vous contre le tas de fumier. » Les petits moutards daignèrent lever les yeux, sans plus. Et la maîtresse désabusée laissa choir : « Veryë-vo à minte contre a courtënne. » Au quart de tour, tout ce petit monde masculin fit face au tas de fumier, achevant d'assouvir le plus élémentaire des besoins. Tout ceci pour dire qu'en 1937 le patois était encore la langue maternelle des enfants en âge de scolarité, à une ou deux exceptions près.

Quinze ans plus tard, novembre 1951, je débute dans l'enseignement avec une classe de trente-huit garçons de six à neuf ans. Peu de changements encore, si ce n'est une nette amélioration vestimentaire ; quelques élèves ébauchent en récréation des

conversations en français ; le déclin du patois s'annonce et se confirme. Déjà en 1960, l'ensemble des écoliers ne s'expriment qu'en français, mais tous comprennent encore le patois. Aujourd'hui, on peut dire que la génération des moins de vingt ans ne le comprend plus.

Cause du déclin du patois

Où faut-il chercher la cause de la disparition du patois ? - Certes, l'école y est pour quelque chose ; mais la cause essentielle vient d'ailleurs. La commune de Nendaz constitue en soi une unité géographique assez marquée ; un vallon s'ouvrant du sud au nord, débouchant sur la plaine du Rhône par une gorge ; on y accédait autrefois difficilement et la population y vécut longtemps à l'abri des grands événements historiques et des grands courants d'idées. Le désenclavement débuta par la construction de la route vers 1910, construction qui s'échelonna sur près de trente ans. Peu à peu, les ressources économiques se diversifièrent et nos agriculteurs devinrent ouvriers-paysans, employés, fonctionnaires. S'étant ouverte au tourisme depuis une trentaine d'années, Nendaz vit et subit le grand chambardement : chalets, restaurants, hôtels, remontées mécaniques, tout concourt à un tourisme de masse, au brassage de populations venant de tout horizon ; c'est un peu la tour de Babel, la confusion des langues.

Au cours de cette fantastique mutation, inéluctablement, le patois s'est érodé, perdant d'année en année de plus en plus de terrain et surtout de sa substance, de sa saveur ; il s'appauvrit, les emprunts au français se multiplient, on patoise le français. Seuls les milieux ruraux, en particulier chez les éleveurs de bovins, le parler nendard est encore à l'honneur ; ce qui fait dire à certains que le patois disparaîtra avec la race d'Hérens, avec les reines à corne.

Projet d'édition

En l'état actuel des choses, où le point de non retour paraît de plus en plus évident, vaut-il la peine d'éditer un dictionnaire du parler nendard ? Ne dit-on pas qu'il faut perdre un bien pour en connaître sa valeur ? La prise de conscience de toute la richesse de notre patois qui irait s'engloutir dans un "Oceano nox" tout proche, l'amour du passé et le désir de relancer le présent constituent les éléments de motivation suffisamment forts pour faire démarrer le projet.

Modestement, ne disposant d'aucun questionnaire ou procédés scientifiques, je me suis mis à établir un lexique par thèmes, me basant uniquement sur la classification décimale universelle en usage dans les bibliothèques, et reportant fidèlement chaque mot sur fiche. En procédant ainsi, de nombreux mots simples, des mots passe-partout n'étaient pas répertoriés ; les fiches furent donc classées par ordre alphabétique ; ainsi mon travail devint plus satisfaisant. Plus de dix mille fiches servirent de base à l'élaboration des définitions ; les vieux mots, les mots-souvenirs, le vocable lié à l'artisanat d'autrefois nécessitèrent de fastidieuses recherches. Les définitions furent soumises à un groupe

de personnes d'un âge compris entre 55 et 85 ans afin de confronter nos perceptions personnelles. Vint ensuite l'étape de la rédaction proprement dite au cours de laquelle j'ai essayé d'inclure les expressions propres au patois, spécialement les nombreuses locutions verbales, adverbiales ou autres qui nécessitent leur inclusion dans une phrase patoise avec la traduction française. Travail passionnant que j'aurais voulu avoir tout loisir de rédiger ; mais voilà ! Grâce, ou plutôt à cause, d'un appui spontané et inespéré d'un groupe local de patoisants, la saisie informatique du manuscrit a commencé ; le projet d'édition établi, le soutien financier assuré, la sortie de presse de l'ouvrage comportant plus de sept cents pages est prévue pour la fin juin 1995.

Contenu

Le manuscrit rassemble plus de dix mille mots, locutions verbales ou autres expressions, mots d'hier, mais surtout mots d'aujourd'hui ; quelques références historiques se rapportant à la commune de Nendaz, quelques notes de médecine populaire, des dictons, des refrains, quelques notions élémentaires de grammaire ont été aussi intégrés à l'ensemble. Un index français-patois facilitera les recherches aux non initiés.

Transcription

Vouloir transcrire le patois de Nendaz en utilisant une phonétique scientifique ne semble pas répondre au principal objectif qui a présidé à l'édition de ce livre : rendre le patois accessible à toute personne désireuse de se ressourcer au parler de nos aïeux. Le remarquable ouvrage de Madame Schüle répond pleinement aux exigences scientifiques et constitue l'ouvrage idéal de référence en matière de phonétique. Le présent travail, par contre, se veut simple, accessible à quiconque désire connaître ce savoureux langage que constitue le patois, redécouvrir de croustillantes expressions, rechercher des mots anciens, voire chassés de nos mémoires.

Avant d'aborder le mode de transcription, il y a lieu de signaler une des grandes difficultés rencontrées au cours des recherches : la diversité de prononciation d'un même mot suivant que l'on écoute un locuteur de Haute-Nendaz, de Clèbes ou de Fey ; des variantes existent dans un même village, d'où la juxtaposition de plusieurs graphies pour le même mot, chaque graphie n'étant pas forcément reprise dans la liste alphabétique. Ces variantes perturberont peut-être le lecteur dans la recherche de certains mots spécialement dans les cas suivants :

- lorsque la première syllabe du mot comporte le son **a** ou **è,** par exemple : charpin ou cherpin (serpent), ardzàcha ou erdzàcha (écureuil), barney ou berney (faux) ;
- lorsque la première syllabe comporte une diphtongue **oua, ouan, ouè, ouën, oui,** précédée ou non du son v ; la perception de ce dernier est très subtile, d'autant plus que dans le patois de Nendaz, ce son **y** a généralement disparu au début et à l'intérieur des mots. Le lecteur, selon sa sensibilité, cherchera sous l'initiale **o** ou **v.**

L'accent tonique

L'accent tonique est fortement marqué dans notre patois et il faut toujours en repérer la place. Contrairement au français, le nendard connaît, comme les autres parlers romands, l'accent sur la dernière et l'avant-dernière syllabe. En effet, les finales en **-a** du féminin singulier et **-o** du masculin correspondent généralement au **-e** muet atone du français. Il s'avère donc nécessaire de marquer la syllabe tonique d'un accent lorsque celui-ci ne tombe pas sur la dernière syllabe à voyelle prononcée : âbro (arbre), oun poûro maâdo (un pauvre malade), ouna bêa màta (une belle fille), etc.

Graphie

Notre patois ne connaissant pas de tradition écrite établie, chaque auteur usant de son inspiration il a bien fallu opter pour une graphie qui se veut la plus simple possible. Celle appliquée dans cet ouvrage se limite à transcrire notre patois au moyen des lettres de l'alphabet français, sans se référer à l'orthographe phonétique standard, excepté quelques emprunts. « Le patois est le langage de la liberté ; c'est le français qui est un langage ligoté... » clamait le Rd Chanoine Marcel Michelet, lors d'une causerie. En outre, à défaut de signes adéquats, il a fallu faire appel à l'association de certaines lettres ou accents pour transcrire des sons propres au patois et que le français ne connaît pas.

Système de transcription

Le patois connaît tous les sons du français à l'exception du son **un** (de lundi).

- Voyelles

a **a** bref, comme en français : tsaté, baté, raté
a bref et atone, tendant vers le e muet à la fin des mots fém. sing. : ouna bêa màta

à **a** bref ou moyen dans la syllabe tonique ou en monosyllabe : botsà, tsà, àtse

â **a** comme dans le mot pâte : tsâ, berâ, tsarotâ

e **e** muet, sans accent, prononcé comme dans le mot retenir : bleterâa, reguye-lon, letâa
e suivi de deux consonnes se prononce **e** ouvert comme dans le mot averse : aperche, traerche

é **e** fermé comme dans le mot été : chopé, tsaté, detré

è **e** ouvert comme dans le mot mère : pè, anjè, chèra

ê **e** ouvert long comme dans le mot fête : bêo, vêa, oun têo

ë **e** final dans la syllabe tonique n'existe pas en français ; par convention, on met un tréma qui le bloque et devient sonore et dur : boufë, redzë, deragnë, chondjyë

éi par convention, association de deux voyelles pour donner un son entre le **e** fermé et le **i :** féite, vréi, bréi

ey association de deux voyelles pour donner un son proche du **ei** allemand : boey, dey, rey, adrey

î **i** long en syllabe tonique ou en finale : bîtche, lita, tinî

i **i** moyen et bref à l'intérieur d'un mot ou en monosyllabe : bi, ti, ëntretinî, bitchyirî

Certains locuteurs font entendre en finale de noms ou d'adjectifs féminins un i muet : bourîri, retoeudîri, teoeudîri. Dans cet ouvrage, cette subtilité est écartée.

ï i long et tonique, se prononce séparément : dzaïre, tartare

y **y** semi-voyelle n'a pas comme en français la valeur de deux i entre deux voyelles : payer = pai-ier ; en patois, le **y** ne représente qu'un i (yod) et n'a aucune influence sur la voyelle qui le précède : bayë = ba-yë, deroyë = de-ro-yë. Il est souvent employé entre consonne et voyelle, spécialement après b, ch, dj, dz, m, n, p, tch

ô **o** ouvert et moyen : potô, chotrô, gaô, becrô

o **o** peu prononcé en finale de beaucoup de mots masculins, il tend vers le **e** muet : véâdzo, potâdzo, châdzo, poûto ; il est ouvert en mono-syllabe : to, bo, vo

ö **o** très ouvert et long comme en français devant deux consonnes dans le mot porte : ô, douô, maö

û **u** long et sourd, presque nasalisé ; c'est le u des Nendards : cûche

ù **u** moyen ou bref avec l'accent tonique : buticù, cùcù

u **u** long du français régional valaisan dans sûr, mûr

ou **ou** moyen ou bref, comme dans le mot beaucoup : tsou, atserou, bou

oû **ou** long : patoûa, broûa, bandroûa

où **ou** moyen ou bref, avec l'accent tonique : tsoùja, broùto, poùto

eu **eu** moyen ou bref, peu employé si ce n'est par confusion avec le son u.

- Voyelles nasales

an, am **a** nasal comme dans le mot banc : tsan, pan, étampan ; devant m, b, p le **m** est maintenu

ën, ëm **e** nasalisé, qui n'existe pas en français : ën, fën, ëmpatâ ; devant m, b, p le **m** est maintenu

in, im **i** nasal comme dans le mot lapin : tin, charpin, et en terminaison des participes présents : ën atindin, ën anmin

ïn, ïm **i** nasal, se sépare de la voyelle précédente : maïn, aïntse,Tsaïnde

on, om **o** comme dans le mot maison : on, oeuton, chombâa

oun **ou** nasalisé, qui n'existe pas en français : déoun, aonloun, bletoun.

Remarque : dans les finales **anna, ënne, onna,** il faut prononcer la première voyelle en la nasalisant et faire la coupure entre les deux consonnes : anna = an-na, chenanna = chenan-na, bouënne = bouën-ne, pyonno = pyon-no. Cependant, des mots comme bènna, fènna, laènna ne contiennent pas de voyelles nasalisées, l'accent sur la voyelle est là pour l'indiquer.

- Diphtongues

oeu diphtongue fréquente et caractéristique de notre patois, transcrite conventionnellement par **oeu** et qui s'apparente au son de l'anglais dans now, know, low : boeu, tsaoeu, coeudre

oua, ouan, ouè, ouë, ouën, ouin, ouey : ces diphtongues, nasalisées ou non, ne présentent qu'une difficulté : sont-elles précédées ou non de la lettre ? Cette consonne n'est souvent décelable que par une oreille exercée. Au lecteur le soin de rechercher le mot sous **ou** ou **vou**, l'emploi du **w** n'ayant pas été retenu.

oi n'est guère employé et remplacé par **oa**

âye diphtongue équivalente à **aïe,** on la trouve dans de vieux écrits sous **âyi,** ce **i** final complique la lecture, il est remplacé par un **e** muet ; cette diphtongue constitue aussi la terminaison du participe passé fém. sing. des verbes en **a :** anmâye, tsantâye

éye en finale des mots fém. plur. en **âye :** éj ombréye, é hlaquéye.

- Consonnes

Règle générale : toutes les consonnes écrites se prononcent.

b comme en français

c employé devant **a, o, u,** comme en français ; il est remplacé par **qu** devant **e** et **i**

ch comme en français

d comme en français

dj **d + j :** djyà, djyë, djuëndre

dz **d + z :** dzapâ, dzoney, dzaüjî

f comme en français

g comme en français, le **u** devant **e** et **i** n'étant pas prononcé

gn comme en français, en initiale **gn** est remplacé par **ny**

h employé dans les mots d'emprunts, il n'y a pas de **h** aspiré ; certaines altérations - la disparition du **l** et du **v -** en initiale empêchent la liaison avec un mot commençant par une voyelle et peuvent donner l'illusion de la présence d'un **h** aspiré : é àtse et non pas éj àtse, le **v** de vache étant tombé, é oeu et non pas éj oeu, le **l** de loup ayant aussi disparu

hl **h + l:** hlâ, hlo, hloutrî, ainsi l'aboutissement d'un groupe de consonnes a un son qu'on ne trouve guère ailleurs. Il est composé d'un son avoisinant le **ch** allemand très doux, suivi d'un **l** mouillé : hlaé, hlotse, hloeu

j peu fréquent, si ce n'est dans **dj :** djyë, Djyan ; par contre, le **j** constitue la lettre essentielle de liaison avec un mot commençant par une voyelle : éj örmo, éj ardzàche, noj âtro bon Nindey

k consonne délaissée, sauf dans les emprunts

l consonne peu fréquente, le **ll** mouillé est transcrit par le **y :** veyë, piyë, rûyë

m comme en français

n comme en français

ny **ny** mouillé transcrit le son **gn** en première syllabe : nyôa, nyoeu

p comme en français
qu devant **e** et **i** au lieu du **c**
quy **quy** mouillé : quyën, quyënta, quyëntâ
r **r** dental dans faràta
r palatal dans arapâ
r guttural dans roucheën
par souci de simplification, un seul **r** pour les trois sons
s **s** toujours dur : sepotâ, sëpo, stà ; entre deux voyelles, il faut deux **s** pour obtenir le son **s :** oeutrësse, nourësse, épessâ
s avec le son **z** ne se trouve que dans les mots d'emprunts
t jamais deux **t :** tsambrèta, vyoèta, anjernèta
ts jamais **tz** : tsamba, tsampî, tsapouî
v comme en français : vaë, vey, Vaï, se trouve souvent en initiale de mots commençant par une des diphtongues **oua, ouë, oui**
w **ouë : y** mouillé, le **w** est abandonné pour faciliter la recherche alphabétique
x comme en français
y sert à indiquer la mouillure de certaines consonnes : Dzâquye, chyoure
z pratiquement jamais utilisé en initiale.

En conclusion

Voici quelques remarques:

– Avec la disparition de l'artisanat ancestral, le patois s'est énormément appauvri et n'a pas pu s'enrichir en s'adaptant à la modernisation par la création de mots nouveaux, d'où la nécessité de faire des emprunts au français. Dans notre livre, ces emprunts, souvent fardés de consonances patoises, se trouvent relativement nombreux ; tous n'y figurent pas, ceci pour ne pas trop compromettre l'identité du parler nendard.

– Le **e** muet du français voile de plus en plus le son **o** des adjectifs et des noms masculins ainsi que le son **a** des féminins, en lettre finale.

– Le caractère archaïque du patois tend à disparaître ; la syntaxe française s'assimile peu à peu. L'emploi du subjonctif devient rare.

– Enfin, on constate que l'accent nendard a presque totalement perdu de sa saveur, il devient difficile de différencier le Nendard de l'Évolénard ou du Saviésan.

Donc, puisse ce livre contribuer au maintien de notre beau patois et l'aider à survivre !

Un texte patois en graphie spontanée
Cas pratique de publication

Gisèle Pannatier

D'intenses communications empruntant le Col de Collon ont lié jadis le Val d'Aoste avec le Haut Val d'Hérens et la mémoire collective en garde un souvenir bien vivant, comme en témoigne l'histoire reproduite ci-dessous. La commune d'Evolène est la dernière commune en Suisse romande où des enfants apprennent encore le patois comme première langue de sorte que le patois y assure vraiment la fonction de langue vernaculaire. Pourtant les tentatives d'écrire en patois y restent très sporadiques. En plus de quelques chants patois, il existe en particulier un ensemble narratif manuscrit du début de ce siècle par rapport auquel j'esquisserai quelques-uns des problèmes soulevés pour la publication d'un tel corpus dialectal.

Dans les années 1915-1920, une jeune personne du village d'Evolène, Marguerite Bovier, a entrepris d'écrire une série de proverbes et d'historiettes : une partie lui a été dictée par son père et l'autre partie est de sa propre composition. Ces textes ont été remis au Glossaire des Patois de la Suisse Romande en 1919 qui, dès lors, en assure la conservation. Au total, près de 40 histoires sont consignées les unes à la suite des autres dans deux cahiers d'écolier.

Toutes ces histoires correspondent à celles qui se transmettaient oralement, elles expriment ainsi un reflet de la mémoire culturelle. Il s'agit des histoires que l'on se racontait régulièrement à cette époque : tantôt des anecdotes relatant un événement marquant dans la vie villageoise et susceptible de frapper l'imagination populaire, comme le récit d'une avalanche mémorable, tantôt des récits entendus à l'extérieur de la commune, puis rapportés dans l'entourage.

Au-delà de l'aspect strictement anecdotique, l'intérêt fondamental de ce corpus réside surtout dans le fait qu'il forme un ensemble homogène et qu'il constitue une version manuscrite d'une histoire habituellement véhiculée par la tradition orale. Ce changement du code de communication a posé des problèmes à la patoisante puisque, de locutrice-conteuse, elle est devenue scriptrice. C'est dire qu'elle a dû inventer des stratégies pour symboliser graphiquement tel ou tel phénomène de son patois.

Dans cette recherche, le modèle de l'orthographe française s'est imposé en premier lieu. La référence au français écrit imprime sa marque aussi bien dans la valeur attribuée à des combinaisons de lettres "ch", "ou" et aux digraphes "au" utilisé pour noter la diphtongue ow *(aun* l. 2), "et" pour ε *(lets* l. 1) que dans la cristallisation graphique - dissociée de la forme phonique - de certains mots *(temps* l. 1) et encore dans le fonctionnement de marques morphologiques comme le "s " inscrit à la fin des substantifs pluriels alors même que la marque patoise du pluriel, perceptible à l'oreille, figure en toutes lettres *(manssets* l. 24). Les traits graphiques de cette nature sont multiples. D'autre part, la scriptrice s'est retrouvée empruntée pour noter des sons patois, absents du registre français *(martha* l. 2 pour mar'tʃja, *entha* pour ẹ'θa l. 15).

Par ailleurs, tous ces textes contiennent des graphèmes dont l'interprétation se révèle problématique. Par exemple, des diphtongues et des voyelles longues comportent une marque de nasalisation non étymologique *(fénrets* l. 2, *plusiauns* l. 6) et énigmatique quant à son statut. Les verbes à initiale vocalique sont souvent précédés d'un "y" *(yallavoun* l. 1, *yret* l. 5 mais *iret* l. 11), s'agit-il de l'agglutination du pronom personnel masculin de la 3e personne, ou simplement d'un son adventice ? La difficulté s'aiguise du fait que les variantes se multiplient au fil des lignes. Tant d'hésitations interdisent de publier ainsi ce corpus.

L'édition de ces cahiers implique en priorité l'unification du système de notation, cela est indéniable. Mais quel système convient-il d'appliquer ? Pourrait-on adopter l'alphabet phonétique le plus répandu, celui de l'API largement utilisé dans les dictionnaires usuels pour indiquer la prononciation ? Il n'en demeure pas moins que le public ne lit pas volontiers un récit transcrit sur la base de cet alphabet. Tout texte publié selon ces critères ne comporte qu'une chance infime d'être lu par un patoisant. A cela s'ajoute le fait que la conversion de la graphie spontanée de Marguerite Bovier dans les caractères forgés par l'API se heurte à des difficultés d'interprétation phonétique. En effet, comment, en l'absence d'une parole enregistrée, déchiffrer et établir fidèlement l'histoire contée et écrite par Marguerite Bovier ? L'interprétation phonétique de tel graphème n'est pas absolument univoque.

En outre, si l'on ne souhaite pas s'adresser au public restreint des phonéticiens, il importe que la publication d'un pareil corpus opte pour un autre principe de notation. Si le but consiste à fixer noir sur blanc ces histoires pour tous ceux qui utilisent le patois

ou qui s'y intéressent, il convient d'habiller cette langue sous une forme écrite. Là encore, pour le lecteur comme pour la scriptrice, le système graphique de la langue française constitue à la fois une référence et une ressource. Étant donné que la scolarisation de tous les patoisants de notre région se déroule en français, les rapprochements avec le mode d'écriture français facilitent considérablement le contact avec le texte. Le système de transcription développé pour la publication de *Olèïnna, dictionnaire du patois d'Evolène*[1] répond à ces considérations de lisibilité.

Ce système de transcription se rattache globalement au code graphique français, à la différence que seule la forme phonique entre en ligne de compte, les consonnes muettes sont supprimées. Vu l'importance de l'accentuation dans les patois francoprovençaux, la voyelle tonique porte le signe diacritique courant pour indiquer le timbre du "e" fermé "é" ou ouvert "è" et ce principe est étendu à toutes les voyelles accentuées. Afin d'éviter les surcharges, le timbre des autres voyelles n'est pas précisé. Publier le texte écrit par Marguerite Bovier n'échappe pas à un travail de translittération qui, paradoxalement, exige de l'éditeur une haute fidélité à la version originale tout en systématisant le mode d'écriture et en éliminant les variantes internes *(bienno* l. 11,19 et *biennio* l. 28, *trinna* l. 18 et *treinna* l. 21). Les erreurs patentes sont corrigées *(ya* l.17, le singulier pour le pluriel). Quant aux ambiguïtés et aux interventions régulatrices de l'éditeur, elles doivent être signalées dans l'appareil critique. En dépit des limites et des insuffisances de ce système de notation, les patoisants le décodent rapidement et apprécient la lecture d'un récit dans leur parler.[2]

Hestoire det Evolèna

Ein oun temps lets Evolènards yallavoun aun martha est éns fénrets ein Autha, c'est a dire dans la vallé d'Aoste ein Italie.

Or yret pé l'an 1859 a 1861 yo cha pas tota fé justo l'an, plusiauns Evolènards entrautres Pirro Favre, Juan Favre, Juan Fauchère, Taugnoz Maure, Maria Crettaz, Juan Beytreson, yran parténc po alla ein ouna fénre d'Autha, est ein ché temps lén fret le bienno, c'est-a-dire le glacier et le glacier d'Arollaz, car ye passavoun lo mont Collon, yret au cumencement det Novembre, est staun mundo ya éntha soreprénc pet le croei

Istouáre dè Volèïnna

En oun tèïn lèj Evolenár yalávoun óou martchyà è éi féére ènn Ótha, *c'est-à-dire dans la vallée d'Aoste* ènn Italie.

Or yìre pé l'ann 1859 a 1861 yo chà pá tòta fé jyùsto l'ann, plujyóouj Evolenár entrótre Pìrro Fâvre, Jywan Fâvre, Jywan Fochyeùre, Tónyo Móre, Màrya Krètha, Jywan Beitrujòn, yiràn parték po alá enn oùnna féére d'Ótha, è en ché tèïn lé ìre le byeùnyo, *c'est-à-dire le glacier et le glacier d'Arolla,* kar ye pachavoun lo Mon Kolòn, yìre óou kumeïnsemèn dè novàmbre, è stóou moùndo yann igthá choreprék pè lo kroué tèïn dóou tèïn k'iràn chlo bjeùnyo. Le

temps d'aun temps quiran tlo biennio. Le Juan Béntreson que iret le plus rebousto ya possuncu trinna lets atro fourra dets tlo bienno aun mi lo Taunio Maure est luin-mimo ya éntha prénc pet lo frénc ye chesse treinna a zenollon ma ya pas possuncu surti est lets ya trova la mort est le Pirro Favre ya ounc zalayet lets manssets est le le soun tzesoie. Unatre viazo oun sindync Vuignet det Volènna yret ounc passa lo tzaten ein ounna muntagne det la vallée d'Autha, yein tornein est ein passein tlo biennio le le yet venoun sonno, ye chesse counca est ye chesse reveilla ein l'atre mundo, l'an apré ya trova la cadavro.

Jywan Beitrejòn que Ire le plu reboùsto ya pochoùk treïnná lèj âtro foùra dèchlo byeùnyo óou mi lo Tónyo Móre è loui-mîmo ya igthá prék pè lo frék ye chèss treïnná a zenolyòn má ya pá pochoùk chourtì è lè ya trová la mòò è le Pîrro Fâvre ya jouk zalâye lè manch è le le choun tsejoueù. Ounâtre vyâzo oun chendìk Vouïnyè dè Volèïnna yìre jouk pachá lo tsatèïn enn oùnna mountànye dè la valéy d'Ótha, en tornènn è en pachèn chlo bieùnyo le le yè venoùk chónno, ye chèss kougchyà è ye chèss revelyà en l'âtre moùndo, l'ann apré yan trová lo kadâvro.

Notes

[1] FOLLONIER-QUINODOZ, Marie (1989) *Olèïnna. Dictionnaire du patois d'Évolène.* Texte original revu et préparé pour la publication par Pierre Knecht.

[2] Ci-après, la version authentique de Marguerite Bovier est présentée dans la colonne de gauche et le texte établi selon la graphie de *Olèïnna,* en vis-à-vis.

L'explicite et l'implicite dans la transcription des documents oraux

Jean-Claude Bouvier

La transcription d'un texte oral est toujours une gageure difficile à tenir, comme le savent bien tous ceux qui sont ici. Parce que, malgré la forte pression de l'audio-visuel dans notre civilisation contemporaine, nous avons des difficultés à nous référer d'une façon exclusive à des documents qui ne soient pas en quelque sorte fixés et validés par l'écrit, nous éprouvons toujours le besoin de mettre par écrit les résultats de nos enquêtes orales faites au magnétophone ou à la vidéo. Et du même coup nous nous trouvons écartelés entre notre volonté de ne pas trahir le message oral que nous avons recueilli et l'impérieuse nécessité de transposer et d'adapter ce message en le faisant passer d'un code à un autre code et plus largement d'un système de références culturelles à un autre système.

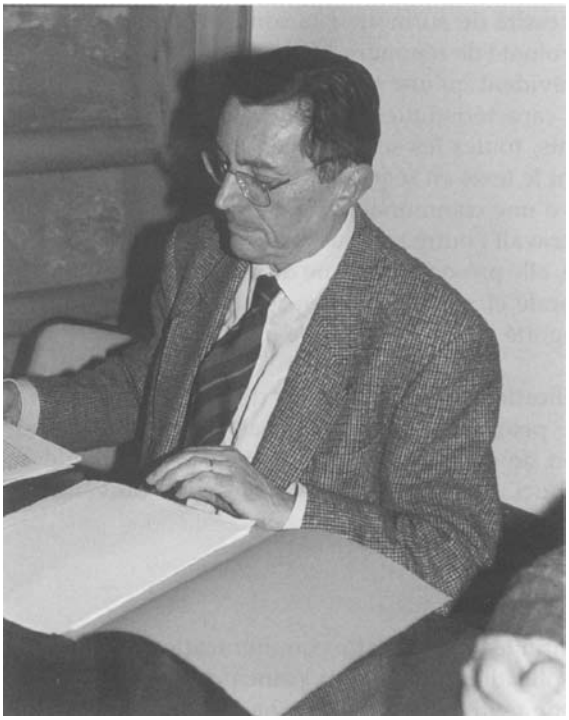

Cela étant dit, nous sommes ici pour étudier les problèmes posés par la transcription des documents oraux, que nous pratiquons souvent les uns et les autres et il n'est pas question de se dérober... J'ajouterai qu'il existe déjà sur ces questions toute une littérature qui peut nous servir de guide, même si on s'aperçoit souvent à l'usage qu'elle est loin de répondre à tous les cas de figure que l'on peut rencontrer et qu'il manque encore un vrai manuel présentant la diversité des choix possi-bles1. Mais il faut bien dire que pour en arriver là il faudrait d'abord que tous les transcripteurs, du moins ceux qui publient leurs travaux, acceptent d'exposer très simplement, mais d'une façon complète, les principes qui les ont guidés, les méthodes et techniques qu'ils ont adoptées, ce qui n'est pas souvent le cas.

La question préalable à laquelle il convient de répondre est évidemment celle de déterminer l'objectif que l'on vise quand on transcrit, et plus précisément, quand on souhaite publier, de savoir à quel(s) public(s) on veut s'adresser. Je ne ferai pas ici d'exposé général sur cette question, mais me contenterai de dire que la perspective dans laquelle je situe mon intervention est celle dans laquelle se sont engagées, depuis de longues années déjà, nos recherches à Aix sur les ethnotextes. Il me semble que dans la plupart des cas la publication de transcriptions de documents oraux obéit à une double volonté :

- d'une part faire connaître ces documents d'un public assez large, et en particulier des populations au sein desquelles ont été faites les enquêtes (ce qu'on appelle généralement restitution), ce qui exclut la transcription phonétique ;
- d'autre part favoriser une exploitation scientifique des matériaux rassemblés, particulièrement d'un point de vue ethnologique, ou ethnolinguistique, et historique;
- enfin donner la priorité à des textes suivis, qui sont sans doute souvent des extraits d'enquêtes, mais sont envisagés dans une certaine durée, de façon à ce que le lecteur ait une idée assez précise de la nature du discours produit par tel ou tel informateur sur le sujet de l'enquête.

Mais tenir un tel propos, c'est tout simplement aggraver son cas... en ajoutant à la difficulté spécifique au changement de code une autre difficulté, bien connue des chercheurs de terrain : la nécessité de surmonter la contradiction bien réelle entre l'exigence scientifique et la volonté de répondre à l'attente de la communauté culturelle, en la respectant. Il est évident qu'une transcription à l'état brut, reproduisant intégralement toutes les caractéristiques du texte oral - avec toutes les répétitions, tous les bafouillements, toutes les scories que nous produisons tous quand nous parlons - et découpant le texte en séquences rythmiques, est pratiquement incommunicable en dehors d'une communauté scientifique restreinte, pour laquelle elle est un document de travail : outre son austérité et sa difficulté de lecture, surtout si elle est phonétique, elle présente le risque de donner une image fort dévalorisante de la production orale et par voie de conséquence peut être considérée comme une atteinte à la dignité des locuteurs et de leur culture.

Malgré tout, beaucoup de publications qui ont paru ces dernières années montrent qu'un compromis honorable peut résoudre au moins en partie cette contradiction. Il repose sur l'application de deux principes essentiels : une fidélité au contenu et à l'expression et un souci de lisibilité qui l'un et l'autre doivent être respectueux de la dignité des personnes.

***

Cela étant dit, pour aborder enfin le sujet de cette communication, la pratique de transcription résultant de l'application de ces deux principes est terriblement exigeante. Le compromis implique évidemment des renoncements, c'est-à-dire en l'occurrence

une certaine restriction des informations provenant de la production orale. Mais cet appauvrissement relatif ne doit en aucune façon avoir pour conséquence une réduction du texte à son apparence formelle de texte, ou, si on préfère, à ses seuls aspects explicites. En d'autres termes ce serait une grave mutilation du matériau oral recueilli dans les enquêtes, si la transcription n'avait pas pour ambition de révéler, d'une façon ou d'une autre, une grande partie de l'implicite contenu dans le message oral, en un mot d'informer d'une façon satisfaisante le texte.

D'un point de vue linguistique, on le sait bien, l'alliance de l'explicite et de l'implicite, c'est la prise en compte du *contexte linguistique* et pas seulement de la suite d'énoncés grammaticaux qui constituent le texte. Ce contexte ne peut pas se réduire à ce qu'on appelait assez bizarrement les "éléments supra-segmentaux" du langage, comme l'accentuation et l'intonation. Il comprend aussi tout ce qui concerne le rythme de l'oral, le débit de la phrase, et donc les phénomènes d'allongement de certains éléments, d'accélération ou ralentissement..., et d'une façon plus générale les différentes modalités du discours qui à l'oral sont exprimées par des moyens spécifiques : l'émotion, la colère, le rire, la pudeur, l'hésitation... , et qui évidemment sont d'une importance extrême pour pouvoir décrypter correctement la signification du message. Il comprend ainsi bien entendu l'ensemble des gestes et attitudes que l'enquête au magnétophone ne perçoit pas évidemment, mais que le transcripteur peut en théorie du moins inclure plus ou moins dans son travail.

Mais la linguistique moderne, et particulièrement la linguistique pragmatique, a bien établi que cet environnement du texte, qui définit la nature même du langage articulé, ne peut pas suffire pour rendre compte de la complexité de la communication linguistique orale, qui met toujours en scène au moins deux interlocuteurs, un émetteur et un récepteur (même dans le cas de monologues) et qui résulte de la combinaison des paroles qu'ils échangent. Comme le dit Catherine Kerbrat-Orecchioni, « l'exercice de la parole ... est une pratique collective, où les différents participants mettent en œuvre un ensemble de procédés leur permettant d'assurer conjointement la gestion du discours produit »[2].

Cette approche interactionnelle du langage nous amène à définir ce que j'appellerai un *contexte situationnel.* Dans le cas précis des enquêtes orales, à partir desquelles sont faites les transcriptions, il s'agit principalement de la relation qui s'établit entre les interlocuteurs en présence, c'est-à-dire d'abord l'enquêteur et l'enquêté : dans une large mesure le texte oral provenant de l'enquête n'est pas seulement, comme on le laisse entendre trop souvent, le produit du seul informateur - même s'il est vrai que sa part y est prépondérante -, mais le résultat d'une interaction entre les deux acteurs de l'enquête. Par ailleurs pour affiner ce concept de contexte situationnel, il faut tenir compte des autres interlocuteurs éventuels, les assistants qui ne disent rien, mais qui peuvent exercer une certaine forme de pression sur le déroulement de

l'entretien et qui peuvent aussi se transformer en informateurs secondaires essayant de s'immiscer dans le dialogue. Et bien entendu il faut prendre en considération les divers événements qui ponctuent l'enquête : perturbations diverses, arrêt momentané pour des causes diverses et reprise, etc.

Enfin il y a un troisième type de contexte qui intervient nécessairement quand on étudie des résultats d'enquêtes orales, je dirai même quelle que soit l'orientation de cette étude : c'est le *contexte socio-culturel.* C'est un truisme de dire, mais il faut, je crois, le répéter souvent, qu'une production orale est incompréhensible et en tout cas inanalysable si on ne peut pas se référer aux données sociales et culturelles qui l'imprégnent et l'informent. Ce contexte-là c'est en quelque sorte l'avant du discours, individuel et collectif à la fois : c'est l'histoire personnelle de l'informateur, son rapport à l'histoire, son appartenance à une catégorie sociale, son insertion dans une communauté culturelle déterminée...

***

Il est clair qu'une transcription quelle qu'elle soit, et à plus forte raison celle à laquelle nous nous référons ici, ne peut pas intégrer toutes ces données. Elle ne peut pas rendre également explicites tous les éléments du contexte dont on vient de parler. Plusieurs niveaux sont de ce point de vue-là à distinguer.

Le contexte socio-culturel, sans cesse présent à l'esprit de l'enquêteur-transcripteur-analyseur, peut difficilement être explicité dans la transcription qui sera publiée. Il fera l'objet d'une présentation plus ou moins développée dans les "co-textes", produits par l'auteur de la publication, qui sont en fait des métatextes du discours de l'enquête : les introductions, les commentaires ou notes accompagnant le texte transcrit, les annexes...

Le contexte linguistique et le contexte situationnel seront pris en compte dans la transcription, mais d'une façon nécessairement partielle. Les procédures conventionnelles que l'on pourra utiliser seront inévitablement sélectives et donc réductrices, dans la mesure où on essaie d'appliquer les deux principes énoncés ci-dessus : fidélité dans le respect et lisibilité.

D'une façon générale il semble bien que les possibilités offertes au transcripteur dans ce cas se limitent à l'inventaire suivant :

1 - Le contexte linguistique
- les faits d'intonation peuvent difficilement être notés par d'autres moyens que les points d'interrogation et d'exclamation ;
- les pauses seront aussi marquées comme à l'écrit par des points, points-virgules, virgules, ce qui permet une différenciation assez grossière, mais claire et somme toute pertinente. Une pause qui semble renforcée, et donc en apparence significati-

ve, pourra être marquée par une ou plusieurs barres transversales, qui se placera ainsi après le signe de ponctuation, point ou virgule... La ou les barres transversales pourront aussi être placées après un mot à l'intérieur d'un énoncé, quand il y a une brusque rupture du discours ;
- le rythme pourra être approché d'assez loin par divers artifices. Là encore les signes de ponctuation habituels de l'écrit peuvent être utilisés avec profit : une abondance de virgules, placées là où on ne les attend pas nécessairement, marquera un débit haché, qui tend à s'étirer dans la durée ; une absence de virgules, semblant là encore contraire à l'usage, indiquera un rythme accéléré ;
- les hésitations, essentielles dans un discours oral, seront marquées par les points de suspension qui pourront être plus ou moins nombreux selon la durée de l'hésitation. On évitera bien sûr de les confondre avec les pauses qui impliquent une rupture du débit et donc un silence, alors que l'hésitation se réalise dans la continuité du débit : les points de suspension traduisent les "eu, eu..." plus ou moins intensifs du discours oral ;
- l'intensité de la voix et donc l'allongement de certains éléments se produisant en dehors des règles habituelles de l'accentuation pourront être marqués par une écriture en caractères majuscules des mots ou des syllabes concernées ;
- les réactions dues à l'émotion sont certainement difficiles à noter quand elles sont exprimées par des jeux de physionomie ou des gestes. Toutefois, en marge du texte publié ou même entre parenthèses, quelques précisions peuvent être données (p. ex. geste de la main, M. X se lève brusquement, donne des coups sur la table, etc.), mais, il faut bien le dire, elles resteront assez sommaires. Le rire ou le sourire seront en revanche plus facilement indiqués dans la transcription. Un R pour rire ou un S pour sourire peuvent être placés entre parenthèses après le mot ou groupe de mots sur lesquels ils portent : ce mot ou ces mots seront alors mis en caractères différents du reste du texte, pour bien marquer les limites du rire ou du sourire.

2 - Le contexte situationnel
- la place de l'enquêteur et son rôle dans le déroulement de l'enquête seront d'abord manifestés par une transcription pleine et entière de sa parole d'enquêteur. Cela veut dire non seulement les questions qu'il pose pour introduire la parole de l'enquêté ou pour la relancer, mais aussi bien sûr toutes les interventions qu'il peut être amené à faire, pour approuver ce que dit l'informateur, l'encourager à continuer, partager son émotion, rire avec lui, etc. ;
- du même coup certaines particularités de la communication, qui peuvent avoir une incidence notable sur le déroulement du dialogue entre l'enquêteur et l'enquêté pourront être marquées : ainsi par exemple le chevauchement de certaines phrases ou membres de phrase, c'est-à-dire les deux interlocuteurs parlant en même temps, ou l'un commençant à parler avant que l'autre ait fini... ;
- l'intervention d'informateurs secondaires, les événements ayant une incidence sur l'enquête peuvent être notés en marge ou en notes sans difficultés.

Pour illustrer mon propos, je prendrai l'exemple de la transcription d'un enregistrement réalisé il y a douze ans à Romans (Drôme). Il s'agit d'une enquête d'histoire orale, concernant les maquis du Vercors pendant la deuxième guerre mondiale et surtout la fin tragique de ces maquis pendant l'été 1944. L'informateur, M. Chapuis, est un professeur de lycée technique en retraite, qui a participé au maquis du Vercors et y a joué un rôle assez important : démobilisé en juin 1940, il a commencé par faire un peu de résistance, puis est arrivé assez tard dans le Vercors, en juin 1944 ; il a été affecté tout de suite à l'État-Major du Commandant du Vercors, le chef d'État-Major Huet, pour y exercer la responsabilité des transmissions téléphoniques. L'extrait présenté ici se rapporte à la période finale des maquis du Vercors : la dispersion après l'écrasement du Vercors par les Allemands.

La transcription réalisée est à peu près conforme aux principes exposés ci-dessus. Comme on pourra s'en apercevoir en écoutant l'enregistrement, le discours oral est respecté au maximum, tout en tenant compte le plus possible des conventions de l'écrit. La ponctuation de l'écrit est adoptée, parce qu'elle est pratique et relativement claire. Toutefois les barres transversales sont utilisées pour indiquer un silence, c'est-à-dire une pause d'une durée supérieure à la pause syntaxique usuelle, ainsi :

- à la ligne 4 : « ... en direction des Barraques./... »
- à la ligne 16 : « Alors... les militaires de carrière sont restés entre eux./ / » (silence prolongé qui est en fait coupé par l'acquiescement de l'enquêteur : « oui, oui »).
- à la ligne 19 : « ... nous sommes restés entre nous./ »

Les points de suspension expriment l'hésitation, nettement distinguée de la pause. A la ligne 14 cette hésitation est plus longue que dans les autres cas, semble-t-il : j'ai donc mis six points au lieu de trois.

Le rire est indiqué à trois reprises par (R) : la première fois, c'est une ponctuation faite par l'enquêteur à la fin de l'exposé d'un épisode ; les deux fois suivantes il accompagne des propos de l'informateur, une phrase entière dans le premier cas, un élément assez bref dans le deuxième, écrits en italique.

Le chevauchement de phrases entre l'enquêteur et l'enquêté se produit à deux reprises : « Et ça a duré longtemps / Par bonheur » ; « été drôle / douze jours ». Dans le premier cas, c'est une question que l'enquêteur a essayé (maladroitement et inutilement) d'insérer dans le récit de l'enquêté ; dans le deuxième, c'est une sorte d'écho de l'enquêteur à une information de l'enquêté.

On peut évidemment se demander si telle qu'elle est cette transcription est suffisamment lisible pour une publication ? Je le crois, bien que ce soit sans doute la limite extrême. Peut-être certains élagages seraient-ils nécessaires : p. ex., la répétition de syllabes (« il fil, il filtrait de l'eau », à la ligne 24), ou d'une préposition (« de, de conserves », à la ligne 7).

Mais la question essentielle est de savoir ce qu'apportent ces conventions de transcription à la compréhension et à l'interprétation du texte. Bien que cet extrait soit assez court et moins chargé d'information ou d'émotion que d'autres passages de cette enquête, plus difficiles à présenter en peu de temps, on peut faire quelques observations:

A - Interaction entre enquêteur et enquêté

Au début la relation est simple et directe : une question assez précise entraîne un récit. Mais par la suite la relation est plus complexe. Deux cas de figure se produisent:

1) l'intervention de l'enquêteur en cours de récit peut avoir une influence sur l'informateur : le rire de l'enquêteur déclenche le rire de l'informateur, à propos des conserves, et plus encore l'oblige à expliciter son discours (« parce que je prévoyais... »). Le cas de la deuxième intervention est plus compliqué : le « oui, oui » de l'enquêteur est une approbation, non du fait lui-même mais du jugement que l'on peut avoir sur le fait, qui est sollicitée en fait par la pause de l'informateur ; elle est à son tour approuvée par la réponse « hein » de l'informateur. Il y a là un jeu subtil sur une question qui tient particulièrement à cœur à M. Chapuis et qui explique certaines difficultés que la résistance a pu connaître dans ce massif : l'écart entre les civils et les militaires.
   La troisième intervention « douze jours » qui est un écho révélant l'étonnement de l'enquêteur a pour effet simplement d'amener l'informateur à renchérir sur l'importance de l'information.

2) Mais l'intervention de l'enquêteur peut aussi être sans effet sur le déroulement du discours. La question « ça a duré longtemps » passe inaperçue, du moins en apparence : le fil du discours n'est pas brisé, mais la réponse est différée.

B - Les rires et les hésitations indiqués dans la transcription informent sur certains comportements de l'informateur, sur la façon dont il a vécu et revit maintenant cette page douloureuse de l'histoire. On notera en particulier :

- les efforts de mémoire que traduisent plusieurs de ces hésitations : p. ex., « Et ... nous avons pris le chemin des crêtes... ». Les hésitations nous font observer un processus de construction ou de reconstruction du souvenir ;
- une certaine gêne à parler de lui-même, parce qu'il estime tout au long de son témoignage que sa position était ambiguë et difficile à assumer : à la fois simple résistant, solidaire des maquisards de base, et quelque peu privilégié parce qu'il a été recruté à l'État-Major. Plusieurs hésitations ou difficultés d'expression s'expliquent à mon avis de cette façon ;
- la discrète, mais réelle amertume du civil démobilisé à l'égard des militaires de carrière qui, même dans des moments de débandade fortement chargés d'émotion comme celui-là, gardent leurs distances. Le rire qui suit le jeu de mots sur *remercie* est un moyen pudique de dissimuler cette amertume.

Pour terminer ce rapide exposé, je rappellerai d'abord les limites précises dans lesquelles il s'inscrit : problèmes posés par la transcription en vue de publication d'un texte oral situé dans son contexte. Mais bien sûr il ne s'agit pas de n'importe quel texte oral : il est en français, non en dialecte, et a été recueilli dans le cadre d'une recherche sur la mémoire orale qu'en l'occurrence on appellera plutôt histoire orale. Je n'ai donc rien eu à dire de la notation de la matière phonétique de la langue, question particulièrement aiguë quand on a affaire à des parlers locaux pour lesquels une norme graphique n'est pas toujours existante ou adaptable, ni non plus des aspects morphologiques ou syntaxiques de la transcription.

Alors la question se pose de savoir si les conclusions que j'ai tirées de cet exercice sont applicables à la situation du Val d'Aoste, c'est-à-dire à la fois aux données linguistiques du francoprovençal valdôtain, aux conditions dans lesquelles se font ici les enquêtes orales et aux objectifs qui leur sont assignés. Ce que je sais déjà de l'énorme travail de prospection et de publication réalisé par nos amis du Val d'Aoste me conduit sans aucun doute à répondre : oui, même s'il est évident que des adaptations sont nécessaires en fonction de ces différents paramètres. En définitive ce que j'ai tenté de définir, c'est un modèle possible, le cadre dans lequel devrait se faire une approche du texte oral qui combine l'exploitation scientifique rigoureuse et la réappropriation d'un patrimoine culturel, d'une mémoire collective, par une communauté humaine qui veut aller de l'avant en se souvenant d'elle-même.

Notes

[1] Voir en particulier : Mary Jo DEERING, *Transcribing without Tears : A Guide to Transcribing and Editing Oral History Interviews,* Washington D.C., George Washington University Library, 1976 ; Willa K. BAUM, *Transcribing and Editing Oral History,* Nashville, American Association for State and Local History, 1977 ; Anne-Marie HOUDEBINE, "Pour qui, pourquoi et comment transcrire ?", *Français dans le monde,* n° 145, 1979 ; *Tradition orale et identité culturelle - Problèmes et méthodes* (sous la direction de J.C. BOUVIER), Paris, Editions du CNRS, 1980 ; Vivian LABRIE, *Précis de transcription de documents d'archives orales,* Québec, Institut Québécois de recherche sur la culture, 1982 ; Sabina CANOBBIO, "Testi dialettali ed etnotesti nell'Atlante linguistico ed etnografico del Piemonte occidentale: appunti per una classificazione", in *Atlante linguistico ed etnografico del Piemonte occidentale - Materiali e saggi 1984,* Torino, Regione Piemonte, 1985, pp. 207-343 ; Claire BLANCHE-BENVENISTE et Colette JEANJEAN, *Le français parlé,* CNRS-INALF, Paris, Didier-Erudition, 1987 ; Françoise CADET, *Le français ordinaire,* Paris, Armand-Colin, 1989.

[2] Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, *Les interactions verbales,* tome I, Paris, Armand Colin, p. 24.

Extrait d'une enquête faite auprès d'un ancien résistant du Vercors :
M. Chapuis, né en 1912 à Saint-Jean en Royans, habitant Romans

(enquête J.C. Bouvier, 31-10-82)

ENQ. - Et vous alors, comment vous avez quitté le Vercors, Vous êtes parti à pied, non... ?

M.C. - Oui. Alors là... ordre de dispersion. Nous sommes descendus, nous sommes donc... nous sommes descendus en direction des Barraques. / ... Arrivés aux Barraques... il y avait... un camion, qui avait encore pas mal de provisions des conserves espagnoles, du saumon, etc... J'ai pris mon sac, les choses inutiles, j'ai tout envoyé dans le fossé, et j'ai rempli le tyrolien, de, de conserves.

ENQ. - (R)

M.C. - *Parce que je prévoyais que ça pouvait durer quelque temps* (R). Et... de là j'ai gardé je crois juste une couverture, quelques... objets de toilette... puis tout le reste... mon sac de couchage, une couverture un sac de couchage. Puis tout le reste j'ai tout envoyé en l'air et rempli avec des... des provisions quoi. Et... nous avons pris le chemin des crêtes... de Saint... en dessus... pour rejoindre en dessus de Saint-Laurent. Et…… là... nous nous sommes divisés en deux groupes. Le colonel m'a... m'a remercié, *de toute façon oui* (R), de ce que j'avais fait pour lui. Mais enfin m'a dit de leur (?) dire : on va se... disperser en deux groupes. Alors... les militaires de carrière sont restés entre eux. / /

ENQ. - Oui oui.

M.C. - Hein ! Et... nous y avait des gars du Deuxième Bureau tout ça... nous sommes restés entre nous. / Et nous avons trouvé une grotte, en dessus de Saint-Laurent là... où nous sommes restés... camouflés, pendant... je sais pas, en attendant que les Allemands partent quoi.

ENQ. - <u>Et ça a duré longtemps ?</u>

M.C. - <u>Par bonheur</u> dans cette grotte, il fil, il filtrait de l'eau, qui avait un goût de terre prononcé mais enfin, qui nous a pas donné de coliques. Et... assez, quelques bou... nous avions quelques... boules de pain au départ, puis mes conserves. Et nous avons tenu le coup... enfin, pendant douze jours... ça a pas <u>été drôle.</u>

ENQ. - <u>Douze jours !</u>

M.C. - Douze jours oui... douze jours... à la fin on avait droit dans la journée à une tranche de pain et du... un peu de... de saumon quoi, et puis à boire. Je sais que j'ai resté couché...

Pour une représentation « globale » de la langue parlée : l'Atlas linguistique audiovisuel du Valais romand

Andres M. Kristol

1. Présentation

Dans la première partie de cette contribution, j'examinerai certains problèmes généraux liés à l'édition et à la transcription des documents oraux. Ces réflexions justifient les options que nous avons prises pour le projet *d'Atlas linguistique audiovisuel des dialectes francoprovençaux du Valais romand (ALAVal)* qui est en cours d'élaboration au *Centre de Dialectologie* de l'Université de Neuchâtel. Ensuite, dans la deuxième partie, j'illustrerai de quelle manière, dans le cadre de notre projet, nous cherchons à éviter certaines de ces difficultés, en créant un document linguistique « global », un nouveau type de « transcription » du document dialectal.

2. Documents oraux : problèmes de transcription et d'édition

2.1. En tant que dialectologues, dans la mesure où nous nous occupons de cultures linguistiques qui sont essentiellement orales, nous nous trouvons dans une situation paradoxale. Notre « matière première », les corpus linguistiques sur lesquels nous travaillons, appartiennent à l'oralité ; les dialectes qui nous intéressent sont des formes linguistiques qui, par leur nature même, puisent leur raison d'être dans la communication orale, et que faisons-nous ? Par tous les moyens, nous cherchons à transformer ces documents *oraux* en documents *écrits.* Or nous savons parfaitement qu'en réalité, un transcodage fidèle d'un corpus

oral par les moyens de l'écrit n'est pas possible. Lorsqu'on donne une forme écrite à un document oral, il *y* a forcément une foule d'informations qui se perdent[1]. Aucune transcription n'a été capable, jusqu'ici, de fournir une représentation fiable de la mélodie, de l'accent, du rythme de la phrase transcrite : représenter le code oral par les moyens du code écrit, c'est du même ordre que la représentation d'une symphonie de Beethoven par sa partition — un musicien entraîné est capable de *lire* cette partition, voire même d'imaginer une interprétation musicale, mais la partition est et restera muette, et on sait très bien que différents musiciens interpréteront différemment une même partition. De la même manière, la représentation des données orales par les moyens du code écrit — même si elle est *fidèle* dans les informations qu'elle contient — ne peut jamais être *complète.* Je pense donc que dans le meilleur cas, la transcription linguistique sera toujours un piètre substitut de la réalité orale.

Au fait, pour quelle raison cherchons-nous à transcrire des documents oraux ? J'ai l'impression, parfois, que c'est surtout parce que nous sommes encore enracinés dans une manière de penser plus ou moins ancestrale. Depuis que les premières hautes cultures de l'humanité ont développé des systèmes d'écriture, *écrire* signifie « conserver la parole humaine ». Jusqu'à une époque très récente, *écrire a* été le *seul* moyen disponible pour conserver la parole humaine. Nous sommes donc tous imprégnés de cette idée : conserver la parole, c'est *écrire ;* accéder à l'information, c'est *lire.* C'est au prix d'une longue formation que le lettré acquiert la maîtrise de l'écrit ; la capacité d'accéder rapidement à n'importe quel savoir à travers la lecture est un acquis civilisatoire important. Loin de moi de mettre en question cet acquis ; simplement, je crois que, si nous restons polarisés par l'idée de publier des documents oraux en recourant uniquement aux ressources de l'écrit qui nous sont familières, nous risquons de nous trouver dans une impasse.

2.2. Regardons donc rapidement quels sont les moyens de transcription à notre disposition et leur « rendement » pour l'édition de documents oraux. Essentiellement, on distinguera les transcriptions *phonétiques* et les transcriptions *orthographiques.*

En ce qui concerne les systèmes de transcription phonétique, il est assez significatif de constater qu'ils se sont développés au moment même où les progrès de la technique ont permis la conservation de la voix humaine par d'autres moyens que la transcription écrite. C'est comme si, dans la mentalité des linguistes de la fin du XIXe siècle, le disque n'avait pas suffi, comme s'il avait fallu absolument rendre les corpus *oraux* accessibles à un public de *lecteurs.* Depuis une centaine d'années maintenant, nous possédons ainsi de bons systèmes de transcription phonétique, qui ont fait leurs preuves. Quels que soient les mérites incontestables de ceux-ci, il faut pourtant reconnaître qu'aucune transcription phonétique ne nous permet de restituer correctement un dialecte que nous ne pratiquons pas nous-mêmes, un dialecte pour lequel nous ne disposons pas de documents sonores ; un document transcrit reste un document muet. En outre, même un linguiste expérimenté n'accè-

de pas aisément à l'information lorsqu'elle est présentée sous forme de transcription phonétique. Dès qu'une transcription phonétique est d'une certaine longueur, on est obligé de décortiquer patiemment le texte ; on essaie de le reconstituer en le lisant à haute voix, tout en sachant pertinemment que la tentative est vaine[2].

J'écarte donc *provisoirement* les transcriptions phonétiques, qui ne sont « praticables » que de manière ponctuelle, lorsqu'il s'agit par exemple d'indiquer une prononciation insolite dans le cadre d'une transcription orthographique traditionnelle.

En ce qui concerne les transcriptions « orthographiques », les analyses du français parlé telles qu'elles sont proposées par exemple par C. Blanche-Benveniste et al. (1990) ont montré que pour une langue de culture comme le français, les transcriptions qui utilisent les ressources du code écrit traditionnel sont d'une grande utilité ; elles facilitent considérablement la consultation des documents. La transcription orthographique est sans doute une bonne solution dans le cas d'une langue et d'une civilisation qui possèdent une longue tradition écrite, une tradition écrite *stabilisée*[3].

La situation se présente pourtant d'une manière tout à fait différente lorsqu'on a affaire à des corpus oraux qui représentent des langues ou des dialectes restés confinés à l'expression orale. En effet, un des principaux problèmes auxquels on est confronté dans l'édition de corpus dialectaux, c'est l'absence de conventions orthographiques qui permettraient de transcrire sans problème les documents oraux que nous recueillons. Comme il n'existe aucun modèle de prestige reconnu, on observe en général une foule de tentatives plus ou moins locales de codifier et de transcrire le « patois ». Chaque région, chaque vallée, et peut-être chaque auteur qui a essayé de publier en dialecte a développé ses propres conventions orthographiques. On peut donc se poser la question de savoir *quel modèle* de l'écrit dialectal on veut adopter, et on doit se poser la question de savoir *pour qui* nous publions. Si nous transcrivons des documents oraux pour un public local, on peut sans doute adopter une convention orthographique régionale, dans la mesure où elle existe. Mais le problème principal n'est même pas là. Étant donné que le dialecte est essentiellement un moyen de communication orale, il n'existe en fait aucun public susceptible de lire les textes publiés en dialecte. La découverte douloureuse que font la plupart des auteurs qui rédigent en dialecte, c'est le fait que leur public potentiel — même les personnes qui possèdent parfaitement leur dialecte — ne savent pas lire les textes rédigés dans leur langue maternelle. Il est bien connu que la littérature dialectale, en règle générale, n'attire qu'un petit public d'amateurs. Et même ce public d'amateurs a de la peine à décoder les textes qui s'adressent à lui. Au cours d'une enquête dialectologique, on rencontre régulièrement des personnes qui déclarent qu'ils ont de la peine à lire les textes rédigés en dialecte, qu'ils doivent articuler à haute voix le texte qu'ils ont devant les yeux pour le comprendre. La raison en est simple : comme dans le cas du linguiste qui peine à déchiffrer un texte en transcription phonétique, les lecteurs

dialectophones n'ont pratiquement jamais eu l'occasion de se familiariser avec le code écrit de leur propre langue, ils sont restés « analphabètes » dans leur langue maternelle, même s'ils possèdent à la perfection le code écrit d'une ou même de plusieurs langues de culture supra-régionales, qui ont été les langues de leur scolarisa-tion[4]. Lorsqu'on compare les performances de lecture, dans un texte rédigé dans une langue scolaire et dans une langue qui ne jouit pas de ce privilège, on se rend compte que ce manque d'entraînement constitue probablement le principal handicap pour la diffusion de textes rédigés en dialecte, quel que soit le système de transcription : alors que la scolarisation nous apprend à balayer les textes des yeux seulement (et que, par conséquent, l'accès à l'information est extrêmement rapide), la lecture à haute voix est toujours lente et peu efficace.

Dans un certain sens, avant que nous puissions publier des textes qui transcrivent des corpus oraux dialectaux, il faudrait donc que deux conditions soient remplies :

a) Publier un document oral présuppose qu'il existe des conventions orthographiques qui permettent de le transcrire. La langue dans laquelle nous travaillons devrait donc posséder une tradition orthographique stable. Si ce n'est pas le cas, il faut la créer — et s'il s'agit d'une langue dialectalisée, on connaît les problèmes que pose l'élaboration d'une norme écrite supra-régionale : comme le montre l'exemple actuel de la nouvelle langue écrite rhétoromane dans les Grisons, le *rumantsch grischun,* les problèmes d'acceptation d'une telle langue sont considérables[5]. Comme le montrent différentes enquêtes dialectologiques ou sociolinguistiques — l'exemple le plus récent que je connaisse est celui de Cornelia Stroh en Lorraine (1993: 133-134) —, très souvent les locuteurs dialectophones sont de l'avis qu'une graphie standardisée « trahit » l'originalité de leur dialecte, de leur langue régionale, et c'est probablement une des principales raisons pour lesquelles les graphies normalisées qui ont été proposées par exemple pour l'occitan ou pour le romanche des Grisons ont connu et connaissent encore de grands problèmes d'acceptation.
b) Même dans le cas où nous pouvons nous appuyer sur des conventions orthographiques comme c'est le cas du francoprovençal valdôtain, pour lequel nous avons les propositions d'Ernest Schüle (1980) revues par le *Centre René Willien* — et même si ces conventions sont acceptées dans la région concernée —, le problème n'est pas résolu pour autant. Dans un certain sens, si nous désirons publier des documents dialectaux, nous devrions préalablement « créer » notre public : nous devrions procurer aux dialectophones une formation scolaire leur permettant de lire leur dialecte — c'est la stratégie qui a été adoptée par exemple au Val d'Aran espagnol, situé dans les Pyrénées, où la langue du terroir est un dialecte gascon pour lequel on a élaboré une norme écrite enseignée par l'école ; et c'est également la stratégie qui est essentiellement adoptée dans les différentes régions romanches, en Suisse. Dans une région qui n'a pas de tradition écrite en langue régionale, cela présuppose pourtant un effort considérable de scolarisation, qui ne peut porter de fruit qu'à long terme ; l'actuelle génération des adultes, celle que nous aimerions atteindre par nos publications, en fait tous ceux qui ont déjà fini leur cursus scolaire, sont en quelque sorte

« perdus ». Je pense que c'est probablement ce manque de scolarisation qui explique en partie l'échec du renouveau occitan, qui — malgré l'élaboration d'une norme écrite — n'a pas réussi à implanter les principes de la graphie occitane dans un public assez large pour garantir un accès aux publications en occitan moderne.

2.3. Voilà donc le problème auquel nous sommes confrontés : pour les différentes raisons que je viens d'évoquer, il est difficile de publier les documents à base orale qui sont à notre disposition. On est donc amené à se demander si la publication « traditionnelle » des documents oraux, la publication imprimée sur papier, est vraiment la solution qui correspond à nos besoins.

En fait, un certain nombre d'alternatives sont *apparemment à* notre disposition depuis longtemps. En dehors du disque, il y a la bande magnétique, la cassette audio et, plus récemment, la cassette vidéo. Depuis les années 20 ou 30 de notre siècle, certains laboratoires de phonétique ont publié des disques avec des enregistrements dialectaux, et dans la deuxième moitié de notre siècle, un nombre grandissant d'organismes — qu'il s'agisse d'institutions linguistiques ou d'associations culturelles qui se sont consacrées à la sauvegarde de leur patrimoine linguistique — ont publié des disques et des cassettes (parfois même des documents vidéo) avec des corpus oraux. Je me garderais de critiquer ces publications, même si la qualité scientifique des documents publiés par des amateurs est parfois problématique. Pour moi, ce sont des tentatives extrêmement méritoires car, si nous désirons mettre en valeur une culture dialectale traditionnelle, si nous désirons sortir une langue vernaculaire du ghetto dans lequel elle risque de s'étioler, le moyen le plus efficace est sans aucun doute de lui « donner la parole » : une langue à tradition orale a besoin d'occuper Je terrain non pas dans l'écrit, mais dans tous les espaces de l'oralité. Pour qu'une langue orale vive, il ne faudrait pas la cloisonner dans le musée de l'écrit, mais lui offrir toutes les ressources de l'expression orale, de l'émission de radio en langue vernaculaire aux jeux télévisés, en passant par les cassettes avec des histoires d'aventure ou des contes de fée pour les enfants[6]. Bref, si une langue dialectalisée et essentiellement orale veut vivre, elle doit à tout prix occuper ou reconquérir le terrain de la communication orale en public, et cela dans un cadre plus vaste que les échanges limités aux réseaux de communication « intime », dans la communauté villageoise[7]. Ce n'est que dans un deuxième temps que l'élaboration d'une norme écrite et son enseignement acquiert sa fonction et sa raison d'être : en dehors d'un intérêt purement scientifique, à quoi cela sert-il de publier des transcriptions de documents oraux d'une langue que plus personne ne parle ?

On serait donc tenté de penser que les moyens adéquats pour la publication d'une langue essentiellement orale, ce seraient le disque, la cassette, la vidéo (ou peut-être le livre accompagné d'une cassette audio ou vidéo). En effet, à l'heure actuelle, on peut sans doute admettre que la plus grande partie du public visé est équipé d'une radio à cassettes, voire même d'un magnétoscope. Or, malgré le

« marché » qui existe, et malgré le mérite des publications audiovisuelles, il ne me semble pas que ces enregistrements connaissent un vrai succès, et je ne pense pas que ce genre de publications constitue la vraie solution à nos problèmes[8]. Même quand les documents sonores sont accompagnés de transcriptions (phonétiques ou en graphie traditionnelle), ces publications ne jouent qu'un rôle marginal. La raison en est probablement simple : il n'est pas possible de consulter une cassette comme on consulte un livre. Comment faire par exemple pour accéder à la page 121 du document ? La cassette est un moyen de stockage qui rend l'accès à l'information difficile et nous fait perdre un temps précieux. Il est impossible de feuilleter une cassette, il est impossible de passer rapidement de la page 121 à la page 37, pour suivre un renvoi, ou pour comparer deux informations. Les cassettes audio et vidéo nous placent dans une position de consommateurs passifs. Elles nous imposent *leur* rythme, *leur* vitesse de lecture ; la meilleure télécommande ne nous permet pas de manipuler facilement l'information comme nous le voulons, de retrouver le début de la phrase que nous aimerions réécouter. Même le disque compact, pour lequel les platines modernes facilitent l'accès direct à un morceau donné, ne permettent pas de comparer rapidement deux phrases, deux informations non contiguës. Rien n'égale à cet égard pour l'instant la facilité de consultation du livre imprimé, qui possède une table des matières, qui possède des index et nous permet de sélectionner le chapitre ou le paragraphe qui nous intéresse en particulier, qui encourage ainsi une exploration « interactive », au rythme que nous désirons adopter nous-mêmes. Une fois de plus, nous nous trouvons donc devant une impasse ; il est évident que le disque ou la cassette, même si leur importance est grande pour une culture essentiellement orale, ne résolvent pas les difficultés auxquelles nous sommes confrontés.

3. Le projet *ALAVal*

Évidemment, je ne prétends pas détenir un quelconque « remède miracle » à nos problèmes de transcription et de publication des documents oraux. Néanmoins, je pense que les progrès de l'informatique commencent à nous ouvrir un chemin qui, éventuellement, nous permettra de parvenir à une solution viable, qui réduit considérablement les problèmes du décodage du document écrit tout en permettant un accès libre à n'importe quelle partie de l'information — je parlerai dans ce contexte d'un accès *aléatoire à* l'information, par opposition à la lecture *séquentielle* qui nous est imposée par la cassette audio ou vidéo.

La solution à laquelle je travaille, et que je présenterai ici, c'est la base de données que nous sommes en train d'élaborer au Centre de dialectologie de l'Université de Neuchâtel pour notre *Atlas linguistique audiovisuel* des dialectes francoprovençaux valaisans. Bien entendu, nous sommes encore loin d'un produit fini — cela fait à peine neuf mois que nous avons commencé les travaux. Je parlerai donc uniquement des méthodes de travail que nous avons adoptées et des possibilités de présentation et de consultation qui caractérisent notre projet.

Notre point de départ est simple. Étant donné que les dialectes francoprovençaux de Suisse romande sont sur le point de disparaître, nous avons jugé urgent de sauvegarder sous forme d'atlas un corpus représentatif de *documents sonores* pour une des rares régions de Suisse romande où les dialectes se portent encore relativement bien : dans la plupart des communes montagnardes du Valais romand, les différents dialectes sont encore parlés, du moins par les personnes âgées. En nous inspirant de la démarche de l'équipe de Hans Goebl, qui travaille sur un atlas linguistique sonore des dialectes rhétoromans des Dolomites (ALD, cf. Bauer 1993 ainsi que Goebl 1992, 1993, 1994), nous cherchons donc à constituer un corpus dialectal de documents comparables dans une vingtaine de points d'enquête, qui couvrent l'ensemble du Valais romand. A différence de l'ALD, nous travaillons pourtant avec des *phrases complètes*, et non pas avec des mots isolés.

Précisons que nous n'avons pas la prétention d'enregistrer des dialectes traditionnels inaltérés, « plus vrais que nature » : ces dialectes traditionnels, conservateurs, à l'heure actuelle, n'existent pratiquement plus. Par la force des choses, nous nous contentons donc de documenter les dialectes francoprovençaux valaisans tels qu'ils sont encore parlés spontanément dans la vie quotidienne de 1994, par une des dernières — ou la dernière — générations de dialectophones, tous bilingues, avec tout ce que cela implique pour la forme actuelle de la langue.

Comme le lexique francoprovençal traditionnel de Suisse romande est déjà largement « engrangé » — c'est le *Glossaire des Patois de la Suisse romande* qui s'en occupe — nous évitons de faire de « l'archéologie linguistique », comme cela a été fait dans la plupart des autres atlas linguistiques du domaine gallo-roman ; nous renonçons à « sauver de l'oubli » certains mots devenus très rares[9]. Nous nous concentrons sur d'autres aspects du francoprovençal, qui sont beaucoup moins bien attestés dans les publications disponibles. En morphosyntaxe, nous cherchons à documenter certaines particularités francoprovençales (emploi des temps surcomposés, vestiges de la déclinaison bicasuelle) pour lesquelles un questionnaire de *phrases* complètes est particulièrement favorable. Notre corpus tient compte des principales formes de la phrase simple (énonciatives, interrogatives, impératives) ainsi que d'une sélection de phrases complexes (expression de la causalité, de l'hypothèse, etc.). Une attention particulière a été accordée à l'expression de la deixis personnelle, temporelle et spatiale (système verbal, pronominal, adverbes et prépositions locales, etc.). Le lexique sélectionné atteste de nombreuses divergences dans la structure sémantique du vocabulaire entre le franco-provençal et le français. Enfin, nous nous intéressons à certains phénomènes de la phonétique de la phrase (les phénomènes de liaison, le maintien ou la chute des voyelles finales atones, l'apparition des consonnes appelés « parasites », l'instabilité de l'accent tonique et d'autres phénomènes suprasegmentaux), tous ces phénomènes de l'oralité qui jouent un rôle important en francoprovençal valaisan et qu'il est difficile de représenter par les systèmes de transcription traditionnels qui sont à notre disposition.

Ce n'est pas tout. À l'heure où se multiplient les documentations présentées sur disque compact, il serait insatisfaisant de créer simplement un atlas linguistique «sonorisé». Les techniques à notre disposition permettent désormais de compléter l'atlas linguistique classique par une documentation audiovisuelle. Par conséquent, nous travaillons avec un corpus de *films* sonores. À l'écran de l'ordinateur, notre atlas présentera donc les locuteurs dialectophones et leurs énoncés dans le cadre d'un *document global,* qui associe la langue *et* le geste, le comportement verbal *et* non-verbal. Tous les films seront en outre « sous-titrés » par une transcription phonétique et une traduction en français. En activant un point d'enquête à l'écran de l'ordinateur, l'utilisateur *verra* et *entendra* les locuteurs, et pourra comparer ainsi les dialectes valaisans d'une commune à l'autre (illustration n° 1 ; il est impossible de représenter la dynamique de la séquence filmée par une photo)[10]. Je pense d'ailleurs que, de cette manière, notre atlas sera accessible non seulement à un public de linguistes spécialisés, mais également à un plus large public d'amateurs intéressés.

Un des meilleurs exemples pour la richesse de l'information que nous captons de cette manière et que nous transmettons à l'utilisateur de l'Atlas, c'est la réponse de notre témoin de Lourtier qui, en parlant de l'activité d'« abaisser les vaches »[11], joint effectivement le geste à la parole (illustration n° 1).

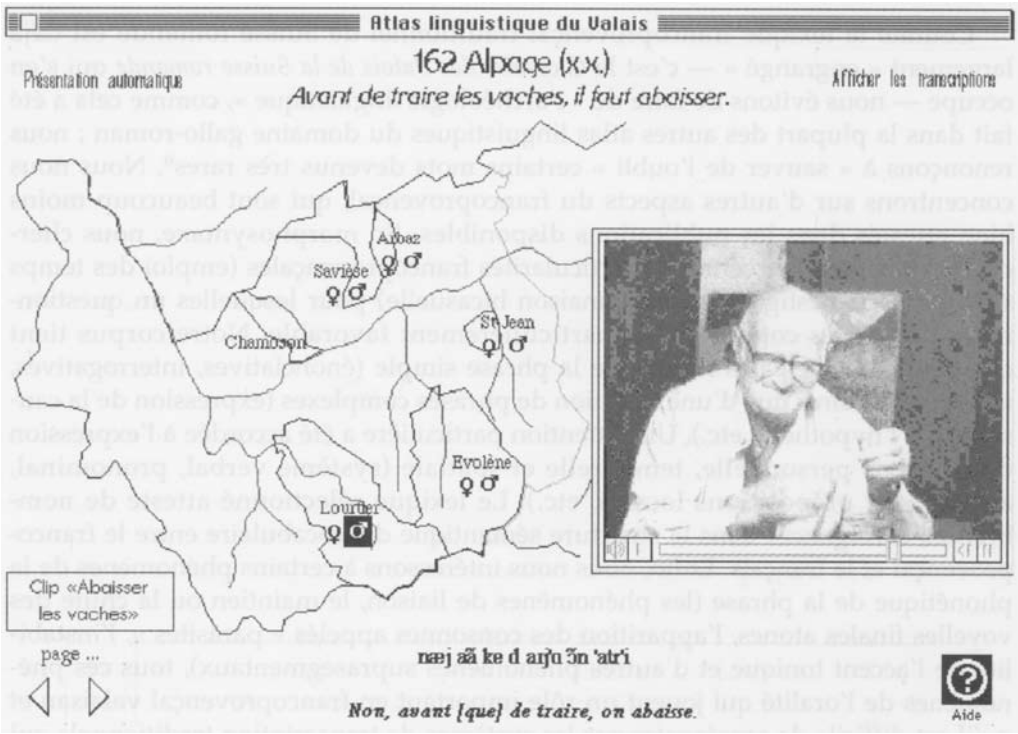

Illustration n° 1 : l'interface « utilisateurs » de l'atlas

Illustration n° 2 : intégration d'informations supplémentaires

Dans les cas où la séquence filmée n'ajoute rien à l'information, il est possible de remplacer le film par une illustration de type ethnographique, par une photo, par un graphique, par une carte, etc., sans sacrifier la bande sonore (illustration n° 2).

Dans un sens, jusqu'à ce point, nous ne faisons apparemment rien qui ne serait pas également réalisable par le moyen d'une simple cassette vidéo, mais pour ma part le fait de pouvoir représenter l'acte de parole dans sa globalité n'est pas le seul intérêt de notre démarche. Ce qui me semble important, c'est que, à différence des enregistrements *séquentiels* du son ou de l'image sur bande magnétique, notre atlas permettra un accès instantané, et non-linéaire, à n'importe quelle partie du document. Dans notre atlas, le « lecteur » peut répéter, peut « relire », revisualiser à volonté n'importe quelle phrase, et il peut passer sans problème de n'importe quelle « page » à n'importe quelle autre (illustration n° 3).

Mieux encore, grâce aux possibilités de *l'hypertexte, à* partir des index, il pourra accéder immédiatement à n'importe quel mot, à n'importe quelle phrase du corpus. Grâce à l'informatisation de toutes les données, l'utilisateur sera en présence d'un document « multimédia » interactif, d'une base de données linguistiques qui pourra être interrogée de manière très variée. En outre, l'utilisateur aura la possi-

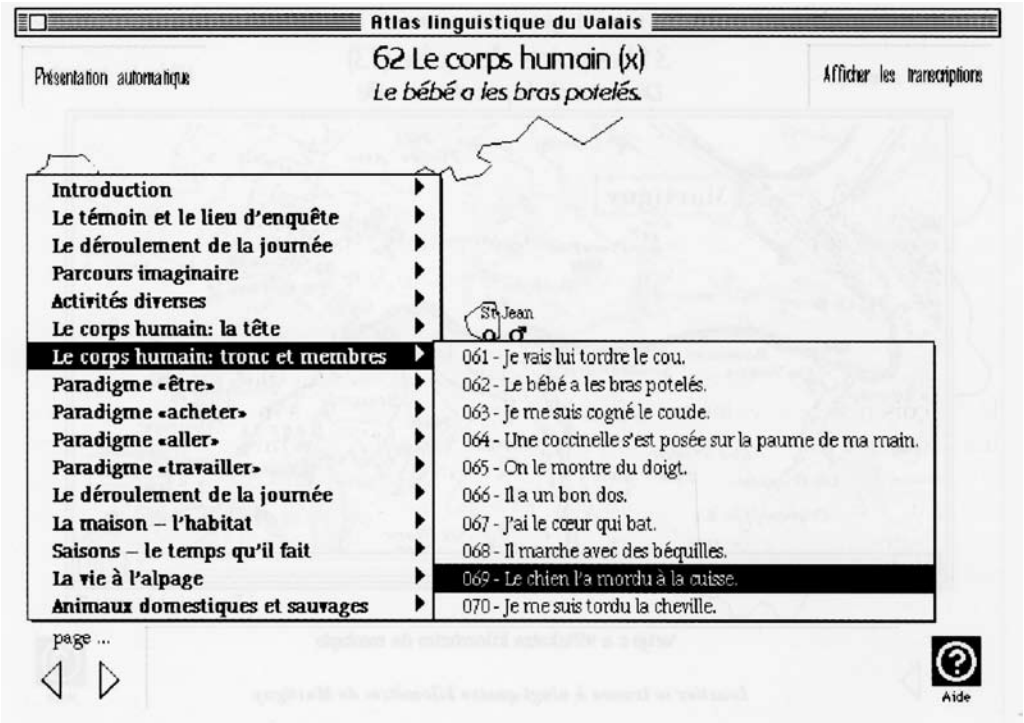

Illustration n° 3 : accès immédiat à n'importe quelle « page » de l'atlas

bilité de choisir pour la consultation le système de transcription phonétique qui lui est le plus familier ou le plus sympathique (API, le système de l'AIS [Boehmer-Bourciez] ou celui de l'ALE [Rousselot-Gilliéron]). Enfin, à différence de l'information qui défile devant nous au cinéma ou à la télévision, dans l'atlas électronique l'information reste disponible à l'écran aussi longtemps que l'utilisateur le désire ; la bande sonore peut être répétée aussi souvent qu'on le veut, sans qu'on ait besoin de « rebobiner la cassette » sans savoir exactement où on va. Il est même possible de sélectionner une partie seulement de la phrase qu'on veut réécouter ou de ralentir le débit d'une phrase qui défile trop vite. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'infrastructure électronique qui est à notre disposition « humanise » ainsi l'accès à l'information ; elle nous permet de consulter l'information à notre façon, à notre propre rythme, en fonction de nos propres intérêts[12].

Je viens de faire allusion aux transcriptions. En dépit de ce que j'ai dit plus haut à l'égard des transcriptions écrites, je suis convaincu que dans le document linguistique que nous préparons, la transcription — transcription phonétique, dans notre cas précis — est pleinement à sa place. Simplement, elle n'a plus la même fonction que dans les publications linguistiques et en particulier dans les atlas traditionnels. Alors que dans tous les atlas linguistiques de France actuellement

disponibles la transcription phonétique cherche *à remplacer* le document sonore (avec toute la perte d'informations qui en découle), notre transcription n'est là que pour *accompagner* le document sonore, qui reste intégralement conservé. Notre transcription cherche uniquement *à faciliter l'accès* au document sonore : elle *interprète* et *explicite* le document sonore en proposant un découpage lexical « pour l'œil » des informations sonores qui s'enchaînent en général sans la moindre pause. Enfin, alors que dans tous les atlas traditionnels nous sommes obligés de faire une confiance aveugle aux capacités des enquêteurs et transcripteurs comme Edmond Edmond (et tous ses successeurs), notre atlas permettra à l'utilisateur de vérifier le bien-fondé des transcriptions que nous lui proposons.

Je ne prétendrai évidemment pas que l'atlas linguistique électronique tel que je le conçois résout tous les problèmes. Le linguiste chevronné regrettera en particulier l'absence d'une présentation simultanée de toute l'information sur une carte, comme c'est le cas dans les atlas linguistiques traditionnels. L'écran de l'ordinateur, à cet égard, est simplement trop petit. Je n'ai donc pas la possibilité d'inscrire toutes les phrases à l'endroit des points d'enquête ; en outre, comme nous travaillons avec des phrases qui illustrent toujours une pluralité de phénomènes, il n'est pas possible de remplacer l'information par des symboles, comme cela se fait dans bon nombre d'atlas. La seule parade que j'ai trouvée pour l'instant à cet inconvénient, c'est la présentation alternative des phrases transcrites sous forme de liste, ce qui permet de les comparer et de les réécouter, sans le recours à l'image. (illustration n° 4). Je prévois pourtant la possibilité *d'interpréter* les données de l'atlas en proposant à l'utilisateur un *choix* d'arrière-plans cartographiques : il est

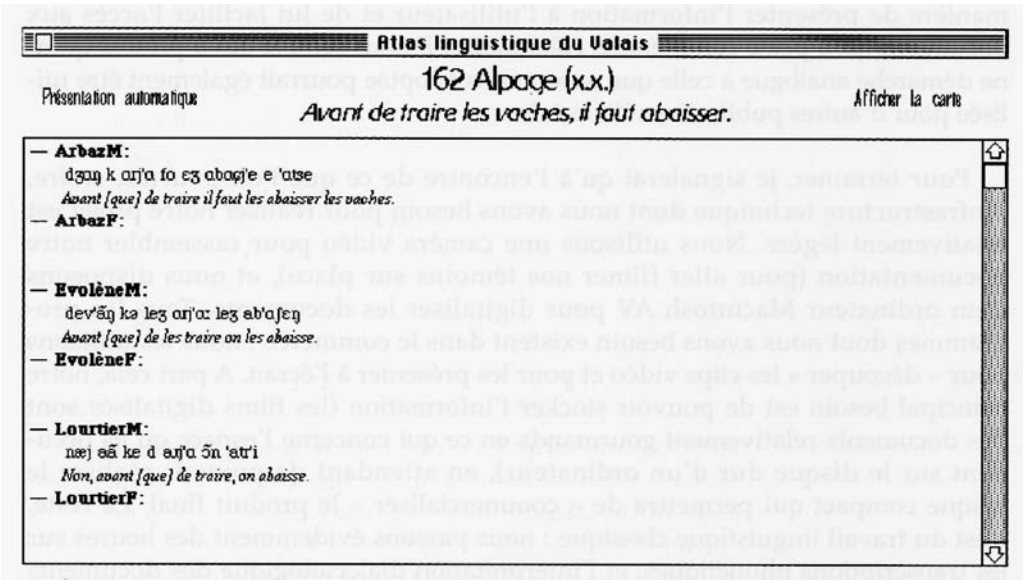

Illustration n° 4 : La transcription des données (présentation partielle et provisoire)[13]

possible d'attribuer une même couleur de fond[14] à tous les points d'enquête qui présentent le même phénomène phonétique, morphologique ou lexical, et, pour n'importe quelle carte, de passer d'une interprétation à l'autre.

On objectera peut-être qu'un atlas linguistique électronique de cette nature n'est pas à la portée de n'importe qui. Je me plais pourtant à imaginer que les utilisateurs de notre atlas pourraient être plus nombreux que les rares acheteurs d'atlas linguistiques traditionnels, qui sont très chers, très volumineux et difficiles à manier. Alors que les atlas traditionnels, avec leurs transcriptions phonétiques, sont inaccessibles à des utilisateurs non initiés et somnolent dans nos bibliothèques, je pense que la présentation en parallèle de l'image, de la bande sonore, de la transcription *et* de la traduction permet même à des dialectophones intéressés ou à des « amateurs éclairés » de consulter l'atlas électronique. Lorsqu'on sait que les deux tiers des ordinateurs qui sont actuellement vendus aux États-Unis sont déjà équipés d'un lecteur de CD-ROM, je me dis que ce type de publication est promis à un bel avenir. En outre, la miniaturisation des composantes électroniques fait des progrès extraordinaires. Depuis que j'ai vu mon fils jouer à un jeu d'ordinateur, couché dans son lit, l'ordinateur portable sur son ventre, je me dis que la période n'est pas loin où nous pourrons consulter le Grand Robert (ou un atlas linguistique...) confortablement assis dans notre fauteuil, sans avoir à charrier les énormes volumes auxquels nous étions habitués.

Voilà où je me trouve actuellement. Comme nous sommes dans la première phase de notre projet, les solutions proposées ici risquent encore d'évoluer dans les mois qui viennent. La programmation de l'interface utilisateur, la réflexion sur la manière de présenter l'information à l'utilisateur et de lui faciliter l'accès aux documents est à peine commencée. Néanmoins, il nous semble dès à présent qu'une démarche analogue à celle que nous avons adoptée pourrait également être utilisée pour d'autres publications dialectales.

Pour terminer, je signalerai qu'à l'encontre de ce que l'on pourrait croire, l'infrastructure technique dont nous avons besoin pour réaliser notre projet est relativement légère. Nous utilisons une caméra vidéo pour rassembler notre documentation (pour aller filmer nos témoins sur place), et nous disposons d'un ordinateur Macintosh AV pour digitaliser les documents. Tous les programmes dont nous avons besoin existent dans le commerce : nous les utilisons pour « découper » les clips vidéo et pour les présenter à l'écran. A part cela, notre principal besoin est de pouvoir stocker l'information (les films digitalisés sont des documents relativement gourmands en ce qui concerne l'espace qu'ils occupent sur le disque dur d'un ordinateur), en attendant de pouvoir réaliser le disque compact qui permettra de « commercialiser » le produit final. Le reste, c'est du travail linguistique classique : nous passons évidemment des heures sur les transcriptions phonétiques, et l'interprétation dialectologique des documents rassemblés nous attend...

Notes

[1] J'ai rencontré ce problème de manière particulièrement aiguë lorsque j'ai cherché à obtenir des informations sur le fonctionnement de l'oralité d'une époque révolue pour laquelle nous n'avons que des documents écrits (Kristol 1992). Même dans les documents qui essaient de représenter l'oral, de nombreux phénomènes nous échappent complètement.

[2] Il se peut que cette difficulté tienne en partie au fait que notre alphabétisation première ne se fait pas en phonétique ; peut-être que, si nous apprenions directement à lire en API (ou en Rousselot-Gilliéron, etc.) — et si nous pratiquions l'API comme système de lecture et d'écriture tout au long de notre scolarité — nous serions capables de lire couramment les transcriptions phonétiques. Simplement, la question est purement hypothétique : personne n'a eu l'idée de remplacer les systèmes orthographiques traditionnels par la transcription phonétique ; d'ailleurs, nous savons que la solution ne serait pas viable. Nos civilisations modernes n'ont pas besoin de transcriptions phonétiques, mais de conventions orthographiques qui cachent et qui effacent, jusqu'à un certain point, les phénomènes variationnels (particularités des prononciations régionales, etc.).

[3] Comme le soulignent Blanche-Benveniste/Jeanjean (1987: 102-110), l'interprétation d'un corpus oral est pourtant un processus semé d'embûches, même pour des transcripteurs expérimentés qui analysent leur langue maternelle. Deux personnes qui écoutent le même document n'entendent pas toujours la même chose — toute transcription («orthographique» ou non) est une interprétation du document sonore. (Pour surmonter cette difficulté, en cas de doute, on fournira des transcriptions alternatives.)

[4] Comme nous l'avons vu, l'accès rapide à la documentation écrite est le fruit d'une longue scolarisation. Or, cet accès à l'écrit se limite aux grandes cultures littéraires. Dans le domaine des dialectes — et en particulier en ce qui concerne les dialectes de l'espace francoprovençal — cette condition de base n'est pas remplie : le francoprovençal dans l'ensemble n'a pas de tradition écrite stabilisée par le prestige d'un usage littéraire.

[5] À ce sujet, voir p. ex. Diekmann 1992.

[6] En Suisse alémanique, région essentiellement dialectophone qui s'est dotée de ce genre de culture orale, j'ai pu observer chez mes propres enfants l'impact de cette acculturation linguistique en douceur.

[7] Malheureusement, dans la quasi-totalité des pays francophones, il est trop tard, désormais, pour renverser la situation.

[8] Comme le souligne H. Goebl (1993), nos archives regorgent de documents sonores sur bande magnétique, que personne n'écoute jamais, et qui sont en train de se démagnétiser inexorablement ; c'est en fait une documentation extrêmement menacée.

[9] Afin de « motiver » nos témoins et pour recueillir des énoncés aussi réalistes que possible, les phrases de notre questionnaire sont regroupées selon une douzaine de centres d'intérêt, qui couvrent le vocabulaire de base, les réalités de la vie de tous les jours et certaines activités caractéristiques du monde agricole alpin actuel.

[10] Toutes les zones de l'écran sont actives. On déclenche la reproduction du film en cliquant sur le symbole d'un témoin. En cliquant sur la fenêtre du film ou la transcription, on active la reproduction de la bande sonore. La présentation à l'écran est encore provisoire ; l'interface utilisateurs est susceptible d'évoluer. Les enquêtes ayant à peine commencé, la liste des points d'enquête est également incomplète.

[11] Abaisser les vaches, en français régional valaisan, c'est « préparer les trayons à la traite ».

[12] À l'heure actuelle déjà, il est possible d'insérer des clips sonores (ou audio-visuels) dans

n'importe quel document écrit présenté sur disquette. Je commence donc à entrevoir une époque où les travaux linguistiques sur l'oralité nous présenteront non seulement des transcriptions des exemples étudiés, mais encore les phrases originales (accompagnés d'une transcription phonétique ou en graphie traditionnelle) : nous sommes entrés dans une phase d'innovations techniques qui pourront ajouter de réelles qualités à nos publications linguistiques.

[13] En activant avec la souris n'importe quelle phrase transcrite, l'utilisateur peut réécouter la bande sonore.

[14] Alors que l'impression en couleurs est extrêmement coûteuse, la couleur fait désormais partie de l'équipement de base de nos ordinateurs.

Bibliographie

BAUER, Roland (1993) « Ein Sprach-Atlas beim Wort genommen: ALD I, der "Sprechende" », in : Winkelmann, Otto (éd.), Stand und Perspektiven der romanischen Sprachgeographie. Wilhelmsfeld : Gottfried Egert Verlag, 283-306.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire/JEANJEAN, Colette (1987) *Le français parlé*. Transcription et édition. Paris.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1990) *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris: CNRS.

DIEKMANN, Erwin (1992) « Das Rumantsch grischun: Zur Planung, Entstehung, Entwicklung, Verbreitung und Rezeption einer gesamtbündnerromanischen Schriftsprache », in : Birken-Silvermann, G./Rössler, G. (éds.) Beiträge zur spra-chlichen, literarischen und kulturellen Vielfalt in den Philologien. Festschrift Rupprecht Rohr zum 70. Geburtstag. Stuttgart : Franz Steiner.

GOEBL, Hans (1992) « L'atlas parlant dans le cadre de l'atlas linguistique du ladin central et des dialectes limitrophes (ALD) ». *Nazioarteko dialektologia biltzarra, agiriak* (Actas del congreso internacional de dialectología), Euskaltzaindia, Bilbo, 1991, IKER 7, 397-412.

GOEBL, Hans (1993) « Datensammlung, Datenarchivierung und Datenverarbeitung im Rahmen der romanischen Sprachgeographie am Ende des 20. Jahrhunderts : Kritik, Bilanz und Perspektiven », in : WINKELMANN, Otto (éd.), *Stand und Perspektiven der romanischen Sprachgeographie. Wilhelmsfeld* : Gottfried Egert Verlag, 307-318.

GOEBL, Hans (1994) « L'Atlas linguistique du ladin central et des dialectes limitrophes », in : García Mouton, Pilar (éd.), *Geolingüística. Trabajos europeos. Madrid* : Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 155-168.

KRISTOL, Andres Max (1992) « Que dea ! Mettes le chapron, paillard, com tu parles a prodome ! La représentation de l'oralité dans les Manières de langage du XIVe/XVe siècle. » Romanistisches Jahrbuch 43, 35-64.

SCHÜLE, Ernest (1980) *Comment écrire le patois ?* Saint-Nicolas (Aoste) : Centre d'études francoprovençales « René Willien ».

STROH, Cornelia (1993) *Sprachkontakt und Sprachbewusstsein. Eine soziolinguisti-sche Studie am Beispiel Ost-Lothringens*. Tübingen : Narr.

L'Association Valdôtaine Archives Sonores

Raymond Vauterin

Mesdames et monsieurs, *bon vëpro*.

Je participe toujours très volontiers à la conférence annuelle sur l'activité scientifique organisée par le Centre d'Études Francoprovençales de Saint-Nicolas. Mais ce que me cause un certain embarras est le fait de prendre aussi la parole. Je vous demande donc de bien vouloir, dès maintenant, excuser ma modeste allocution en rapport avec ces journées d'études visant à approfondir les connaissances sur un thème qui touche de près la physionomie ethnique et culturelle de notre peuple tout entier.

Comme vous savez, l'Association Valdôtaine des Archives Sonores, au cours de ses 14 ans d'activités et fidèle à ses Statuts, a déployé une bonne partie de ses énergies dans le domaine de la recherche orale, de la transcription des témoignages et du catalogage du matériel sonore, iconographique et documentaire qui illustrent, même dans leurs aspects les plus quotidiens, les particularités de notre civilisation. Tout ce matériel est aujourd'hui à la disposition des chercheurs, des enseignants, des professeurs et des universitaires. Nos archives sont devenus désormais un rappel constant pour nous tous.

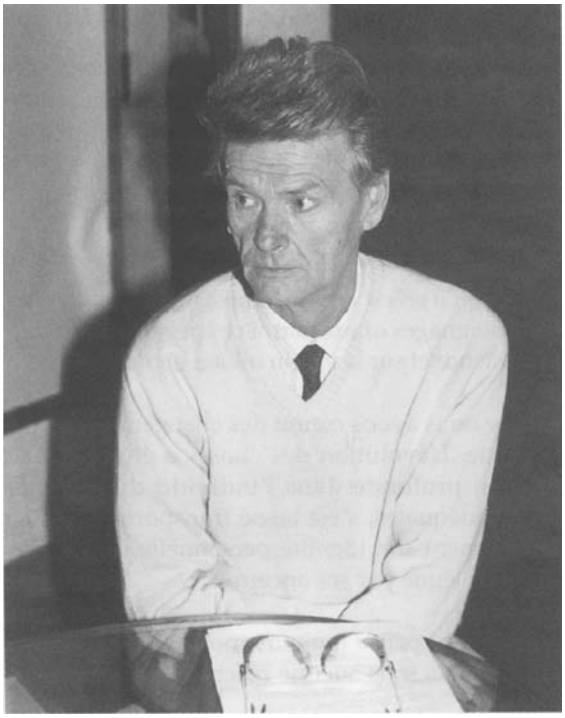

La brochure éditée à l'occasion des dix ans d'activité de l'A.V.A.S., qui vous a été distribuée, dresse une liste exhaustive.

Je me limiterai donc à souligner, à titre de reconnaissance, que ce travail a été accompli, pour une bonne partie, par des amateurs armés de courage, pleins d'enthousiasme, soucieux et conscients que leur œuvre contribuera

à transmettre ce précieux patrimoine en faveur des nouvelles générations, afin de créer une continuité entre le passé et le présent.

Nous l'avons dit à maintes reprises que le passé a des choses à nous apprendre ; que le présent a ses racines dans le passé ; mais pour apprendre il faut connaître, et c'est ce que notre Association essaye de faire depuis le début.

Toutefois le chemin n'est pas toujours si facile à parcourir, et malgré la bonne volonté de chacun d'entre nous, ces deux dernières années notre Association a un peu perdu son rythme habituel et son « enthousiasme jouvenil » qui garantissaient notre présence active plus fréquente sur le territoire.

Nous nous sommes plutôt limités à organiser des expositions et à éditer quelques brochures, négligeant un peu les enquêtes systématiques et la phonothèque en général.

Cette carence est probablement due aussi au fait que la collaboration indispensable du B.R.E.L. s'est réduite sensiblement faute de personnel qualifié et affecté à cet organisme si important et précieux pour mener ce genre de travail.

Je souhaite vivement que dans un futur très proche nous pourrons, avec la bonne volonté de tous, ainsi que l'apport extérieur du pouvoir constitué, faire en sorte de relancer cet apport bénéfique entre les bénévoles et le personnel affecté au B.R.E.L. qui a fait la force de notre Association.

Ce trait d'union est essentiel si nous voulons continuer le travail entrepris et un recrutement parmi les jeunes devient aussi indispensable afin de donner un renouveau ainsi qu'un nouvel élan à notre Association, mais aussi pour remplacer ceux qui, au cours de ces 14 années, nous ont laissé.

Un grand travail reste à faire ; pendant qu'il en est encore temps, nous devons continuer à recueillir, le plus possible, les témoignages oraux parmi ces personnes qui ont beaucoup à dire et à raconter sur leur existence et sur la vie du milieu où ils ont vécu.

Jamais au cours de l'histoire humaine nous avons connu des changements aussi rapides comme en ce dernier demi-siècle. L'évolution des choses a été si rapide qu'elle a provoqué une transformation profonde dans l'individu du fait que celui-ci, faute de formations éducatives adéquates, s'est laissé transporter dans ce nouveau système de vie oubliant rapidement son identité personnelle et le patrimoine culturel, linguistique, toponymique légué par ses ancêtres.

La société va toujours plus vite, l'individu pense toujours moins avec sa tête, il accepte de parler le langage des mass-medias sans aucune réaction, sans manifester, en quelque sorte, la volonté de réagir.

Un effort supplémentaire de notre part reste donc à faire si nous voulons atteindre un objectif suffisamment important pour contrefaire cette tendance, et c'est celui de pénétrer davantage dans le domaine de l'audiovisuel.

Nous ne devons pas oublier à ce propos que les documents audiovisuels seront les bibliothèques du futur, les archives de l'histoire contemporaine.

La réalisation de films ethnographiques devient toujours de plus en plus nécessaire étant donné la tendance des nouvelles générations à s'orienter vers ce genre d'information. Elles pourront ainsi connaître de quelle façon leurs pères ont perçu la réalité de leur temps et réagi face au milieu social, économique et culturel.

Ceci, bien sûr, au-delà du travail scientifique qui qualifie l'A.V.A.S. Nous ne devons quand même pas oublier cet aspect très important et il nous appartient de jouer le rôle d'animateurs pour que l'histoire de notre peuple ne soit pas seulement conservée dans les livres rangés dans des bibliothèques, mais aussi une réalité plus vivante projetée sur les écrans.

C'est une tâche difficile, mais pas impossible ; il faudra, bien entendu, travailler à la formation de spécialistes, de connaisseurs de notre milieu et surtout de notre langue.

Je suis persuadé que, si on sème bien, quelques graines finiront pour germer ; il nous faut tous ensemble prédisposer les instruments nécessaires ; d'un côté créer une structure adéquate à la consultation du matériel déjà accumulé, et de l'autre la volonté de poursuivre notre œuvre dans cette direction.

Les délégués à la conférence des peuples de langue française, qui s'est tenue le 14 août dernier à Moncton, ont mis les participants en garde contre l'individualisation croissante de l'offre audiovisuelle. Selon eux « l'audiovisuel est fondamental dans la défense de l'identité culturelle française ».

Si cette thèse est valable pour une communauté beaucoup plus forte et moins en danger que la nôtre, elle est certainement encore mieux indiquée à notre situation.

L'ouverture de la maison de Mosse à Avise pourrait servir de base, moyens financiers permettant, à poursuivre le chemin entrepris, à former des nouveaux éléments afin de créer une équipe tout à fait préparée à continuer, dans ce secteur extrêmement important, l'œuvre entreprise il y a 14 ans par les adhérents à l'A.V.A.S.

L'aspiration des fondateurs de notre Association finirait ainsi par se concrétiser et la maison de Mosse deviendrait en ce moment-là « la Maison de la Mémoire » tout court.

Elle deviendrait, si vous voulez, un complément du Centre d'Études Francoprovençales de Saint-Nicolas et, avec celui-ci, il serait possible de travailler en étroite collaboration de façon à pouvoir, au moins à travers notre culture et notre particularisme, nous présenter dignement aux yeux de ceux qui visitent notre pays, afin de mieux connaître notre histoire.

Publier un travail scientifique 50 ans après l'enquête

Rose-Claire Schüle

Le romaniste Jakob Jud (1882 à 1952), professeur à l'Université de Zurich, était conscient de la lente mais inévitable décadence des patois de la Suisse romande. Lorsque son étudiant Willy Gyr voulu entreprendre en 1934 une étude linguistique, il l'orienta vers le patois de Saint-Luc où ce dernier avait passé de nombreuses vacances et s'était passionné pour la vie et le parler d'Anniviers.

De 1934 à 1937, Willy Gyr séjourna deux ans en Anniviers, s'initia au patois et y fit une impressionnante récolte de matériaux, tant dialectaux qu'ethnographiques, en participant activement aux travaux et à la vie des Anniviards. Il enquêta de préférence auprès des personnes âgées certes, mais encore actives, et ne recouru qu'exceptionnellement aux vieillards. En 1938 il put présenter à la faculté des lettres de l'Université de Zurich un manuscrit et un glossaire patois qui furent acceptés comme thèse de doctorat. Les premiers deux chapitres ont été publiés en 1942 dans un fascicule de 52 pages en tant que thèse partielle.

Une année plus tard, Willy Gyr retourne en Anniviers pour compléter et approfondir ses enquêtes. Il s'installe dans un chalet, prend une part très active à la vie locale et découvre toute la richesse du parler et des réalités. Il décide donc de poursuivre ses recherches et reste jusqu'au printemps 1950 à Saint-Luc et à Chandolin.

Durant la dernière année de son séjour il s'attelle à la rédaction du manuscrit et l'achève pratiquement. Reste à le revoir et le préparer à l'impression. Devenu père de famille et ayant épuisé ses ressources

financières, il doit rentrer en Suisse allemande se promettant de procéder aux finitions à côté de son travail professionnel. Bien malgré lui, les années consacrées à l'enseignement supérieur en ville de Zurich et à sa famille ne lui permettront pas de mener à bien cette tâche. Pendant de longues années le manuscrit reste intouché bien que Gyr retourne régulièrement à Chandolin où il a construit un chalet. Une fois à la retraite (en 1978), il hésite longuement puis décide de reprendre ce volumineux travail, encouragé par Ernest Schüle, alors directeur du Glossaire des Patois de la Suisse romande, qui l'a persuadé de l'importance des matériaux réunis à une époque à laquelle le patois et la vie traditionnelle étaient encore bien présents. Il fallait que cette œuvre unique soit publiée pour restituer au Valais un patrimoine en disparition et transmettre aux dialectologues un témoignage de grande valeur.

Si Willy Gyr est resté un passionné du patois et de la vie d'Anniviers, il ne reprend toutefois pas ses enquêtes et relevés ; ses contrôles ne portent volontairement pas sur l'évolution ultérieure du patois, il n'accepte au fond ni le déclin du patois avec son appauvrissement du lexique, ni le changement intervenu dans la vie locale, notamment l'abandon de l'agriculture de montagne. Il ne complète plus le lexique manuscrit de 1934-1950, mais contrôle minutieusement les transcriptions du patois des 1400 pages du manuscrit. Jusqu'en 1989 il bénéficie du savoir d'informateurs âgés, notamment d'un couple anniviard à Sierre, qui revoient toute l'œuvre avec lui ainsi que des conseils d'Ernest Schüle lors de séances mensuelles. à Crans.

En 1989 l'impression de la monographie a commencé. Mon mari étant décédé à la fin de cette même année, Willy Gyr m'a demandé de relire les épreuves. A la sortie des premières pages, il s'est avéré que le manuscrit devait être revu, avant l'impression, surtout sous le point de vue du français car, lors des contrôles et discussions, seul le patois avait été pris en considération. Gyr était d'accord d'interrompre provisoirement l'impression et nous avons repris ensemble la préparation du manuscrit. Malheureusement la maladie d'abord, puis la mort ont interrompu brutalement son travail en 1990. Je m'étais engagée envers l'auteur et, bien que consciente et de l'ampleur de la tâche et des difficultés prévisibles, j'ai accepté à la demande de la famille de conduire ce travail jusqu'à la publication.

Comment a-t-il procédé pour engranger toute cette moisson et en assurer d'une part la scientificité pour les dialectologues et ethnologues et d'autre part la restitution de ce patrimoine au Valais et notamment aux Anniviards ?

Willy Gyr était un passionné de la nature, de la montagne, de l'agriculture et de l'élevage et son travail est profondément imprégné de cette passion. Il a connu l'Anniviers d'avant guerre et par ses nombreux informateurs il a eu des regards rétrospectifs sur le début du siècle, voire sur la fin du siècle dernier. Il a aussi connu et observé les années de guerre où la paysannerie anniviarde fonctionnait à plein puis l'après guerre

et ses courants modernistes avec la décadence progressive de l'économie paysanne et l'évolution du tourisme. D'abord il a acquis en vivant cette vie de montagnard une profonde connaissance de la réalité paysanne, puis, à l'aide de nombreux informatrices et informateurs, il recueille le parler du Val d'Anniviers. Il relève les phrases et expressions qu'il entend dans le village, à l'alpage, aux champs ou au vignoble et les note et les transcrit en écriture phonétique. Peu à peu il a appris à parler parfaitement le patois. Et qui plus est, un patois aux particularités phonétiques telles qu'il éprouve parfois des difficultés à les cerner, le l vélaire par exemple, que les moins âgés ne prononcent déjà plus correctement et qui dégage parfois un r ou les nombreux sons parasites.

À ma connaissance il s'agit de la seule monographie dialectale du Valais qui embrasse véritablement et de manière approfondie, toute la vie d'une commune, voire d'une vallée valaisanne et qui reflète en même temps l'ensemble d'un parler d'il y a au moins 50 ans. Le long de 21 chapitres se déroule toute la vie anniviarde et les termes qui s'y rapportent sont soigneusement explicités par de nombreuses phrases. La nature, l'habitat, les travaux de tous les jours sont minutieusement décrits, les fêtes, les joies et les peines ne sont pas oubliées. Les nombreux mots qui s'y rattachent y sont énumérés et des phrases illustrent la situation, le tout bien sûr accompagné de la traduction en français.

Pour cette vallée, considérée par certains comme un isolat ethnique et linguistique, seul un scrupuleux inventaire lexicologique et une minutieuse observation des travaux, des mœurs et des coutumes pouvait appuyer ou infirmer les thèses d'une origine ethnique différente de celle des autres Valaisans, avec une base linguistique également unique en Valais romand. Il est indubitable que, dans ce canton resté très longtemps conservateur et attaché à des phases de civilisation disparues ailleurs, le Val d'Anniviers, à l'accès jadis difficile, semble être la partie la plus archaïque. De ce fait, il exerçait un attrait indéniable sur les artistes, les ethnologues et les philologues, sans parler des amateurs et passionnés de tout genre. Seul le Lœtschental en Valais peut se vanter d'avoir connu un pareil engouement. Le fait de vivre de leurs propres ressources en pays de montagne a imposé aux populations alpines un système d'exploitation extensif. Contrairement aux paysans des régions de plaine, il n'a jamais été possible de subsister avec la seule production des prés et des champs entourant les habitations. En montagne il faut avoir des zones de production à différents niveaux d'altitude. Ce système d'exploitation montagnard impose, à différents degrés, des migrations saisonnières du bétail et des gens. La majeure partie de l'arc alpin connaît ou connaissait ces migrations. Ce qui a amené certains ethnographes à attribuer aux Anniviards une position d'exception, c'est que nulle part ailleurs le système de migrations ait été porté à un tel développement. On a qualifié les Anniviards de « nomades ». Terme erroné mais combien évocateur qui a ouvert la porte à toutes sortes de suppositions sur l'origine de cet « instinct » migrateur et de la population elle-même ainsi que de son parler.

Bien que Gyr ne donne que très exceptionnellement l'étymologie des mots, son travail replace très clairement le parler d'Anniviers dans la famille francoprovençale des patois du centre du Valais. Par ses descriptions étayées de graphiques et de documents il annihile la prétendue origine d'une ethnie anniviarde nomade et de sa langue dérivée du hongrois importé par les Huns du temps d'Attila.

L'édition d'une recherche menée il y a cinquante ans m'a posé de nombreux problèmes, notamment celui du traitement d'une masse considérable de données recueillies lors d'enquêtes s'étant déroulées sur le terrain certes, mais sans enregistrateur. De plus il a fallu respecter une manière d'enquêter qui ne correspond pas aux canons actuels de la recherche ethno-dialectologique et aussi éviter de projeter sur le passé les préoccupations scientifiques d'aujourd'hui. Néanmoins il s'est avéré que les matériaux ethnographiques et techniques rassemblés par l'auteur avec une grande précision m'ont semblé compenser largement les déficiences que l'évolution de la recherche dialectologique faisait apparaître.

L'auteur avait clairement défini son intention : publier la récolte telle qu'elle avait été terminée en 1950, sans aucune mise à jour, donc sans se préoccuper de l'évolution ou mort du patois et de la disparition presque totale de l'agriculture de montagne. De ce fait aucun changement fondamental du manuscrit établi entre 1948 et 1950 était prévu, uniquement des retouches et des corrections rédactionnelles. Quelques discussions avaient révélé des différences d'opinion, moins pour le patois en soi, que pour la manière de présenter la vie anniviarde. Il y a 50 ans. La position de la femme par exemple ne se définissait pas comme aujourd'hui et certaines remarques pouvaient actuellement être ressenties comme antiféministes, d'autres justifiées jadis, paraissaient blessantes dans le contexte actuel. L'auteur ayant accepté dans le premier chapitre mes propositions moins dures, je me suis autorisée à continuer dans la voie amorcée.

Bien qu'ayant travaillé également à une monographie dialectale en Valais et dans les grandes lignes comme Gyr (j'ai commencé douze ans plus tard que lui), ma manière de concevoir les enquêtes a beaucoup évolué, j'ai essayé d'intégrer les nouveaux courants ethnosociologiques et ethnolinguistiques dans mes recherches. J'ai aussi eu la chance de travailler avec le système de classification élaboré par von Wartburg et pour le travail de Gyr il me fallait publier des matériaux classés par champs sémantiques, certes, mais moins clairement structurés. Des chapitres concernant l'esprit humain, ses sentiments et réactions par ex. n'existaient pas dans son travail, et il a fallu laisser les termes correspondants là où ils apparaissaient accidentellement et où ils ne sont guère répérables. Il n'a donc pas toujours été facile de respecter l'esprit de ce travail, réalisé de manière optimale en son temps, avec les moyens de son temps, sans enregistreur, sans système de classification établi, mais indubitablement avec une parfaite connaissance des choses.

Pour l'ensemble de l'œuvre j'ai procédé à quelques transpositions de chapitres ou de parties de chapitre et j'ai, avec l'aide de la romaniste Annemarie Bodmer-Egloff, introduit la numération décimale afin de permettre au lecteur de s'orienter. En effet, le lexique commencé dans les années 30 à 50 n'avait jamais été terminé et Gyr avait abandonné l'espoir de le publier un jour, en outre il n'y avait pas d'index.

De 1950 à 1978, Gyr a habité et enseigné en Suisse allemande. Le texte de son travail s'en est ressenti, surtout lorsqu'il y a apporté, après sa retraite, des modifications. Comment transcrire un tel travail qui est déjà une transcription de faits et d'émotions ? J'ai dû souvent le récrire, mais je me suis efforcée de garder toujours un maximum de texte original, tout en éliminant les erreurs dues au manque de contact suivi de l'auteur avec le français qui n'était d'ailleurs pas sa langue maternelle. Très rarement j'y ai ajouté quelques mots explicatifs lorsqu'une description, parfaitement compréhensible il y a cinquante ans, parce que les faits existaient encore, ne pouvait plus être comprise aisément. Les commentaires socio-économiques très personnels de l'auteur ont été conservés dans la mesure du possible.

Et la transcription du patois ? Les termes patois sont livrés dans la transcription de l'auteur et je n'y ai apporté que quelques rares modifications mineures portant sur des erreurs manifestes. J'ai respecté les corrections de dernière minute que l'auteur a inscrites systématiquement dans tout le manuscrit. Il s'agit de changements d'accentuation, de la réduction de la diphtongue *ye* en *i* et du remplacement de nombreux *i* en *e* qui reflètent certainement la prononciation des derniers informateurs. Je n'ai ajouté aucun terme patois, préférant une lacune à l'apport d'un mot recueilli bien plus tard, avec une autre sensibilité d'écoute et d'autres informateurs.

Tout au long de ce travail, j'ai été déchirée entre mon admiration pour le travail de l'auteur et ma critique engendrée par la décision de ne pas prendre en considération l'évolution que la recherche dialecto-ethnologique a subi. Transcrire un texte original, oral ou non, littéraire ou non, est une démarche clairement définie par le respect et l'honnêteté dus au locuteur ou auteur, les remarques ou corrections éventuelles pouvant figurer en notes. Transcrire et éditer la transcription d'un dialectologue 50 ans plus tard que la rédaction de son manuscrit pose des conflits de conscience potentialisés qui ne sont pas faciles à maîtriser. Néanmoins, quatre années de travail m'ont permis de publier l'œuvre monumentale d'un chercheur averti décédé et de restituer ainsi au Val d'Anniviers une grande fresque de ce qui était sa vie et son patois il y a plus de cinquante ans.

Scrivere il parlato: dalle convenzioni ai problemi

Sabina Canobbio

Quando gli amici valdostani mi hanno invitato a trattare qui dello "scrivere il parlato" e ho dovuto pensare ad un titolo per la mia comunicazione, ho invidiato quegli storici americani, Cullom Davis e altri, che nel '77 hanno potuto, grazie ad un felice gioco di parole offerto dalla loro lingua, sottotitolare *From tape to type* un manuale sulla metodologia della cosiddetta Storia orale (DAVIS et Alii 1977). "Dal nastro registrato alla battitura a macchina", potremmo tradurre; un titolo efficace, per un libro molto utile che illustra bene[1] come in realtà il portare per iscritto ciò che si è raccolto con il registratore non comporti una semplice "sbobinatura", e neppure la sola "trascrizione" (che pure conosciamo come operazione complessa e delicata) dei documenti orali fissati sul nastro magnetico nell'attimo della loro produzione, bensì un loro vero e proprio "trattamento". Se questo è vero per gli storici, ai quali pure dei documenti orali interessa prima di tutto, anche se non solo, il "contenuto", forse anche più lo deve essere per noi linguisti che ce ne occupiamo in primo luogo, anche se non solo, per la "forma"[2]. L'importante è non dimenticare mai che (come molto opportunamente gli organizzatori hanno richiamato fin dal titolo di questo nostro incontro), appunto di "documenti" si tratta, che come tali vanno rispettati. Ma anche che il "vero" documento rimane sempre e comunque quello prodotto originariamente dalla fonte, nel nostro caso, quindi, quello orale. Il primo passo nel "trattamento" dei documenti orali deve essere, dunque, proprio quello della loro tutela in quanto tali; del loro "salvataggio", soprattutto, mai abbastanza caldeg-

giato, su supporti più durevoli e più affidabili dei nastri analogici su cui in genere li registriamo[3].

La mia impressione[4] è che, in realtà, noi linguisti[5], per quanto cronicamente insoddisfatti delle nostre trascrizioni, tendiamo poi però troppo facilmente ad accontentarcene, ad appagarcene, non tornando abitualmente (a meno che non sopravvenga il dubbio dell'errore) a riascoltare le registrazioni; e rinunciando in questo modo a cogliere tutte le ulteriori potenzialità offerte dal testo orale e trascurate nella nostra (prima) versione trascritta, necessariamente selettiva.

« Il campo dell'orale è un oceano », ha scritto alcuni anni fa Maria Corti, riferendosi in particolare a manifestazioni dell'oralità di ambito letterario « donde la necessità di scegliere per bussola un punto di vista, una prospettiva da cui osservare l'oggetto e di rispettare le regole del gioco imposte da tale punto di vista, pena perdersi nell'oceano » (CORTI 1982:7). Parole sagge oltre che suggestive che, per quanto riferite ad un contesto diverso[6], mi sembra possano essere caricate qui per noi di una valenza più ampia.

Il problema della trascrizione di un *corpus* orale presuppone indubbiamente una serie di riflessioni preliminari, addirittura sulla legittimità e sulla possibilità di tradurre compiutamente in termini grafici un sistema di segni orali. Pure, come ci ha ricordato Alexis Bétemps nel suo intervento (cfr. anche ORLETTI-TESTA 1991:244; BOUVIER et Alii 1980:85-86), la fruibilità di un documento orale passa, almeno per il momento[7], attraverso una sua versione scritta, soprattutto se dobbiamo analizzarlo e studiarlo, ma anche se dobbiamo semplicemente "renderlo" alle comunità che ce lo hanno affidato. E dunque, una volta convenuto che trascrivere significa sempre e in ogni caso manipolare il dato originario, darne (stanti le peculiarità dell'"orale" rispetto allo "scritto"[8]) una versione, nella migliore delle ipotesi, parziale e che quindi trascrivere è in primo luogo scegliere cosa trascrivere, va da sé che sapere *cosa* e *quanto* scegliere di trascrivere richiede in primo luogo l'aver ben chiaro *perché* e *per chi* si trascrive[9]. Richiede l'avere ben chiaro un "punto di vista", insomma, così come ci raccomanda Maria Corti nel suo scritto.

La scelta del tipo di trascrizione rappresenta, in definitiva, la prima fase, il primo livello di analisi di un "dato" orale, sia esso parola, testo o raccolta di testi (cfr. anche ORLETTI-TESTA 1991:244); una fase del lavoro che, lungi dal ridursi alla semplice ricerca di espedienti tecnici, irrilevanti poi per i risultati e la loro analisi, deve al contrario costituire un importante momento di riflessione teorica, da illustrare poi esplicitamente agli utenti del documento trascritto (cfr. BAZZANELLA 1994:84). Anche perché proprio l'esplicitazione del "punto di vista" e dell'ipotesi di destinazione che stanno alla base della scelta di un *modo* di trascrivere, contribuisce a giustificare le scelte stesse, a renderle non arbitrarie.

Ebbene, il "punto di vista" che io penso di essere stata invitata a rappresentare qui è quello di una addetta ai lavori di uno di quegli atlanti linguistici (l'ALEPO

nel mio caso) che hanno fatto la scelta, in coerenza, tra l'altro, con uno spiccato interesse etnografico, di raccogliere oltre che "parole" anche "testi"[10]. Ad alcuni aspetti del problema del *trattamento* di questi testi limiterò dunque la mia attenzione, anche perché sull'argomento del trascrivere, e soprattutto del come trascrivere, le "risposte" puntuali per un atlante linguistico non potrei certo aggiungere nulla di meglio e di più a quanto abbiano detto altri, in particolare Arturo Genre nel 1990 al convegno di Palermo sugli Atlanti linguistici italiani e romanzi[11].

Ritorniamo dunque ai testi, o meglio a quelli che chiamiamo "etnotesti"[12] e che, nell'ambito delle nostre ricerche, ci troviamo a dover trattare in modo che possano poi essere letti principalmente da una prospettiva dialettologica e/o etnolinguistica, come supporto ed integrazione ai dati puntuali dell'atlante[13]. Queste prospettive originarie di analisi, tuttavia, tendono oggi sempre di più ad arricchirsi, o meglio ad incrociarsi con altre, indubbiamente anche a causa delle caratteristiche (socio) linguistiche di quello che è l'oggetto del nostro studio, di comunità parlanti cioè in rapida e continua trasformazione. Così, facilmente questi stessi etnotesti potrebbero essere (o si vorrebbe che potessero essere) suscettibili di altre letture: ad esempio di una lettura, appunto, sociolinguistica e pragmalinguistica, oltre che di una lettura più propriamente "testuale". Sappiamo infatti quanto proprio la penuria di repertori di parlato abbiano ritardato, almeno in Italia, studi che altrove si sono sviluppati prima e più compiutamente[14] e già questo basterebbe a rendere i nostri documenti orali assai appetibili.

Il "punto di vista", insomma, tende a complicarsi, a farsi meno nitido, certo non senza problemi, primo fra tutti quello di individuare un sistema di notazione adatto a soddisfare *anche* queste nuove esigenze emergenti.

Dunque, sia pure nella consapevolezza di non poter fornire del documento orale una versione trascritta polivalente, buona cioè per soddisfare le esigenze di tutti (dei diversi approcci disciplinari, come di un'utenza non professionale), sembra ragionevole cercare delle soluzioni che permettano, oltre che di non snaturare completamente l'originale, sacrificandone nel cambiamento di *medium* tutte le peculiarità, anche di cogliere, in una lettura trasversale del testo, spunti che potranno essere poi eventualmente approfonditi sulla base di *altre* e diverse trascrizioni.

Bisogna dire che la letteratura sulla metodologia del "trascrivere l'orale" è ormai decisamente corposa, anche perché in alcuni paesi da tempo si raccolgono e si trascrivono testi orali; basti pensare alla tradizione rumena[15], a quella elvetica[16], a quella francese[17]. Un deciso arricchimento è venuto poi in questo senso da ricerche di ambito anglosassone e soprattutto, nel corso degli ultimi due decenni, in rapporto alle esigenze della cosiddetta analisi conversazionale[18]. Non c'è qui naturalmente lo spazio per passare in rassegna, nemmeno sommariamente, i sistemi notazionali proposti nelle diverse sedi, dei quali in ogni caso sono state curate

recentemente in Italia alcune ottime sintesi (cfr. TEMPESTA 1990; BAZZANELLA 1994:84-92; e soprattutto ORLETTI-TESTA 1991). Mi limiterò dunque a segnalare, sulla base soprattutto delle esperienze effettuate nell'ambito dell'ALEPO (per cui CANOBBIO 1985[19]), alcuni degli accorgimenti che sembrano risultare più funzionali al trattamento degli etnotesti.

Partendo dalle questioni più generali, direi che soprattutto sembra opportuna una riproduzione del documento orale "integrale" in due sensi[20]: con la salvaguardia, in primo luogo, dell'interazione Raccoglitore - Informatore (-i) che in genere è, almeno in qualche misura, presente tranne forse nel caso di testi più prettamente narrativi[21]. E sul fatto che la presenza del Raccoglitore non sia mai "neutra" e che quindi sia molto importante la sua visibilità per poterne poi valutare l'effettiva incidenza mi sembra che non ci possano essere più dubbia.

In secondo luogo sembra opportuna una riproduzione integrale del documento nel senso della salvaguardia, là dove esso è presente, del mistilinguismo delle testimonianze[23]; ed è inutile sottolineare quale possa essere l'interesse di testi che evidenzino attraverso il gioco delle alternanze di codice le dinamiche repertoriali in atto (in rapporto a dominio, situazione, ecc.)[24].

Per quanto riguarda il *tipo* di trascrizione, mi sembra tutto sommato conveniente optare, in ambiti quale il nostro (e nonostante le più che giustificate riserve di cui abbiamo sentito ampi echi anche in queste giornate aostane), per una trascrizione fonetica, anche se molto "larga"[25], abbinandola semmai ad una traslitterazione "ortografica", destinata a quelle sedi in cui il testo debba essere letto anche da parte di non addetti. La trascrizione fonetica dovrebbe comunque interessare sia i segmenti sicuramente in dialetto (evidenziati magari tramite caratteri corsivi) sia anche (e questo contrariamente a quella che è una certa abitudine invalsa), i segmenti in lingua. Accorgimento quest'ultimo che, consentendo l'apprezzamento nella lingua stessa delle emergenze regionali anche a livello fonetico, aumenta e moltiplica evidentemente l'interesse dei nostri documenti.

Passando a esaminare le scelte che riguardano più da vicino la resa del parlato, mi sembrerebbe utile prevedere di poter notare nei nostri testi anche alcuni fenomeni non lessicali (quali le emissioni vocali del tipo dei clic dentali di diniego, dei borbottii di approvazione o di disapprovazione, ecc.), che svolgano comunque una funzione comunicativa nell'interazione.

E ancora, sia pure nel rispetto di quella che è una delle esigenze primarie nella trascrizione di testi, e cioè quella della loro facile "leggibilità"[26], sarà comunque indispensabile la notazione di alcuni elementi mutuati dai sistemi di trascrizione "conversazionale", atti a riprodurre almeno in piccola parte i cosiddetti accidenti dell'orale che il normale sistema di notazione ortografica, tarato sullo scritto, non è evidentemente attrezzato a segnalare: esitazioni, pause, silenzi[27], autoccorrezioni[28].

Tra i cosiddetti tratti sovrasegmentali, sarebbe bene notare oltre all'accento (possibilmente anche l'accento di frase), in qualche misura l'intonazione, nonostante che la comunicazione di Michel Contini, ricordandoci proprio la perdurante difficoltà nel rendere i tratti intonazionali in modo soddisfacente, sembri in un certo senso scoraggiarci sulla opportunità di questa operazione. Si tratterà comunque di scegliere, eventualmente, un sistema coerente di segni che non entrino in contraddizione con le normali abitudini ortografiche e cerchino anzi in un certo modo di integrarle. Anche se l'uso dei normali segnali del sistema ortografico (la virgola, il punto fermo, il punto interrogativo, il punto esclamativo[29]) per notare le diverse intonazioni può indurre, come è stato osservato (BAZZANELLA 1994:85-86), a considerare il testo *trascritto* come un testo *scritto,* di contro l'attribuzione, prevista da alcuni, di un significato diverso dall'usuale a segni profondamente interiorizzati dalla nostra coscienza di "lettori", potrebbe risultare del tutto insostenibile a livello di lunghi testi[30].

Salva la preoccupazione primaria di non appesantire eccessivamente la realizzazione grafica del testo, sarebbe però auspicabile poter segnalare inoltre, almeno quando abbiano evidente rilevanza comunicativa, fenomeni quali l'enfasi, il passaggio ad un volume *molto alto* o *molto basso* di voce, *l'accelerazione* o il *rallentamento* nel ritmo del parlare. Ancora, sarebbe consigliabile prevedere l'inserimento di glosse di tipo pragmatico, possibilmente codificate in modo da potere essere inserite nel testo, che segnalino risate, sospiri, gesti degli informatori[31]. E questo ci fa ricordare che i nostri documenti, se li abbiamo "fissati" solo sul nastro di un registratore audio, e non di un apparecchio per riprese dell'immagine (videocamera, cinepresa, ecc.), sono comunque mutili, privati di tutte le componenti non verbali (quella gestuale, quella cinesica, quella prossemica) alle quali possiamo dunque in sede di trascrizione solo sommariamente alludere, là dove risultino inequivocabili oppure siano state annotate dal raccoglitore.

Il trattamento del documento dovrebbe infine essere sempre completato tramite una serie di ulteriori operazioni che lo rendano veramente leggibile: in primo luogo, con la numerazione delle righe del testo (o almeno di sue sequenze[32]), pratica questa del tutto usuale in altre sedi, ma che vediamo troppo spesso trascurata nelle trascrizione di etnotesti, pur risultando poi indispensabile, è ovvio, al momento della loro analisi. Inoltre con una traduzione dei segmenti dialettali del testo, tale da non snaturare troppo le caratteristiche dell'originale e, ancora, con la predisposizione di un apparato informativo-illustrativo che garantisca al documento stesso un contesto situazionale e culturale.

Un'osservazione per finire: va da sé che ormai una seria riflessione sul problema del trascrivere testi orali non può prescindere da quello del loro trattamento con strumenti informatici. Se questo comporta da un lato un adeguamento, spesso non indolore, dei materiali alle esigenze proprie di tali strumenti, d'altro lato consente di prefigurare per il futuro sbocchi assai promettenti e irraggiungibili con mezzi manuali[33]. Ma naturalmente

perché quella di banche-dati, che raccolgano vasti *corpora* orali rendendoli così disponibili alla lettura e all'analisi comparata, non resti un'utopia, sembra indispensabile che si arrivi alla definizione di un ampio e flessibile sistema comune di notazioni[34], all'interno del quale ogni operatore possa poi scegliere di volta in volta la collezione di convenzioni funzionali al suo "punto di vista".

Note

[1] Soprattutto nell'ampio capitolo dedicato al "Processing oral history" (34-76).

[2] Naturalmente utilizziamo qui i termini "forma" e "contenuto", in senso generale, con tutta la cautela dovuta alla loro potenziale ambiguità.

[3] E (nella migliore delle ipotesi) duplichiamo. Del problema sono naturalmente meglio consci coloro che si occupano nello specifico di archivi sonori. Per gli accorgimenti utilizzati a tutela della fonoteca dell'AVAS, ad esempio, si veda *AVAS. 10 ans d'activité,* Aosta 1992, soprattutto a p. 26. A proposito della conservazione delle registrazioni è sempre molto utile consultare (anche se alcune delle indicazioni tecniche fornite sono ormai superate): *L'oral en boîte. Guide pratique pour la collecte et la conservation des enregistrements sonores,* Association Française d'Archives Sonores (AFAS), Parigi 1984.

[4] Che mi sembra confermata da quanto scrive Andres Kristol nel suo intervento in questa stessa sede.

[5] Non tutti, naturalmente. Certo non i fonetisti.

[6] La Corti si riferisce con le sue parole in particolare alla necessità di criteri e obiettivi che rappresentino una guida per lo studioso che si accinga all'analisi di un brano orale.

[7] La formula prudenziale è d'obbligo visto il rapidissimo procedere della tecnologia, che ci ha messo a disposizione negli ultimi anni per il nostro lavoro strumenti sempre più efficienti, prima impensabili.

[8] Sul delicato problema dei rapporti tra *scritto* e *orale* e sulle peculiarità di quest'ultimo, la bibliografia è ormai vastissima. Tra i testi più recenti (e più facilmente reperibili) cfr. soprattutto HALLIDAY 1992, ma sempre molto utile è anche CASTELFRANCHI-PARISI 1979. Per quanto riguarda più da vicino la situazione italiana, cfr. in particolare: SORNICOLA 1981; BERRETTA 1986; BERRUTO 1985a e il recentissimo BAZZANELLA 1994. Ma si veda inoltre SIRIANNI-TRIFONE 1994, soprattutto per il contributo di Monica Berretta dedicato appunto al *parlato* (BERRETTA 1994).

[9] Riprendiamo qui evidentemente l'icastico titolo di Martinet "Savoir pourquoi et pour qui l'on transcrit" (MARTINET 1965) apposto ad uno scritto in cui veniva sancito appunto che "trascrivere necessariamente significa sempre scegliere". Convincimento questo ripreso e ribadito poi da diversi studiosi, tra i quali ricordiamo almeno POGGI SALANI 1982: 61-62; ORLETTI TESTA 1991: 250.

[10] Oltre che l'ALEPO *(Atlante Linguistico ed Etnografico del Piemonte Occidentale)* sembrano orientati alla raccolta di testi, ad esempio, anche l'APV *(Atlas des Patois Valdôtains),* l'ALS *(Atlante Linguistico Siciliano),* l'ALLI *(Atlante Linguistico dei Laghi Italiani),* il NADIR-Salento *(Nuovo Atlante del Dialetto e dell'Italiano per Regioni).*

[11] Rimando dunque a quell'ampia relazione (GENRE 1991), oltre che naturalmente al contributo dello stesso studioso in questa sede. Ma si veda a questo proposito anche la rassegna presentata da TEMPESTA 1991 e inoltre le importanti riflessioni contenute sull'argomento del trascrivere in OCHS 1979 e POGGI-SALANI 1982. In particolare sul problema della grafia si veda

la nutrita serie di contributi raccolta a questo proposito dalla *Rivista italiana di Dialettologia* (RID) nei suoi primi quattro numeri, nella sezione "Strumenti" (in particolare: parte I, in RID 1(1977): 119-176; parte II, in RID 2(1978/1): 79-113; parte III, in RID 3(1978/2): 309-342; parte IV (dedicata in particolare alle graíie utilizzate per i diversi dialetti), in RID 4(1979-80): 211-314.

[12] Anche al di là, forse, di quanto la definizione formulata e perfezionata dai colleghi francesi nel corso dell'ultimo decennio permetterebbe. Per questa definizione e per la ricerca sugli *Ethnotextes*, cfr. BOUVIER et Alii 1980; AA.VV. 1984; BOUVIER 1992.

[13] Il problema del trattamento degli etnotesti, ma soprattutto del loro più fruttuoso collegamento con gli altri materiali di un atlante, non è di facile soluzione. Per quanto riguarda l'ALEPO, anche se alcune possibili ipotesi sono state formulate (cfr. TELMON 1992: 47-48), l'argomento è tuttora aperto alla discussione.

[14] Ad esempio il francese parlato è stato studiato a fondo, da almeno due decenni; cfr. a questo proposito SÖLL 1974 e il più recente BENVENISTE-JEANJEAN 1987. Ma anche il tedesco parlato è stato oggetto (fin dal secolo scorso) di numerosi studi e sono inoltre disponibili diverse raccolte di materiali.

Sull'italiano, invece (come ricorda anche BAZZANELLA 1994: 10), gli studi, sia di taglio sociolinguistico sia più propriamente pragmalinguistico, hanno iniziato a svilupparsi praticamente solo dai primi anni '80, si può dire a partire da SORNICOLA 1981. Per la penuria di *corpora* di parlato disponibili in Italia, cfr. BERRETTA 1994: 241.

[15] Si vedano, ad esempio, l'ottima raccolta curata da Cornelia Cohut e Magdalena Wulpe (COHUT- WULPE 1973); e il volume di brani dialettali registrati in Oltenia e pubblicati sotto la direzione di Boris Cazacu (CAZACU 1967). Ma già dal 1943 la Romania ha visto la pubblicazione di un volume di testi dialettali raccolti da Petrovici in margine alle sue inchieste per l'ALR.

[16] Si pensi ad esempio alle raccolte di testi edite a cura dell'Archivio fonografico dell'Università di Zurigo, per la cui attività cfr. VICARI 1975.

[17] In Francia e in particolare nella sua parte meridionale la raccolta e la pubblicazione di testi orali è stata curata anche al di fuori (ed anteriormente) al vasto programma sugli *Ethnotextes* sopra citato. Basti accennare agli importanti lavori facenti capo all'Università di Toulouse-Le Mirail e pubblicati sotto la direzione di Jean-Louis Fossat, tra i quali citiamo almeno BECHE-COMMENGE 1977.

[18] In rapporto alla quale in effetti il problema della trascrizione ha assunto una rilevanza assoluta. Per i principali sistemi notazionali utilizzati si vedano (come indicato) le sintesi operate da TEMPESTA 1990 e ORLETTI-TESTA 1991, e anche da DU BOIS 1991. Ma per un'informazione sull'analisi conversazionale e in particolare per il cosiddetto "sistema jaffersoniano" si vedano almeno SACK et Alii 1974 e PSATHAS-ANDERSON 1990.

[19] Cfr. anche CANOBBIO, in stampa, che tratta in particolare dell'elaborazione e dell'interpretazione di un etnotesto raccolto per l'ALLI, ma che riferisce anche riflessioni di ordine generale.

[20] L' "integrità" del testo orale non dovrebbe invece essere intaccata da qualche (modesta) forma di "ripulitura". Il problema è d'altra parte delicato dal momento che tale ripulitura (caldeggiata, ad esempio, in una certa misura da RUDELLE 1982, ma non esclusa neppure da POGGI SALANI 1982: 64 e HALLIDAY 1992: 161-162) può facilmente rischiare di sconfinare in una non desiderabile normalizzazione (cfr. CANOBBIO 1985: 213, PORTELLI 1983) che rischierebbe di cancellare tra l'altro proprio quelle che sono alcune delle peculiarità del parlato, quali facilità all'autocorrezione, "false partenze", cambi nella progettazione, ecc.

[21] Soprattutto se appartenenti alla cosiddetta "letteratura orale".

[22] Orletti-Testa (243-44) ricordano l'attenzione riservata a tale fenomeno dalla ricerca sociale. Per l'ambito linguistico va naturalmente ricordato in primo luogo LABOV 1972 e la sua enunciazione del "paradosso dell'osservatore". Tra gli studi più recenti, e di ambito italiano, a riguardo molto interessante è PAUTASSO 1990.

[23] Nelle raccolte di area piemontese, ad esempio, il mistilinguismo (lingua-dialetto, ma anche, naturalmente, lingua-patois locale-dialetto piemontese) è presente molto spesso.

[24] Per una tipologizzazione dell'alternanza, cfr. almeno BERRUTO 1985b, SOBRERO 1992.

[25] Sull'opportunità di una trascrizione larga e di una grafia semplificata per la resa del parlato e soprattutto di lunghi testi sembrano convergere le opinioni di molti e in molte sedi; cfr. ad esempio BOUVIER et Alii 1980: 87, 133; AA.VV. 1984: 134; TEMPESTA 1990: 92; HALLIDAY 1992: 163; SOBRERO 1993: 13; ORLETTI-TESTA 1991: 246, 253 e *passim*.

[26] Tra i criteri generali per la scelta di un sistema notazionale, quello della "leggibilità" è in effetti uno dei più decisivi; e, soprattutto nel caso della trascrizione di lunghi testi, sembra che, in caso di conflitto tra leggibilità e attendibilità o tra leggibilità e precisione, sempre alla prima (che non deve diventare faticosa decodifica) sia bene prestare la maggiore attenzione. Su questo problema, cfr. AA.VV. 1984: 135; ORLETTI TESTA 1991: 269-270; BAZZANELLA 1994: 86.

[27] Come osserva giustamente ORLETTI-TESTA 1991: 247 (n. 35), la considerazione della funzione del silenzio nelle diverse culture è uno dei temi classici della ricerca etnografica, che ne ha individuato la complessa tipologia. Per quanto riguarda i nostri etnotesti, un lungo silenzio da parte di un informatore può stare ad indicare, ad esempio, l'imbarazzo di fronte ad un argomento fortemente tabuizzato, il non gradimento per la piega data dal ricercatore alla conversazione, il desiderio di interrompere il colloquio, una approfondita riflessione prima di rispondere ad una domanda che si ritiene cruciale e così via. Ma le pause hanno comunque un loro ruolo preciso nell'organizzazione della conversazione ed è estremamente importante ed interessante poterle rilevare e valutare.

[28] Per la proposta di alcune convenzioni notazionali che sembrano avere una certa "trasversalità" nelle ricerche italiane, cfr. CANOBBIO 1985: 212-214 per l'esperienza dell'ALEPO, TEMPESTA 1990: 93-94 per il NADIR-Salento.

[29] Quello della punteggiatura nei testi orali, o meglio dell'utilizzo dei segni appartenenti alla tradizione ortografica, è uno dei capitoli più cruciali dell'argomento "trascrivere il parlato" (cfr. in questo senso PORTELLI 1983, HALLIDAY 1992: 163) e dei più suscettibili di soluzioni ambigue. Cfr., ad esempio, la non soddisfacente soluzione di comodo adottata in CANOBBIO 1985, e gli aggiustamenti proposti da CANOBBIO, in stampa. Una rassegna delle diverse soluzioni è proposta da TEMPESTA 1990.

[30] Ci riferiamo, ad esempio, al caso del punto esclamativo (!) proposto per indicare l'intonazione discendente in BAZZANELLA 1994: 92. In ogni caso soluzioni di questo genere o anche più complesse e di più macchinosa decifrazione sono probabilmente meglio accettabili a livello di brevi segmenti di conversazione.

[31] Sia CANOBBIO 1985 sia TEMPESTA 1990 introducono, appunto, la segnalazione (formalizzata) di "riso" (TEMPESTA distingue "riso" da "risata"), "sospiro", "gesto". Commenti descrittivi ulteriori o più complessi, per segnalare altri comportamenti non verbali e per esplicitare quelli segnalati in forma tipizzata (ad esempio per spiegare "quale" gesto abbia fatto l'informatore) possono essere riportati meglio in nota, crediamo, che nel testo.

[32] Ad esempio in CANOBBIO, in stampa, per facilitare la consultazione del documento preso in esame (a dire il vero chiaramente scandito, più di altri, dall'alternarsi delle domande del raccoglitore e dalle risposte dell'informatore), il testo viene suddiviso in "paragrafi" numerati

progressivamente e individuati ciascuno da una sequenza domanda-risposta. In fase di analisi, dove necessario, un ulteriore numero viene ad indicare la riga del paragrafo alla quale si vuole fare riferimento. Questo sistema aperto di numerazione permette naturalmente l'introduzione di ulteriori suddivisioni e/o l'integrazione in altri testi suddivisi in parti numerate. Questa proposta non è d'altra parte applicabile a testi diversamente articolati. Osserviamo ancora che la numerazione delle righe assume una importanza ancor più decisiva nei sistemi notazionali studiati per l'analisi conversazionale; anche su questo aspetto informa dettagliatamente ORLETTI-TESTA 1991.

[33] Si veda il suggestivo esempio di queste "nuove frontiere" che ci ha offerto nella sua comunicazione A. Kristol.

[34] Ma naturalmente, in questa prospettiva, sarebbe auspicabile il raggiungimento di una posizione comune anche sul tipo di grafia da utilizzare.

Bibliografia di riferimento

AA. VV. 1984, *La recherche sur les Ethnotextes. Réflexions pour un Programme,* Atti della Tavola rotonda dallo stesso titolo Baumeles-Aix, 13-14 /10/1980), CNRS, Parigi.

BECHE-COMMENGE, B. 1977, *Le savoir des bergers de Casabède,* 2 voli., Toulouse. BENVENISTE, C.B. - JEANJEAN, C. 1987, *Le français parlé. Transcription et édition,* Didier érudition, Paris.

BERRETTA, M. 1986, "Direzioni di ricerca sul parlato", in GISCEL-LOMBARDIA (a cura di), *Imparare parlando,* Lecce, 17-50.

BERRETTA, M. 1994, "Il parlato italiano contemporaneo", in SERIANNI-TRIFONE, 239-270.

BERRUTO, G. 1985a, "Per una caratterizzazione del parlato: l'italiano parlato ha un'altra grammatica?" in HOLTUS, G. - RATKE, E. (eds), *Gesprochenes Italienish in Geschichte und Gegenwart,* Atti del III Romanistentag (Berlino 1983), Tübingen, 120-153.

BERRUTO, G. 1985b, " 'l pulman l-è nèn *ch-a cammina tanto forte.* Su commutazione di codice e mescolanza dialetto-italiano", in *Vox romanica,* 44, 59-76.

BOUVIER, J.C. 1992, "La notion d'ethnotexte" in PELEN, J.N. MARTEL, C. (eds), *Les voies de la Parole. Ethnotextes et littérature orale. Approches critiques,* Université de Provence, Aix-en-Provence, 12-21.

BOUVIER, J.C. - BREMONDY, H.P. - JOUTARD, P. - MATHIEU, G. - PELEN, J.N. 1980, *Tradition orale et identité culturelle. Problèmes et methodes,* CNRS, Paris.

CANOBBIO, S. 1985, "Testi dialettali ed etnotesti nell'Atlante linguistico ed etnografico del Piemonte occidentale: appunti per una classificazione", in TELMON, T. - CANOBBIO, S. (a cura di), *Atlante Linguistico ed Etnografico del Piemonte Occidentale. Materiali e saggi 1984,* Regione Piemonte, Torino, 207-343.

CANOBBIO, in stampa, "Un etnotesto e alcune proposte per la sua lettura: il *radùn* di Avigliana", in stampa nella Miscellanea di scritti in memoria di Alessandro Alimenti.

CASTELFRANCHI, C. - PARISI, D. 1979, "Scritto e parlato", in PARISI, D. (a cura di), *Per una educazione linguistica razionale,* Il Mulino, Bologna, 319-346.

CAZACU, B. (a cura di) 1967, *Texte dialectal. Oltenia,* Bucarest.

CORTI, M. 1982, "Nozione e funzioni dell'oralità nel sistema letterario" in Lavinio, C. et Alii (a cura di), *Oralità e scrittura nel sistema letterario,* Bulzoni, Roma, 7-21.

COHUT, C. - VULPE, M. 1973, *Graiul din zona 'Portile de Fier', I, Texte sintaxa,* ed. dell'Accademia, Bucarest

DAVIS, C. - BACK, K. - MAC LEAN, K. 1977, *Oral history. From tape to type,* American Library Association, Chicago.

DU BOIS, J.W. 1991, "Transcription design principles for spoken discourse research", in *Pragmatics,* 1,1, 71-106.

GENRE, A. 1992, "Trascrizione fonetica e atlanti linguistici", in RUFFINO, G. (a cura di), *Atlanti Linguistici italiani e romanzi. Esperienze a confronto,* Palermo, 79-101.

HALLIDAY, M. 1992, *Lingua parlata e lingua scritta,* La nuova Italia, Firenze.

LABOV, W. 1972, "Some principles of linguistic methodology", in *Language in Society,* I(1), 37-120.

MARTINET, A. 1965, "Savoir pourquoi et pour qui l'on transcrit" in Id., *La linguistique synchronique. Etudes et recherches,* PUF, Parigi, 162-167.

OCHS, E. 1979, "Transcription as theory", in OCHS, E. - SCHIEFFELIN, B.B. (eds.), *Developmental Pragmatics,* Academic press, New York.

ORLETTI, F. - TESTA, R. 1991, "La trascrizione di un corpus di interlingua: aspetti teorici e metodologici", in *Studi italiani di Linguistica teorica e applicata,* anno XX/2, 243-283.

PAUTASSO, M. 1990, "Competenza sbilanciata e parlato narrativo: passaggi di codice ed enunciati mistilingui in emigrati biellesi di ritorno", in BERRUTO, G. - SOBRERO, A. (a cura di), *Studi di sociolinguistica e dialettologia italiana offerti a Corrado Grassi,* Congedo, Galatina, 123-150.

POGGI SALANI, T. 1982, "Riflessioni sul trascrivere", in *Rivista italiana di dialettologia. Scuola, società, territorio,* RID 5 (1981-82), 61-66.

PORTELLI, S. 1983, "Traduzione dall'oralita", in *Fonti orali. Studi e ricerche,* III, 1, 35-41.

PSATHAS, G. - ANDERSON, T. 1990, "The 'practices' of transcription in conversation analysis", in *Semiotica,* 78-1 /2, 75.

RUDELLE, O. 1982, "Archives orales-Archives écrites. L'exemple de l'histoire politique", in *Actes di IV Congrès International d'histoire orale (Aix-en-Provence, 10/1981),* Aix-en-Provence, 2526.

SACK, H. - SCHEGLOFF, E. - JAFFERSON, G. 1974, "A symplest systematics for the organization of turn-taking in conversation", in *Language,* 50, 696-735. SERIANNI, L. - TRIFONE, P. (a cura di) 1994, *Storia della lingua italiana, II, Scritto e orale,* Einaudi, Torino.

SOBRERO, A.A. 1992, "Alternanza di codici, fra italiano e dialetto: dalla parte del parlante", in SOBRERO, A.A. (a cura di), *Il dialetto nella conversazione. Ricerche di dialettologia pragmatica,* Congedo, Galatina, 11-30 [il testo è pubblicato, con lo stesso titolo, in GOBBER, G. (a cura di), *Linguistica pragmatica,* Atti del XXIV Congresso della Società di Linguistica Italiana (Milano, 4-6 /9 /1990), Bulzoni, Roma, 1992, pp.

SOLL, L. 1974, *Gesprochenes und geschriebenes Französisch,* Schmidt, Berlin [1980 ed. riveduta e ampliata]
SORNICOLA, R. 1981, *Sul parlato,* Il Mulino, Bologna.
TELMON, T. 1992, "Il trattamento dei dati etnografici", in RUFFINO, G. (a cura di), *Atlanti linguistici italiani e romanzi. Esperienze a confronto,* Atti del Congresso dallo stesso titolo (Palermo, 37/10/1990), Centro di Studi Filologici e linguistici siciliani, Palermo, 43-78.
TEMPESTA, I. 1991, "La trascrizione", in SOBRERO, A. et Alii, *Lavorando al NADIR. Un'idea per un atlante linguistico,* Congedo, Galatina, 59-95.
VICARI, M. 1975, "L'attività dell'archivio fonografico dell'Università di Zurigo", in *La ricerca dialettale,* I, Pacini, Pisa, 73-95.

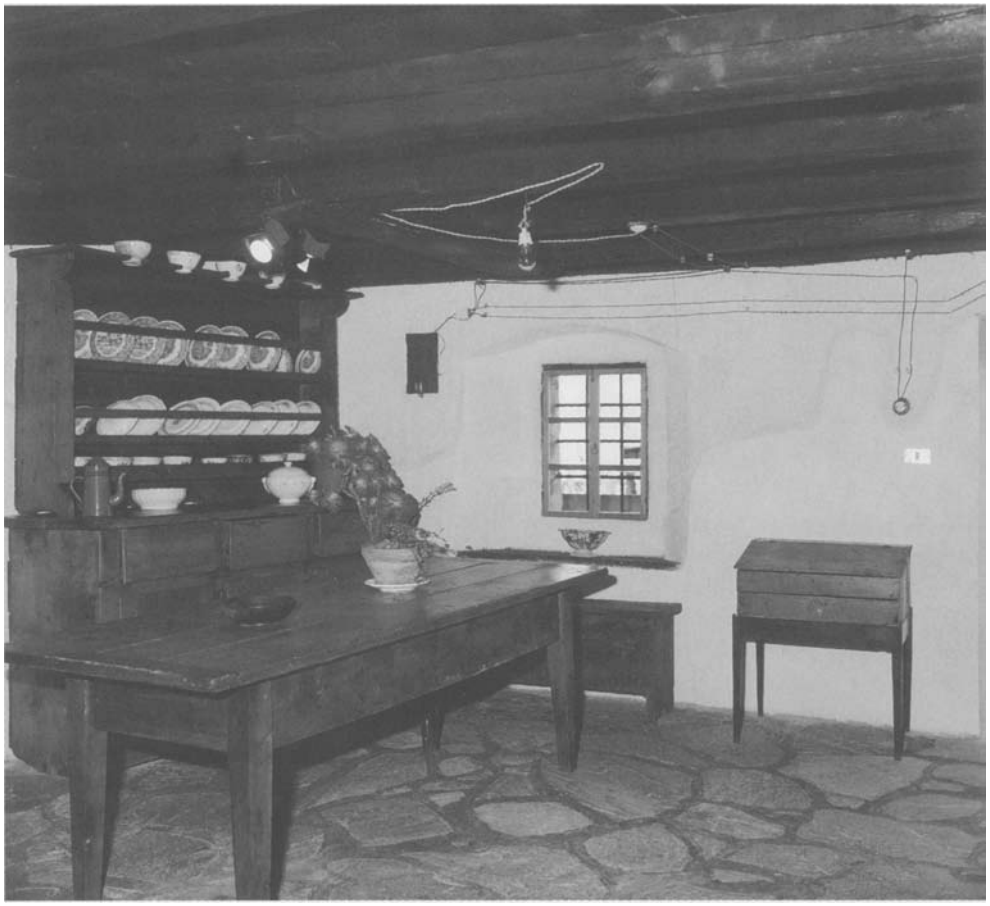

Le lettere dei semicolti

Tullio Telmon

Il titolo della comunicazione da me annunciata suona proprio così: "Le lettere dei semicolti". C'è dunque da chiedersi immediatamente che cosa c'entrino delle *lettere,* e cioè dei testi *scritti,* con due giornate dedicate all'oralità. C'è, almeno apparentemente, una contraddizione. Dico "apparentemente" perché ormai, da più parti e da parte di quasi tutti gli studiosi si va sostenendo che, parlando di "lettere di *semicolti"* (o di *semiincolti,* come da taluni si preferisce, o di *illetterati,* come dicono altri), si intende soprattutto sottolineare l'operazione di "traduzione del pensiero nella scrittura", che in questo particolare tipo di scrittura, più che in altri magari più mediati e più meditati, viene a realizzarsi. Più propriamente ancora, potremo forse parlare, per questo genere epistolografico, di "rappresentazione grafica dell'oralità". Si giustifica così la scelta di un argomento apparentemente estraneo in una sede in cui si discute di "oralità".

Come si può osservare dalla *Bibliografia* che si trova in chiusura di questo mio intervento, fin dagli inizi del secolo si sono incominciati a pubblicare studi e soprattutto raccolte di testi epistolografici di semicolti: si tratta quasi sempre della corrispondenza intercorsa tra emigrati e le famiglie rimaste al paese. Da una di queste raccolte di lettere, resa per noi particolarmente interessante da una *Nota linguistica* di Arturo Genre[1], desidero ora leggere un paio di righe, con lo scopo di fornire a chi mi ascolta un'idea immediata di ciò che intendo dire parlando di "oralità nella scrittura". Si tratta di una lettera del 1909[2]; essa così incomincia:

Cari inipotte
Io vengo a farvi il riscontro alla vostra amatissima letera che lai riceutto lo 24 di marzo con grandissimo piacere nel sentire che siette in ottima salutte e cosi le il medesimo di noi tutti.

L'ascolto della lettura di questa corrispondenza potrebbe, ad un primo e un po' distratto approccio, dare quasi l'impressione dell'ascolto di un testo in antico italiano. In realtà ci sono aspetti che con grande immediatezza ci rivelano dove stia l'oralità: quando noi leggiamo, ad esempio, "...alla vostra amatissima letera che *lai* riceutto...", non può sfuggire che questo *lai* corrisponde perfettamente alla prima persona singolare del presente indicativo del piemontese *avèi* "avere". L' "oralità" del pensiero si affaccia dunque prepotentemente, anche in mezzo ai più abusati stilemi formulistici della scrittura.

L'approfondimento di queste prime considerazioni ci dovrà allora condurre a concludere che esiste una correlazione tra il codice linguistico mentale "primario" e il codice linguistico della scrittura: non una corrispondenza perfetta, si badi bene, ma una correlazione certamente sì, ed è ciò che consente di parlare di "diamesia", e cioè di quella particolare forma di variabilità in base alla quale l'esecuzione verbale e l'esecuzione scritta, anche a parità di codice, di situazione, di ambiente, ecc., non potranno mai essere identiche. Ora, nel nostro particolare caso, al principio diversificatore che fonda la diamesia si aggiunge il fatto che, come abbiamo potuto osservare, è probabile che, trattandosi di scrittura popolare, esista già "a monte" una diversificazione tra codice mentale primario e codice formulistico - o comunque "obbligato" - della scrittura. Per meglio dire, è possibile che in soggetti che posseggono una competenza completa del dialetto ed una competenza soltanto parziale (nel senso, principalmente, di "fortemente interferita dal dialetto") dell'italiano, la rispondenza tra oralità e scrittura sia da riscontrarsi come rispondenza puramente teorica, dal momento che, a livello di rappresentazione mentale, il codice che viene ad avere la prevalenza è comunque il dialetto, anche se la progettazione del testo prevedeva l'italiano.

In altre parole, questo significa non soltanto che in questi testi come - almeno in linea tendenziale - in tutti i testi scritti, si scrive in una lingua diversa da quella che si usa sia per parlare sia per pensare, ma addirittura che ci possono essere dei casi in cui la diversificazione del codice della scrittura non rappresenta una semplice "varietà" del codice ma conduce ad una vera e propria differenziazione di tipo linguistico. Basti pensare, per esemplificare, alla specializzazione a cui i dialetti della Grecia antica erano stati piegati per affidare a ciascuno l'espressione di un particolare genere letterario: eolico per la lirica, attico per la filosofia, ecc., talché chi si accingeva a scrivere non sceglieva la propria lingua in base al luogo in cui si trovava, ma in base all'argomento e al genere letterario che intendeva affrontare...

Questa specializzazione dei codici scritti si riflette poi, più che in altri generi letterari, nell'epistolografia, e nell'epistolografia popolare in modo del tutto precipuo e particolare.

La lettera da cui ho tratto il primo esempio era datata, come s'è detto, al 1909. Pensiamo per un attimo a quali fossero, in quel momento, le condizioni dell'alfabetizzazione del popolo italiano, con un analfabetismo che ancora toccava, in certe

regioni, punte del 70%. Nel caso degli emigrati, l'esercizio della scrittura era spesso svolto dagli scrivani di professione oppure da parenti; nel caso delle famiglie rimaste al paese, sia la lettura sia le risposte erano a loro volta opera di scrivani o di parenti, o del parroco, del maestro, del farmacista, ecc. Man mano che si estende l'alfabetizzazione, si diffondono poi quei libretti che riportano esempi di lettere o di formule da impiegarsi nelle diverse circostanze e per gli scopi più disparati. Uno dei miei ricordi infantili, per fare un esempio, mi riporta ai racconti di mio padre, che ricordava talvolta di quando lui stesso era ancora bambino (erano dunque gli anni immediatamente precedenti la prima guerra mondiale), ed in casa sua viveva una domestica: una di quelle ragazze di campagna che venivano mandate a servizio presso le famiglie di città, un po' per avere una bocca in meno da sfamare, un po' per guadagnare qualche soldo, un po' per conoscere il mondo. Queste ragazze finivano poi per vivere l'intera vita presso i "padroni", e si affezionavano ai componenti la nuova famiglia quanto e forse più che ai propri veri famigliari. La domestica in questione aveva dovuto, per qualche motivo, lasciare la casa di mio nonno e ritornare al proprio paese. Pochi giorni dopo la partenza, giunse una cartolina postale, diretta a mio padre, con il seguente testo:

celo zurro, mare zurro, folie verde...
mala micisia nostra, Mario, mai si perde.

Vale a dire: "Cielo azzurro, mare azzurro, foglie verdi,/ ma l'amicizia nostra, Mario, mai si perde".

Si trattava, evidentemente, di una di quelle formulette stereotipe che venivano mandate a memoria presso gli strati popolari: proprio in quegli anni, infatti, tali strati stavano scavalcando il discrimine che fino ad allora li aveva tenuti separati dalla scrittura. Una di quelle formulette che più tardi, quando il livello di alfabetizzazione sarebbe stato già maggiore, avrebbero cominciato a divenire oggetto di irrisione, fino alla ben nota:

tanti saluti e baci,
paga la multa e taci.

Ebbene, al di là del sorriso che le ingenue frasette apprese a memoria dalle fantesche di campagna possono generare, dobbiamo pensare che l' "arte dello scrivere una lettera", così come veniva insegnata dagli aurei libriccini in circolazione e in uso sul finire del secolo scorso e all'inizio del Novecento, ha generato una vera e propria strutturazione del genere epistolografico, con una precisa distribuzione delle parti, forse non meno rigorosa di quella che contraddistingue le lettere ciceroniane.

Innanzitutto, gli esempi che abbiamo finora osservato già possono insegnarci che è fondamentalmente errato affermare che nelle lettere dei semicolti esiste una "progettualità" o una "architettura" dialettale, che si traduce poi in una stesura in

italiano popolare. L'illetterato o il semiincolto che si accinge a scrivere una lettera, infatti, lo fa sapendo bene che il codice che impiegherà sarà la lingua italiana: imperfetta quanto si vuole, infarcita di dialettalità, ma pur sempre lingua italiana; ma non basta: nell'accingersi a scrivere una lettera in italiano, egli sa altrettanto bene che il codice linguistico che sta per impiegare ed il genere "letterario" nel quale sta per cimentarsi esigono certe loro precise regole: quelle regole, appunto, che costituiranno poi l'architettura della propria composizione. Egli sa, in altri termini, che non scrive per "comunicare", ma per *comunicare epistolarmente.*

Nella lettera dei semiincolti c'è dunque, più che una progettualità dialettale, un incrociarsi di elementi diversi, che potremmo sintetizzare in:

a) una testualità che supera il codice, e che impone di fatto una sorta di strutturazione obbligata;
b) un conflitto tra i tempi del pensiero e quelli della scrittura;
c) un ulteriore conflitto tra i tempi del pensiero dialettale e la doppia traduzione: in un testo scritto, e per di più in un testo scritto in lingua italiana;
d) lo scarto tra questi tempi (o, che è lo stesso, tra "evocazione" ed "esecuzione"), dovendo fare i conti con la scarsa familiarità con il codice lingua italiana e con la sua rappresentazione ortografica, provoca poi quelli che vengono considerati gli "errori" caratteristici: mutamenti di itinerario sintagmatico (anacoluti, dislocazioni), errori ortografici, malapropismi, ecc.

Di questi quattro punti, il primo e l'ultimo sono quelli che meglio consentono di stabilire delle tipologie o comunque delle classificazioni. Più in particolare, il punto c) è quello che pub facilmente condurre all'identificazione spaziale del mittente: certi particolari tipi di "errore", infatti, possono facilmente localizzarlo; un esempio pub essere quello del *lai* "io ho", contenuto nella lettera con la quale ho aperto la mia conversazione. In una raccolta di lettere di emigrati provenienti da San Marco in Lamis[3], per contro, troveremo tratti meridionali, quali ad esempio la caduta o le false ristorazioni delle vocali atone finali; i metaplasmi di declinazione nei sostantivi *(la comara, la canzona, la corna,* ecc.); le assimilazioni del gruppo consonantico [-nd-] (*vanna* "banda"), le sonorizzazioni nei gruppi [-nt-, -mp-, -nk-] *(dendi* "denti", *sembre* "sempre", *angora* "ancora"); l'affricazione di [s] dopo nasale *(senzi* "sensi"); la spirantizzazione di [b] (*varva* "barba"); la rotacizzazione di [d] *(ramigiane* "damigiane"), ecc.

Per quanto riguarda invece il punto a), possiamo subito dire che esiste una sorta di "dettato formulistico" che, sia esso il risultato diretto di istruzioni oppure no, sembra di norma "ingabbiare" tutti i testi attribuibili al genere che stiamo trattando. Semplificando forse un poco, e tralasciando naturalmente i settori testuali di carattere più spiccatamente contenutistico ed informativo, potremo dire che in linea di massima si possono trovare, all'interno delle lettere dei semicolti, almeno i seguenti sei casi di formulistica stereotipa:

1. formule allocutive;
2. formule introduttive;

3. formule di *captatio benevolentiae;*
4. formule di richiesta;
5. formule di congedo;
6. formule di saluto.

Dobbiamo aggiungere immediatamente, per evitare fraintendimenti, che talune di queste formule sono presenti anche nel dettato epistolare "colto": ciò che differenzia questo dall'altro è l'aspetto stereotipo, generalmente assente o quanto meno più limitato a livello colto, nonché la pertinenza pragmatica, che può trovare, nelle lettere dei semicolti, trasgressioni talvolta anche notevoli.

Non dobbiamo trascurare, d'altra parte, che pur nell'unicità del genere epistolare "incolto", è giusto individuare, come fa il Franzina[4], diversi tipi di lettera, e precisamente:

a) **lettera privata di saluto:** interpersonale, informativa di eventi e valutativa di situazioni, aperta e chiusa da formule fisse. Può vertere naturalmente su ogni argomento, ma è stata studiata in prevalenza con riferimento alle ferme militari, alle guerre e ai loro effetti, all'emigrazione. È il tipo più frequente di lettera; riportiamo qui, come esempio, una di quelle contenute nella raccolta del Giancristofari[5]:

Da Bramais, Svizzera, 26/9/1965
Cara Moglia con molto piacere venco a rispondere alla tua lettera dove mi dice che stai bene di salute come pure Panfilo e mio padre e così puoi stare sicure di me.
Duncue tu mi dice che a Scerni è venuto una bella pioggia spero che va bene per la vigna e per l'erba lupine pure che nasce tutto. Solo che non ai potuto arare alla Casa perché non ai fatto arare quando ha fatto Sundine perché si sa un giorno a l'altro piove. Ma di resto non fa niente spero che si rimette al bello il Tempo. Tu mi fai sapere come si trova la nostra campagna e io ti ripeto di farmi sapere di quelle vite che abbiamo messe come si trove se si può innestare o no. Cara moglia io sono così contende che tu vai al lavore però stai attenda a quelche tu fai che io sto londano e nonso nulla tu lo sai come ti trovi fai come vuoi... poi che tu non mi dice che sono io che tici mande. Cara alla moneta non ci pensare che non fa nulla che questanno andato male cosa potremo fare. Perciò cara moglia io non so più che dirti tanti saluti alla mia cara mamma e tanti saluti al mio caro figlio saluti baci atte cara moglia che sono tuo marito.
Giovanni [cognome]

Altro esempio[6]:

San Mateo Jan. 3 - 85
Cara Nipote Mirella
Ricevetti con piacere la vostra cara lettera, al sapervi tutti in buona salute.
Devo farvi le mie congratulatione questanno avete l'onore di essere Priora, unita a vostra amica Gemma Balio, che è anche mia amica, tanto me come buon anima sorella Margherita,

abbiamo passato nostra gioventù unite a sua madre e sorelle, la casa Porusafert era la nostra seconda casa. Non dimentico il buon desinare che ha voluto invitarci a casa sua. Sono stata contenta anche a sapere che Giuliana e Glaudio hanno una bella bambina, e certamente tutti in famiglia la Elesia vi far passare giorni felici. È con piacere al sapere che la vostra madre Luisa è ancora tanto attiva, anche sue sorelle ancora in bene. La sorella Belviso Margherita mi ha scritto una carta per Natale, come scrive non sapeva più nessune vostre notizie.
Dispiace sapere che è morto nostro vicino Vinchiotto, Padre di Agnese, è tanto triste per la famiglia, bisogna fare coraggio e rassegnazione. Lo vedevo tutti i giorni quando sono stata a Giaglione. Fa contenti che il figlio ha un nuovo bambino, farà coraggio in famiglia. Noi qua per ora siamo tutti in bene, abbiamo passato buone feste a Natale e capodanno nuovo. Per il giorno di Natale è stato per noi un giorno di ansia, e dopo di contentezza. Diana è nato suo bambino, proprio il giorno Natale alle tre dopo mezzo giorno. E stato per noi tanta sorpresa perché l'aspettava solo a Gennaio. Grazie a Dio è un bel bambino il nome Mateo e Robert. Robert nome del padre di Mike suo Marito, sono in salute tanto madre come il bambino. Shirley Agostino avevano il pranzo preparato pe tutti in famiglia quel giorno. Siamo poi tutti partiti all'ospedale a vedere il bambino, solo per la finestra.
Mio Giani e famiglia hanno telefonato da Luisiana erano tutti in bene, alla casa di Donald il figlio. Elvira mi ha telefonato oggi era stata contenta di ricevere vostra bella lettera, che presto voleva scrivervi, e tutti in bene.
Abbiamo anche saputo a Natale che una Nipote di Buon anima Adele Maberto aveva anche un nuovo bambino che ora era fuori pericolo, il bambino ma era ancora all'ospedale. Chara la figlia fu Adele, mi ha scritto a Natale, che erano in bene, sono tutti tanto lontani da noi. Jonni e sua sposa sono in bene, sono stati questi giorni a trovarmi. Mary e suo Paolo vanno avanti in bene, e sempre per le medesime. Me sono ancora abbastanza in bene. Siamo tutte sorelle dominate alle gambe, il resto ancora buon appettito, e sempre coraggio. Sovente vi penso a voi tutti lontani, è triste, ma bisogna rassegnarsi a nostro destino. Quardate di passare buone feste di S. Vincenzo unita a alle vostre compagne, non conosco più le giovane.
Io vi auguro che il Signore vi accompagni, tutto l'anno in bene buone feste in salute pace gioia a tutti in famiglia.
Un abbraccio sempre con affetto.
Love zia Vincenza Campo

Vi unisco questo vaglia per un piccolo ricordo. So che il cambio non è più tanto Alto. Ma avrei piacere di ricordare anche l'amica Gemma in questa occasione. Pensavo 100.000 per voi il resto del cambio lo darete alla amica
Gemma Balio.
Cari saluti a tutti voi in famiglia e famiglia Balio.

b) lettera di raccomandazione o richiesta: contiene spesso illuminanti descrizioni diffuse e dall'interno di una situazione personale - poi anche di classe - dei ceti subalterni in determinate situazioni, momenti storici, cornici ambientali, condizioni lavorative, abitative o di impiego, ecc. Per esemplificare, possiamo riportare questa lettera contenuta nella raccolta della Allio[7]:

Egregio Signor Sindaco di Caraglio
Sono a pregarlo se vuol farmi il piacere di mandarmi la mia fede di nascita perche qui in Francia adesso bisogna che noi stranieri abbiamo tutti la fede di nascita sotto pena di essere spulzi dal territorio della Repubblica.
Dunque spero che mi fara questo gran servizio e cosi potro averle almeno in fine del corente mese al piu tardi e lo ringrazio anticipatamente e mi sottoscrivo sua dev.ssima serva
Armitano Angelina nata nel
1849 figlia di Giuseppe
mio indirizzo Armitano Cordonier rue grande n. 80 Cannes (Francia)
Per non dargli disturbi puol spedire le fede senza affrancare ed io paghero al arrivo qui.

La lettera riporta in calce un'annotazione del Comune di Caraglio, recante la data (22/12/1888), e fa riferimento, come nota la Curatrice, al decreto presidenziale francese del 2 ottobre 1888 che imponeva agli immigrati, pena l'espulsione, di dichiarare la residenza entro 15 giorni dall'arrivo in Francia. Per la dichiarazione era necessario produrre un certificato di identità. La Armitano, che non disponeva di passaporto, chiese al comune di origine l'atto di nascita.

c) **lettera di notifica, di discussione o di denuncia:** appartengono a questa specie tutte le lettere dettate in sostanza da un fine minatorio o intimidatorio o scopo autodifensivo. Ecco un esempio molto efficace, tratto dal materiale a mia disposizione.

data del timpro
Genti mo Basciello
Montedison
Inconclusione, Avete fatto da patrone, facendovi furbi, Ma io la invito a darci una regolata, entro 10 - o -15 - giorni, altrimento sono costretto di togliere quello che non ha mai sistito, cioe il riciuto, allora ci siamo inteso; non o atro di darvi i miei più sinceri saluti ad un sieme pensiero.
Marino di Marco

A seconda del tipo di lettera, accade poi che le formule stereotipe elencate sopra possano distribuirsi variamente. Per esempio, le formule di richiesta saranno, come è logico attendersi, più formali nelle lettere del gruppo b), ecc.

Al fine di meglio chiarire che cosa si debba intendere per "dettato formulistico", ritengo utile fornire alcuni esempi di ciascuno dei sei gruppi di formule stereotipe che sono stati individuati poco sopra. Come si osserverà, il primo gruppo è ulteriormente scomponibile in due settori, quello delle formule allocutive "formali" e quello delle formule allocutive "familiari".

1a. Formule allocutive formali:
Pregatissimo Signore Sindaco; Onorevole Signor Sindaco; A Norevole Signor Sindaco; Il

lustrissimo Signoria Vostra; Spregiatissimo Signor il Sindaco; Favorevole Signore parroco[8]*; Illustrissima Signora!; Onorevole Curato di Campo*[9].

1b. Formule allocutive familiari:
Carissimo cognati; mio caro cugino Giuseppe; carissima cugina Filomena; carisima cugina; carisima sorela; mio caro figlio Costantino e Rachele; mia cara figlia Rachele e mio figlio Costantino; mia cara figlia Lina[10]*; Mia Cara Comar Maria; caro mio figlio*[11].

2. Formule introduttive:
vengo nel risposto alla vostra lettera (Allio); *mi condonerete il disturbo* (Allio); *ti risponti la tuva cara lettera* (Gaggiano); *dopo tanto ritardo vengo a rispondere la tua cara lettera* (Gaggiano); *dopo tanto vi vengo a scrivere queste pochi richi* (Gaggiano); *ti risponte subito la tua presenta lettera* (Gaggiano); *apprentente la notizia del vostro defunto Compar Raffaele siamo lasciati molto scontenti per la sua scomparsa* (Gaggiano); *ti notifico la nostra salute così pure spero sarà di té* (Dell'Utri); *ti scrivo questa mia e ti facio sapere che...*

3. Formule di *captatio benevolentiae:*
Li chiamo scusa del mio mal escritto (Castelli).

4. Formule di richiesta:
sono a pregarlo di questa gran grazia e carita che volesero degnarsi di riscontrarmi alla mia lettra (Allio); *prego la Sua gentilezza di perdonarmi della permissione* (Allio); *maricomando alla sua dengna bonta e carita* (Id.); *per sollecitar da vostra compiacensa d'aver la bontà di mandarmi quello che io o l'onore di chiedervi* (Id.); *affinché volia benignarsi coi di Lei buoni et autorevoli uffici* (Id.); *perciò mi rivolgo a lei onde mi sia ben grato a volermi spedire qui i documenti* (Id.).

5. Formule di congedo:
in aspetto della Sua (Allio); *son da raccomandarmi a Lei* (Id.); *mi dichiaro il vostro amatissimo zio* (Id.); *Lo ringrazio con pronta risposta* (Id.); *sono il suo umilizissimo servitore* (Id.); *le più umile rispeti e ringrassiamente del suo devotissimo Servo* (Id.); *Sperando di ricevere quanto prima [...] aggradate* (Id.); *te dimando mile scuse e mi firmo la sua riconoscente* (Dell'Utri); *mi scusa del lungo scritto e mi dico sua umil serva* (Dell'Utri); *non vi ho che dire* (Gaggiano); *e basta* (Gaggiano); *cara figli non vi o più che dirvi* (Gaggiano); *cara mammo non so più cosa dirti ti lascio con i miei saluti* (Gaggiano); *così per ora chiudo* (Gaggiano); *nono altro* (Gaggiano); *non mi resta più niente da scrive con la pena ma non con il cuore* (Gaggiano); *Ora caro fratello termino questa mia desiderandoti ogni bene del tuo anomastico che verra sabato* (Dell'Utri).

6. Formule di saluto:
adesso lu saluto chiaramente di vivo cuoro (Allio); *lo saluto con tutto l'Effetto del mio cuore* (Id.); *i miei rispettivi saluti* (Id.); *altro non mi resta che di salutarla anticipatamente* (Id.); *altro mi resta che salutare Caramente* (Id.); *Altre lo Riverisco Signor Sindaco* (Id.);

Resto di mandarvi tanti saluti da parte mia (Id.); *Non resta di ricevere tantti Complementi* (Id.); *Del resto non mi resta di darli i miei Cordiali salutti* (Id.); *e mi firmo vostro devotissima compaesana* (Id.); *Ringraziandola anticipatamente agredisca i miei distinti Saluti* (Id.); *voglia agredire li miei cordeali saluti che mi sotosegna colla massima stima* (Id.); *Le dimando mile scuse e mi firmo la sua riconoscente* (Dell'Utri).

Come si sarà potuto constatare, esula dal mio assunto qualsiasi considerazione sui contenuti o sulle temperie culturali dalle quali questi documenti traggono origine e trovano spiegazione in termini di storia, e di storia della lingua italiana in particolare. Ciò che invece mi premeva qui dimostrare è innanzitutto il fatto che questi documenti rientrano, non meno della letteratura "colta", entro un genere ben preciso, sottoposto, non meno degli altri generi letterari, a restrizioni, norme, condizionamenti, canoni, modelli culturali e formali la cui conoscenza è diffusa presso i ceti che producono questo tipo di testimonianze. Non soltanto, dunque, si spiega la possibilità di repertoriare entro una classificazione abbastanza precisa le diverse specie di lettere, così come abbiamo visto fare da parte del Franzina, ma soprattutto è possibile individuare, non diversamente da quanto è stato fatto dalla retorica classica da Quintiliano fino agli *Elementi di retorica* di H. Lausberg (Il Mulino, Bologna 1969), una serie di "luoghi topici" della lettera popolare intesa come genere letterario. Questi luoghi topici saranno a loro volta sottoposti, come abbiamo potuto osservare ed esemplificare, a norme formulistiche precise.

Si crea così, ad un livello che Gramsci definirebbe "nazionalpopolare", una sorta di circolazione di stereotipi (che a loro volta veicolano però delle idee), che vengono allora a costituire, al di là della regionalità di cui questi testi sono puntualmente impregnati, i primi stimoli, tra la fine dell'Ottocento e l'inizio del Novecento, verso quell' "italiano popolare unitario" di cui parla Tullio De Mauro.

Note

[1] Cfr. R. Allio, Ma *di paese sono di Carallio. Vicende di emigrati cuneesi in Francia ricostruite attraverso la loro corrispondenza.* Con una nota linguistica di Arturo Genre, Ed. dell'Orso, Alessandria 1986.

[2] Ibid., p. 114.

[3] Cfr. Gaggiano (1988).

[4] Cfr. Franzina (1987), p. 47.

[5] Cfr. Giancristofari (1984), p. 88.

[6] Tratto dal mio archivio personale. Si tratta della lettera di un'anziana signora emigrata negli Stati Uniti da Giaglione (area francoprovenzale della provincia di Torino).

[7] Cfr. Allio (1986), p. 61.

[8] Tutti gli esempi precedenti sono tratti da Allio (1986).

[9] Cfr. Dell'Utri (1993).

[10] Cfr. Gaggiano (1988).

[11] Cfr. Dell'Utri (1993).

Bibliografia essenziale

Renata ALLIO, Ma *di paese sono di Carallio. Vicende di emigrati cuneesi in Francia ricostruite attraverso la loro corrispondenza,* Edizioni dell'Orso, Alessandria 1986.

Quinto ANTONELLI, *Le scritture popolari di guerra nel Trentino austriaco,* in BANFI-CORDIN (a c. di), *Storia dell' italiano e forme dell'italianizzazione. Atti del XXIII Congresso della SLI,* Bulzoni, Roma 1990.

G. BELLOSI, *Lettere di soldati romagnoli dalle zone di guerra (1915-18),* in "Rivista Italiana di Dialettologia" 3 (1978), pp. 241-298.

Gaetano BERRUTO, *Per una caratterizzazione del parlato: l'italiano parlato ha un'altra grammatica?,* in G. HOLTUS E. RADTKE (a c. di), *Gesprochenes Italienisch in Geschichte und Gegenwart,* Tübingen 1985, pp. 120153.

Patrizia BERTINI MALGARINI, *L'italiano fuori d'Italia,* in L. SERIANNI - P. TRIFONE (a c. di), *Storia della lingua italiana.* III *Le altre lingue,* Einaudi, Torino 1994, pp. 883-922.

Francesco BRUNI, *L'italiano. Elementi di storia della lingua e della cultura. Testi e documenti,* Utet, Torino 1984.

Giorgio R. CARDONA, *Culture dell'oralità e culture della scrittura,* in A. ASOR ROSA (a c. di), *Letteratura italiana,* Einaudi, Torino 1983, vol. II, pp. 25-100 .

Franco CASTELLI, *Cultura popolare valenzana. Canti-Proverbi-Testimonianze,* Edizioni dell'Orso, Alessandria 1982.

Lorenzo COVERI, *Italiano popolare, scrittura popolare: una prospettiva linguistica,* in "Materiali di lavoro", 1-2 (1987), pp. 87-102.

Sergio D'AMARO, *Lettere degli emigrati,* in "Il Ponte" 47,1 (1991), pp. 133-134.

Massimo DELL'UTRI, *Caratteristiche ortografiche e interpuntive della lingua dei semi-colti. Indagini su testi epistolari di semicolti trentini dell'inizio del secolo,* dissertazione al "Corso di lingua italiana contemporanea" dell'Università per Stranieri di Perugia, a.a. 1992/93.

Tullio DE MAURO, *Per lo studio dell'italiano popolare unitario,* in A. ROSSI, *Lettere da una tarantata,* Bari 1970.

Annalisa DI BELLO, *"Io vengo a rispondere alla tua gradita lettera... ". Regionalità e popolarità in una raccolta di documenti di scrittura di semi-incolti, tesi* di laurea, Università G. d'Annunzio di Chieti, Fac. di Lettere, a.a. 1994/95.

G. DI STASIO (a c. di), *Ti sono scritto questa lettera. Le lettere che gli emigranti non scriveranno più,* Milano 1991.

E. FORCELLA - A. MONTICONE, *Plotone di esecuzione. I processi della prima guerra mondiale,* Bari 1968.

Fabio FORESTI, *Italiano e italiano popolare nella corrispondenza di soldati della grande guerra,* in FORESTI-MORISI-RESCA, *Era come a mietere. Testimonianze orali e scritte di soldati sulla grande guerra,* Comune di S. Giovanni in Persiceto, 1982.

Emilio FRANZINA, *Merica! Merica! Emigrazione e colonizzazione nelle lettere dei contadini veneti in America latina,* Feltrinelli, Milano 1979.

Id., *Frammenti di cultura contadina nelle lettere degli emigranti,* in "Movimento operaio e socialista", 1-2 (1981), pp. 49-75.

Id., *L'epistolografia popolare e i suoi usi,* in "Materiali di lavoro" 1-2 (1987), pp. 21-76.
Angela GAGGIANO, *L'italiano degli emigrati di S. Marco in Lamis a* La Louvière *e a* Melbourne, tesi di laurea, Università G. d'Annunzio di Chieti, Fac. di Lettere, a.a. 1987/88.
Emiliano GIANCRISTOFARO, *Cara moglia. Lettere a casa di emigrati abruzzesi,* Carabba, Lanciano 1984.
P. GIUNGHI, *L'Argentina e l'italiano,* in "Italiano & oltre", 1 (1986), pp. 129-133.
Corrado GRASSI, *Le lettere di Vittorio Emanuele II come dato di conoscenza dell'italiano regionale in Piemonte,* in M.A. CORTELAZZO - A.M. MIONI (a c. di), *L'italiano regionale. Atti del XVIII Congresso internazionale di studi della Società di Linguistica Italiana,* Bulzoni, Roma 1990, pp. 377-382.
Corrado GRASSI - Mariella PAUTASSO, *Prima roba il parlare... Lingue e dialetti dell'emigrazione biellese,* Electa, Milano 1989.
Filippo LUSSANA, *Lettere di illetterati. Note di psicologia sociale,* Bologna s.d. Armistizio
Matteo MELILLO, *Lettere dalla Merica,* Bari 1991.
B. MELONI, *Famiglie di pastori,* Torino 1984.
MONTELEONE, *Lettere al re 1914-1918,* Editori Riuniti, Roma 1973.
B. MORTARA GARAVELLI, *Scrittura popolare,* in "Rivista Italiana di Dialettologia" 4 (1979-80).
Massimo PALERMO, *Interferenza linguistica e sintassi popolare nelle lettere di un'emigrata italo-argentina,* in "Studi di Grammatica Italiana" XIV (1990), pp. 415-439.
PIVATO, *In attesa di tempi più migliori,* Rimini 1985.
Maria Teresa ROMANELLO, *Quando la pronuncia diventa scrittura,* in "Italiano & oltre", 5 (1986), pp. 227-229.
Nuto REVELLI, *Il mondo dei vinti,* Einaudi, Torino 1977.
Glauco SANGA, *Lettere di soldati e formazione dell'italiano popolare unitario,* in AA.VV., *Mondo popolare in Lombardia,* Silvana Editoriale, Milano 1980, pp. 43-66. Salvatore Claudio SGROI, *Per una grammatica dell'italiano popolare (in Sicilia),* posfazione a A. GRAUFI, *Diario di un deportato,* Gelka, Palermo 1990, pp. 139-178.
Plinio SILVERI (a c. di), *L'Americannallà. Microstorie di un paese d'Abruzzo,* Vecchio Faggio, Chieti 1989.
Rosanna SORNICOLA, *Sul parlato,* Il Mulino, Bologna 1981.
Leo SPITZER, *Lettere di prigionieri di guerra italiani 1915-18,* Boringhieri, Torino 1976.
Laura VANELLI, *Nota linguistica* a L. SPITZER, *Lettere di prigionieri di guerra italiani 1915-18,* Boringhieri, Torino 1976, pp. 295-306.

Verba volant, scripta manent
L'enregistrement graphique des patois

Arturo Genre

Le proverbe latin que l'on cite habituellement pour inviter à la "circonspection dans les circonstances où il serait imprudent de laisser des preuves matérielles d'une opinion, d'un fait, etc."[1], est assez générique dans sa forme pour que l'on puisse s'en servir pour un usage différent et même, comme je me permets de faire ici, opposé. Le problème auquel le thème de la Conférence s'inspire est en effet celui de VERBA qui VOLANT, mais dont on voudrait laisser des traces matérielles, des SCRIPTA qui restent, en témoignage de langues et de traditions dont l'existence est en danger.

Avant la colonisation romaine, les mots prononcés par les populations prélatines volèrent pendant des siècles dans ces vallées, s'acquittant parfaitement de la tache qui leur était propre, celle de communiquer. Mais ce fut un vol éphémère, dont les traces ont été facilement effacées par la langue des vainqueurs, justement pour manque d'une solide production écrite. Ni d'ailleurs les romains se sont jamais préoccupés de documenter la langue des vaincus. Il nous reste, on le sait, le témoignage, parmi peu d'autres, d'un certain nombre de toponymes, mais il ne s'agit que de modestes restes.

Les variétés linguistiques qui exprimaient nos anciennes cultures montagnardes sont en fait irrimédiablement perdues : un hommage fâcheux à la phénoménologie des alternances qui touche les civilisations.

Or, nous nous trouvons aujourd'hui face à une situation qui, sous bien des rapports, ressemble à celle que je viens de rappeler, avec les langues nationales qui rongent peu à peu cultures et parlers locaux, soutenues par un vieux dessein, irrationnel et dogmatique, d'aplatissement général, que nos politiques ont encore réaffirmé à tout bout de champ à l'occasion de la présentation des quelques projets de loi qui ont été proposés ces dernières années, visant à la sauvegarde des langues menacées. Par rapport aux populations celto-ligures, nous jouissons sans doute d'une situation privilégiée ; du moins théoriquement, étant donné que les instruments pour sauver de l'oubli, si non pour sauvegarder, nos parlers, pauvres et en débâcle, existent : soit les instruments politiques, négligés ceux-ci de propos délibéré comme nous l'avons rappelé, soit les instruments techniques, qui intéressent aussi bien les locuteurs que les hommes d'étude. Il s'agit de s'en servir, ayant clair devant soi le but que l'on veut atteindre.

Il faut dire d'abord que si - tout en ayant (je me réfère à l'arc alpin occidental) trois atlas nationaux, quelques atlas régionaux, déjà prêts ou en route, des dictionnaires et un bon nombre de compositions dialectales de tout genre, élaborées dans l'espace d'un siècle, au moins - nous en sommes encore à discuter sur des questions de transcription, c'est parce que les graphies employées jusqu'ici n'ont pas été entièrement satisfaisantes : pas pour tous, pas pour toutes les exigences.

Les atlas, pour commencer. Ils sont rédigés par des chercheurs à l'usage d'autres chercheurs. Ils adoptent sans exceptions des transcriptions phonétiques : des graphies qui ont comme objectif de « photographier » la réalité linguistique, la reproposant intacte à ceux qui, profitant de la présentation géographique des phénomènes sur les cartes linguistiques, peuvent s'en servir pour leurs études. Il s'agit là d'un choix presque obligé : celui qui part pour une enquête dialectale qui intéresse des dizaines ou des centaines de points, se servant d'un questionnaire qui prévoit des milliers de mots à faire traduire, doit se borner à enregistrer aveuglement, pour ainsi dire, ce que l'informateur prononce, se préoccupant de l'univocité des correspondances entre les sons qu'il entend et les signes qu'il emploie, mais sans jamais détourner son attention de la considération de la substance linguistique pour s'occuper de la forme : il n'a pas le temps de le faire.

En fait, les graphies phonétiques, bien que si précieuses et peut-être irremplaçables pour les linguistes et notamment pour les dialectologues et les phonéticiens, auxquels elles ont rendu et il continuent à rendre de grands services, ne sont pas sans inconvénients. Comme l'a souligné André Martinet (1968: 163), « ce qu'on peut reprocher aux transcriptions étroites, c'est de n'être jamais que des approximations ».

Avant tout, parce qu'elles n'offrent que très peu de garanties au regard de l'univocité à laquelle elles aspirent : les enquêteurs sont tous conditionnés par les modèles linguistiques qu'ils ont déjà acquis et, en dépit de tous leurs efforts d'objectivité, ils ne peuvent s'empêcher d'interpréter ce qu'on leur dit, avant de le fixer dans des signes conventionnels. Au début de mon expérience de phonéticien, il y a quelques années, j'avais pu constater personnellement - à travers un test dont le résultat était d'ailleurs prévoyable - que vingt personnes préparées (il s'agissait d'élèves qui avaient suivi un cours de phonétique, et quelques uns aussi de dialectologie, achevant ensuite leur formation par un séminaire pratique de transcription), ayant été soumises à une épreuve d'écriture phonétique d'un texte débité par un magnétophone, présentaient vingt résultats partiellement divergents. Il est bien connu, d'ailleurs, qu'une analyse phonétique expérimentale ne pourrait aucunement faire confiance à des documents de ce genre.

Deuxièmement, la transcription phonétique reste, en dépit de sa méticulosité et de sa recherche d'objectivité, linguistiquement amorphe, pour le fait justement d'être impersonnelle, alors que les mots qu'elle enregistre appartiennent tous à des systèmes phonologiques particuliers, à l'intérieur desquels ils fonctionnent non en vertu de la redondance de traits que cette graphie s'efforce de faire ressortir, mais des seuls qui sont pertinents et que l'enquêteur dont nous nous occupons ne peut pas connaître en avance, n'a pas le temps d'identifier et risque donc de négliger, comme il arrive en effet souvent. Il suffira de produire ici un exemple, dont l'intérêt descend de l'autorité de l'enquêteur qui en a été la victime, M. Ugo Pellis, le vaillant enquêteur responsable de plus de sept cents enquêtes de l'ALI. A Pral donc, où la durée vocalique peut avoir valeur distinctive, M. Pellis l'a parfois identifiée avec l'allongement de la tonique en syllabe libre, typique aussi de l'italien : par conséquent, il a mis sur la voyelle longue l'accent de la vraie tonique qui se trouvait ailleurs et dont la prominence dépend plutôt, à ce qu'il paraît, de traits intonatifs. Les mésaventures de Scheuermeir à ce propos sont bien connues et ne demandent pas qu'on y revienne[2].

Les dictionnaires n'ont point recours en général à la transcription phonétique, puisqu'ils ne sont pas rédigés en fonction des spécialistes seulement mais d'un public plus vaste, qui inclut avant tout les usagers de la variété dialectale qu'ils décrivent. C'est pourquoi ils visent moins aux moindres caractéristiques des sons qu'à leur relevante. Ils adoptent donc des systèmes ortographiques, soit des transcriptions fondamentalement phonologiques. Leurs auteurs peuvent le faire, parce qu'il travaillent sur des parlers qu'ils connaissent et dont ils sont à même d'individuer facilement les signifiants même sans une préparation phonologique spécifique, avec la spontanéité qui leur vient de la compétence acquise par l'usage. Si bien que, finalement, ils s'appuient sur un instrument linguistiquement plus précis que l'écriture phonétique et sûrement plus facile. Il en est de même pour les écrivains qui s'expriment en dialecte.

Les moyens dont on dispose aujourd'hui pour fixer les documents oraux sont plusieurs, car outre les graphies phonétique et phonématique, et les orthographes, qui constituent en quelque façon les versions de celle-ci pour les personnes étrangères aux travaux, il faut rappeler les enregistrements instrumentaux, dont les nombreuses techniques, qui utilisent des supports magnétiques ou photoélectriques, analogiques ou bien digitaux, sont à même de reverser leur contenu sur d'autres instruments pour l'analyser - acoustiquement, articulatoirement et, en partie, perceptivement - et le reproposer aux chercheurs sous forme de tracé - qui est une écriture, dans son genre - objectif, quantifié et répétable, en somme scientifique.

Mais, une fois encore, cette « photographie » est phonétique et non phonématique : ce que l'on offre à l'observation est, en des termes plus techniques, l'analyse de la substance physique de l'énoncé et non pas de sa structure, qui se rapporte au système de signes du code, sur lequel la « machine » n'est pas à même de se prononcer. Mais, strictement, on pourrait soutenir qu'il s'agit là du seul enregistrement fidèle des documents oraux : le seul qui contient toutes les données, phonétiques et phonématiques, dont la notation a été traditionnellement confiée aux différentes écritures, et en plus maintes autres informations, soit linguistiques, comme l'intonation ou d'autres faits prosodiques, soit extralinguistiques, comme les traits ayant rapport avec la base et avec les particularités articulatoires du sujet, son sexe, sa provenance géographique et son niveau culturel : des données que les transcriptions « alphabétiques » susdites n'ont aucun intérêt à fixer ou ne sont pas encore à même de fixer, à cause surtout des carènes de l'analyse, mais qui sont, partiellement du moins, d'une « lecture » immédiate (sexe, âge, substrat dialectal, etc.) et qui restent de toute façon pour mémoire, comme documents desquels on pourra aussi peut-être tirer un jour des informations à présent insoupçonnées.

Or, quand on met sur la table, comme ici, les problèmes inhérents la transcription de documents oraux, ce n'est pas tellement aux atlas linguistiques que l'on pense, ni à l'anatomie des sons, mais plutôt à la reproduction, au moyen de l'écriture, d'énoncés amples et linguistiquement complexes, comme le sont par exemple les ethnotextes relatifs au travaux agricoles et artisanaux, à la littérature populaire, aux chants et aux proverbes : des échantillons de vie, tels qu'ils se reflètent dans la parole, tirés généralement d'informateurs parlant dans des situations communicatives quasi « normales » et destinés, une fois publiés, aussi bien à des gens d'étude qu'à des lecteurs non spécialistes. C'est pourquoi l'issue ne peut être trouvée que dans la réalisation d'instruments graphiques capables de reproduire correctement les caractéristiques phonologiques des parlers intéressés et de ce faire dans la façon la plus simple possible. Bref, la meilleure solution ne semble pouvoir être trouvée que dans les orthographes, les supports auxquels ont eu recours les écrivains dialectaux et les auteurs de dictionnaires et que, pour des études particulières, on peut enrichir de signes et de symboles qui ajoutent un grand nombre d'informations supplémentaires, comme nous l'a si bien illustré M. Bouvier [cf. pp. 39-48 de cette brochure].

Nous entrons ici dans le vif de la question, car s'il est vrai que cette solution a été presque toujours unanime, il est vrai aussi que les critères qui ont guidé la définition des systèmes orthographiques ont été les plus différents et imprévoyables. Étant donné que les signes sont arbitraires et conventionnels, tout choix est théoriquement possible ; mais en fait on est sujet à une série de conditionnements qui imposent des restrictions précises.

La cohérence et l'univocité du rapport signe / son, avant tout. Si ces contraintes ont souvent fait défaut aux langues nationales - et dans quelques unes, comme le français et l'anglais, de façon si macroscopique et ruineuse - à cause d'une rapide usure phonétique à laquelle l'orthographe n'a pas su ou pu s'adaptera, le problème ne se pose en réalité qu'en mesure très réduite dans le cas des nouvelles orthographes, libres comme elles sont même du pois des solutions aberrantes imposées par l'usage.

Et pourtant l'approche aux questions soulevées par la représentation graphique du parlé dialectal n'a pas été facile. Aussi bien les travaux du passé comme ceux du présent indiquent avec une évidence extrême comme dans ce domaine l'apprentissage scolaire qui aboutit à l'alphabétisation fournisse aux élèves des notions mais non pas des méthodes : on dirait en effet que le système orthographique, à cause peut-être d'un enseignement et d'une mémorisation acritiques, finisse pour constituer un modèle mental absolu auquel il devient difficile de déroger. En fait, pour les articulations qui excèdent de l'inventaire prévu par la langue nationale et auxquelles il se rend nécessaire d'attribuer un signe nouveau, les solutions imaginées sont parfois déconcertantes. En plus, quelles qu'elles soient, elles visent dans la plupart des cas à résoudre en quelque façon les problèmes relatifs à une seule variété ou sous-variété. Aussi, comme presque chaque commune a, ou a eu, son poète, son ramasseur de lexique ou de mémoires locales, en résulte-t-il une babel presque inextricable de graphies, qui décourage même le lecteur le moins dépourvu. Il n'est que trop vrai, d'ailleurs, que les responsables de grandes entreprises dialectales à caractère national, telles que l'ALF, l'AIS et l'ALI, tout en étant des spécialistes, se sont comporté de la même façon au moment du choix de la graphie phonétique. La diffusion de l'Alphabet Phonétique International (API) n'a pas non plus résolu la question dans ce domaine, puisque les particularismes ont continué à y foisonner. L'API, en dépit de ses objectifs programmatiques, n'est pas venu finalement remplacer les autres écritures mais s'y ajouter. Ce qui s'explique, mais ne se justifie pas toujours[4].

Voici, pour donner du corps à ce que je viens de dire, quelques exemples tirés de transcriptions orthographiques piémontaises et occitanes cisalpines :

- le piémontais (qui pour les auteurs les plus connus s'identifie généralement avec le turinois), à partir du XVIIIe siècle jusqu'à aujourd'hui, a indiqué [ŋ], final ou intervocalique, en au moins huit manières différentes : *n, n̂, n-, n̄, n̲, nh, ṅ, ñ ;* et [ə] en six manières: *e′, ë, e̤, e̱, ʹ , ø :* à remarquer le cinquième signe, une apostrophe,

avec laquelle on représente le « schwa » même s'il est tonique *(m'ssa* "messa"). La sixième solution est représentée par un espace vide : la voyelle est pour ainsi dire supposée mais non indiquée *(d scaudalet* "des chauffe-lits"). L'orthographe « officielle » moderne, qui remonte à 1930, dresse une liste d'une quinzaine de règles que l'on doit apprendre pour savoir comment écrire les sons [s] et [z] dans les différentes positions qu'ils occupent dans la parole[5];

- l'occitan cisalpin, beaucoup moins écrit et depuis beaucoup moins de temps (les anciens textes vaudois ne rentrent pas dans cette problématique), a été victime des mêmes particularismes. Jusqu'en 1972 au moins[6], quand une commission spéciale, à laquelle collaboraient soit des linguistes soit des patoisants de différentes vallées de la province de Turin et de Coni, a préparé - au bout d'une série de réunions périodiques tenues le long d'une année entière auprès du siège de l'ALI, et prenant comme point de repère plusieurs modèles précédents - une orthographe dont l'ambition était de réussir à représenter toutes les variétés parlées sur cette aire, fournissant ainsi l'instrument commun qui jusque là avait fait défaut et qui aurait permis à tous les occitanophones d'écrire avec assurance le code qu'ils parlaient quotidiennement ; et qui aurait offert la clef aussi, à eux comme aux non occitanophones, pour lire correctement les textes écrits dans n'importe quelle variété.

Après le bon accueil réservé à ce projet unitaire, convenu, comme je l'ai dit, par un groupe important de locuteurs et de spécialistes, on assista, dans les mois et les années suivantes, à quelques défections, occasionnées non par les choix qui avaient été faits, mais par des désaccords internes de groupes d'occitanistes, qui favorisèrent inévitablement l'apparition de vieux particularismes et aussi des solutions jusque là inédites : *ü* pour *u* [y], *k* pour *qu* [k], *dz* pour *j* et *g [ʤ],* etc. Ce qui est plus grave, c'est que d'autres auteurs ont continué à écrire ou bien ont commencé à le faire, ignorant le travail de la Commission, reproposant des choix fantasques et irrationnels et surtout négligeant d'accompagner leur liste de signes d'un appareil descriptif clair et exhaustif. Par conséquent, une partie de ces travaux résulte inutilisable en dehors du cercle étroit du patelin, où la connaissance du parler peut en quelque façon suppléer aux défauts de l'écriture.

Parmi les nombreux exemples, je vais citer Materino Ghiberti (1992: 6), qui déclare : «Nella stesura di questo dizionario non ci si è preoccupati di consultare vocabolari di lingua piemontese o occitana... L'intento è unicamente di registrare graficamente e foneticamente il dialetto entracquese, facendo riferimento soltanto alla lingua italiana». Ce qui était évidemment impossible, si bien qu'il adopte plus d'une douzaine de signes que l'italien n'a pas (*ë, ü, f ff, s-c, g-l, û, á, í, g-r, gh(a), ch(ü), j).* Mais, en plus :

- il se sert d'un signe spécial pour [z], mais ne le fait que très peu, car il emploie normalement *s (visitàr, desiderj, cüsin,* ecc.) ;
- il use *á* dans *curám* et à dans *calàr ; í* dans *taulín,* et *ì* dans *cunfìn,* sans en éclaircir les raisons ;
- il accentue les toniques finales suivies de consonne, mais saltuairement ;

- il emploie les digrammes *ch* dans *chiirar,* et *gh* dans *aigha,* mais en général *cü-* et *ga- ;*
- il alterne *c* et *ch* aussi pour [k] final ;
- il définit « g-l = gl come in "coniglio" », mais, à côté de *chig-l,* il écrit *sbagliu* et (!) *cünìgl* ;
- etc.

Pour compliquer cette situation, s'est ajoutée, comme j'ai déjà eu l'occasion de dire ailleurs, la pression exercée aussi dans cette aire par quelques adhérents de l'Institut d'Études Occitanes (IEO), qui propose, comme il est peut-être connu, un modèle d'écriture se rattachant à celui des troubadours et dont le but est de donner au niveau graphique une image unitaire et simplifiée d'une réalité linguistique qui est au contraire notoirement complexe et diversifiée[8]. Exactement ce que la Commission a voulu fermement éviter, ayant comme objectif de documenter la réalité de ces parlers et surtout de permettre à nos montagnards, pour les-quels le patois représente la langue de tous les jours et non pas un exercice académique, d'écrire et de lire comme ils parlent.

De toute façon, notre système "convenu" a surmonté l'épreuve et a été adopté ensuite, dès le début de ses enquêtes, par l'ATPM, qui l'a successivement étendu, avec quelques intégrations, aussi aux parlers francoprovençaux du Piémont. Un seul modèle orthographique, précis et facile à maîtriser, c'est ainsi rendu disponible pour l'enregistrement des parlers épars, dans leurs variétés et sous-variétés, sur un vaste territoire qui, partant des vallées du Monregalese, aux limites avec la Ligurie, atteint la vallée de l'Orco. Son adoption, à l'Université de Turin, de la part aussi des chercheurs qui préparent des mémoires à l'intérieur de cours tels que la Dialectologie, la Géographie linguistique, la Phonétique expérimentale, etc., va contribuer à essayer ultérieurement et à perfectionner éventuellement cet instrument, dont le modèle - capable de servir aussi bien pour un usage général que pour un rôle scientifique - représente, je crois, une réponse à la question que cette Conférence nous a posée : une réponse tout à fait semblable à celle qui a été offerte, pour le Val d'Aoste, par le système mis au point par le Centre d'Études Francoprovençales.

En effet, il répond aux caractéristiques suivantes, qui doivent, je présume, qualifier ce type de transcription :

1 - exclusion de caractères spéciaux, absents sur les claviers latins ;
2 - cohérence et univocité des notations ;
3 - idonéité à représenter toutes les variétés et les sous-variétés d'un même groupe linguistique (de deux, dans le cas présent) ;
4 - précision, en termes phonologiques ;
5 - ouverture à des intégrations qui se rendaient nécessaires ;
6 - facilité d'apprentissage (il suffit dix minutes) et d'emploi.

Les langues nationales peuvent se permettre - bien que chèrement parfois, comme nous le savons - de déroger à ces règles, étant protégées par des grammaires et des lexiques et par un usage généralisé. Nos parlers, au contraire, ne le peuvent pas. Et ils ne peuvent pas non plus accepter des solutions comme celles de l'IEO, qui ne respectent point le parlé et qui éliminent les différences et les contrastes entre variétés. Soit les locuteurs soit les hommes d'étude vont en effet exactement dans la direction opposée.

Encore, faut-il dire que, s'il est souhaitable, pour ne pas dérouter les destinataires, que l'on se serve largement de signes tirés de la tradition écrite qu'ils maîtrisent déjà, le respect pour ces modèles doit se borner au choix des signes qui résultent utiles à la mise au point du système, évitant non seulement d'en emprunter les incohérences, mais aussi d'en reproduire les principes, quand ceux-ci ne partagent pas la phonétique et le fonctionnement des parlers sur lesquels on travaille. C'est en dérogation à ces critères que s'avère par exemple l'habitude, typique des transcripteurs italiens qui s'occupent d'occitan ou de francoprovençal, d'omettre même les accents toniques distinctif et, par contre, celle des transcripteurs français, qui sont enclins à abonder en accents, toniques ou non, et indépendamment de leur utilité réelle. Si, comme il est apparu au cours des transcriptions faites jusqu'ici par l'ATPM, la qualité des atones est phonématiquement indifférente, le signe qui indique le degré d'aperture peut en effet être limité aux toniques qui le demandent, allégeant ainsi grandement la notation. Le walser, qui prévoit une place fixe pour l'accent tonique, peut se passer du signe (comme fait l'allemand).

Forme parlée et forme écrite doivent finalement, contrairement à ce qui se passe pour le français ou l'anglais, être étroitement interdépendantes, c'est-à-dire dépourvues aussi de diacritiques grammaticaux et lexicaux et d'étymologismes, qui tendent à transformer les paroles en idéogrammes. Les règles doivent suffire à l'usager pour lire et écrire sans aucun problème, ainsi qu'il arrive, à quelques exceptions près, pour les orthographes italienne et espagnole, que les enfants apprennent définitivement à utiliser en une semaine.

Voyons, en guise de conclusion, un morceau de francoprovençal valdôtain écrit dans cette orthographe. Le texte (b), qui reflète la variété d'Ayas, est précédé par sa transcription originale (a)[9], dans le but d'évidencier la valeur des signes employés :

a - L'éra euna noit dè l'euvér dou mélé-sé-tsènt è ouéitant'è douch, eun euvér boubén fréit è to dè grôsse néi. Un certèn Brunod Matté d'Ayas, qu' i yè deujavon lo "Réi" à côsa da seu bèla taya, ou déei î su è Sén Djâco pè é seu affare. Un cô què l'é caje arreuvà è Sén Djâco, la i Barrére, l'a viu-se vinì èncontre un grôs ors. Lé seu oûèi i leuavon comme dè quére. L'ors ou s'é lévà dréit è l'a tcharchà dè sannà Matté ou côl. Ma Matté l'a seubeut aù la préséntsa d'echprét dè l'èmbrancà p'o côl. Matté l'èhtrègn tan comme ou pou, ma l'a poûèra dè pa poé résèchtà. A fin, l'ors ou tchéi so a néi.

b - *L'éra euna noit de l'euvér dou méle-se-tsènt e oueitant'e doush, eun euvér boubén fréit e to de grose néi. Un sertèn Brunod Matté d'Aias, qu'i iè deuzhàvon lo "Réi" a coza da seu bèla taia, ou deéi î su e Sén Jaco pè e seu affare. Un cóo que l'é cazhe arreuvà e Sén Jaco, là i Barrére, l'à viù-se vinì encontre un gróos ors. Le seu oùei i leuàvon comme de quére. L'ors ou s'é levà dréit e l'à charchà de sannà Maté ou cóol. Ma Maté l'à seubeut où la prezéntsa d'eshprét de l'embrancà p'o cóol. Maté l'ehtrènh tan comme ou pou, ma l'à poùera de pa poè rezeshtà. A fin, l'ors ou chéi so a néi.*

Notes

[1] *Piccolo Rizzoli Larousse. Dizionario enciclopedico per tutti,* Milano, 1972.

[2] V. Jaberg - Jud 1927:176 et Tagliavini 1969:7.

[3] Cf. par ex., pour le français, Burney 1970. L'italien, qui, il est vrai, a connu des changements phonétiques beaucoup moins radicaux, a su généralement les transposer peu à peu dans son orthographe avec une certaine cohérence, éliminant aussi nombre de colifichets périmés et inutiles (voir: *alc**oo**l > alc**o**l; ovv**ii**, ovv**j**, ovv**ij**, ovv**î** > ovv**i**; anc**h**ora > ancora; de**ngni**o, de**ngn**o, de**gni**o > de**gn**o; scuo**j**are > scuo**i**are* (cf. Migliorini 1963: passim).

[4] Cf., pour les problèmes relatifs en particulier à la transcription des matériaux dialectaux destinés aux atlas linguistiques, Genre 1992.

[5] V. Genre 1983: 62, et aussi, pour toute la question de la graphie du piémontais, Genre 1978.

[6] Cf. Genre 1994.

7 V. Genre 1994: 35

[8] Les critères qui sont à la base de cette solution peuvent être lus dans les nombreuses publications qui existent sur l'argument et auxquelles je renvoie, me limitant à un exemple que je tire de Pierre Bec (La *langue occitane,* P.U.F., 1968, 111, note 1) : «Un mot tel que *jorn* "jour" recouvre en réalité une pluralité de prononciations telles que *jur, djur, djun, tsur, tsun,* etc.». Comme l'on voit, le lecteur n'est plus à même de reconnaître sur cette base son parler ou de le distinguer des autres auxquels il est apparenté, parce que de cette façon ils sont tous 'unifiés', c'est-à-dire proprement altérés pour faire place à un modèle nouveau, artificiel. De cette graphie 'normalisée', F. Bronzati a donné les règles fondamentales, se référant à nos parlers cisalpins, sur «Lou Soulestrelh», 1, 1974, 4 (et ensuite aussi ailleurs), où il précise comme ici, selon les cas, *aü* pourra valoir aussi bien *aü* que *eü ei, œi ; ch,* soit *ch* soit *ts* ou *sh ; lh* ou *lh* ou *i* (cons.) ou *j* ou *ch ; etc.*

[9] V. Schüle 1992: 21.

Bibliographie

AIS : *Sach- und Sprachatlas Italiens und der Südschweiz,* herausgegeben von J. Jud - Karl Jaberg, Zöfingen, 1928-1940.

ALF : *Atlas Linguistique de la France,* par J. Gilliéron-E. Edmont, Paris, 1902-1912. ALI : "Atlante Linguistico Italiano", matériaux linguistiques en phase de rédaction auprès de l'Institut homonyme (Université de Turin).

ATPM : *Atlante Toponomastico del Piemonte Montano,* recherche en cours de réalisation auprès de la Faculté de Lettres et Philosophie de l'Université de Turin.

BEC, Pierre, 1978[4] *La langue occitane,* Paris, "Que sais-je ?", Presses Universitaires de France.
BRUNO, Michelangelo, 1992 *Guida dei nomi di luogo delle Alpi Marittime,* Cuneo, C.A.I. Burney, Pierre, 1970[5] *L'orthographe,* Paris, "Que sais-je ?", Presses Universitaires de France.
GENRE, Arturo, 1978 *Appunti sulla grafia del piemontese,* in : "Rivista Italiana di Dialettologia", 311-342.
GENRE, Arturo, 1983 *In margine alla grammatica della lingua piemontese di Guido Griva,* in : "Bollettino dell'Atlante Linguistico Italiano", III Serie, 7, 59-67.
GENRE, Arturo, 1992 *Trascrizione fonetica e atlanti linguistici,* in : Giovanni Ruffino (aux soins de), *Atlanti linguistici italiani e romanzi. Esperienze a confronto,* Palermo, Centro per gli Studi Filologici e Linguistici Siciliani.
GENRE, Arturo, 1994 *L'ortografia del 'patouà',* in : "la beidana", Torre Pellice, giugno, 30-36.
GHIBERTI, Materino, 1992 *Dizionario entracquese,* Cuneo, Tipografia Subalpina. Jaberg, Karl - Jud, Jakob, 1927 *Transcriptionsverfahren, Aussprache und Gehörschwankungen,* in : "Zeitschrift für romanische Philologie", XLVII (cit. da Tagliavini 1969: 7).
MARTINET, André, 1968[2] La *linguistique synchronique. Etudes et recherches,* Paris, Presses Universitaires de France.
MARTINET, André, 1969 *Le français sans fard,* Paris, Presses Universitaires de France.
SCHÜLE, Ernest, 1992[2] *Comment écrire le patois ? (Principes et conseils pratiques),* Saint-Nicolas - Aoste.
MIGLIORINI, Bruno, 1963[4] *Storia della lingua italiana,* Firenze Sansoni.
TAGLIAVINI, Carlo, 1969[7] *Glottologia,* vol. H, Bologna, Pàtron.

Écriture de l'accent de mot dans les premières oeuvres imprimées en francoprovençal

Gaston Tuaillon

Au milieu du 16e siècle, un Savoyard et un Dauphinois ont écrit et publié des textes en francoprovençal. Le savoyard Nicolas Martin a écrit dans le patois de Saint Jean de Maurienne et le dauphinois Laurent de Briançon (qui n'a rien à voir avec la ville de Briançon en Briançonnais dont le patois se rattache à la langue d'oc) a écrit dans le patois francoprovençal de Grenoble. Ces deux hommes, comme tous leurs compatriotes cultivés de Saint Jean de Maurienne et de Grenoble, connaissaient à cette époque la langue française. Ainsi chacun des auteurs a écrit son patois en se servant des conventions graphiques du français. Ce système graphique pouvait approximativement écrire la plupart des sons de leur patois ; mais il y avait une chose que ce système graphique, servant à transcrire une langue oxytonique comme le français, ne pouvait pas noter, c'est la place de l'accent de mot sur l'avant-dernière syllabe, comme cela est fréquent en francoprovençal. Ces deux écrivains semblent avoir été gênés par cette carence et ils ont trouvé, chacun à sa façon, un moyen pour y remédier. Ils ont cherché à indiquer cette particularité linguistique essentielle du francoprovençal, à des lecteurs qui avaient l'habitude de lire du français et qui risquaient donc de marteler tous les mots du texte en appuyant sur la dernière syllabe. Voici comment ils s'y sont pris.

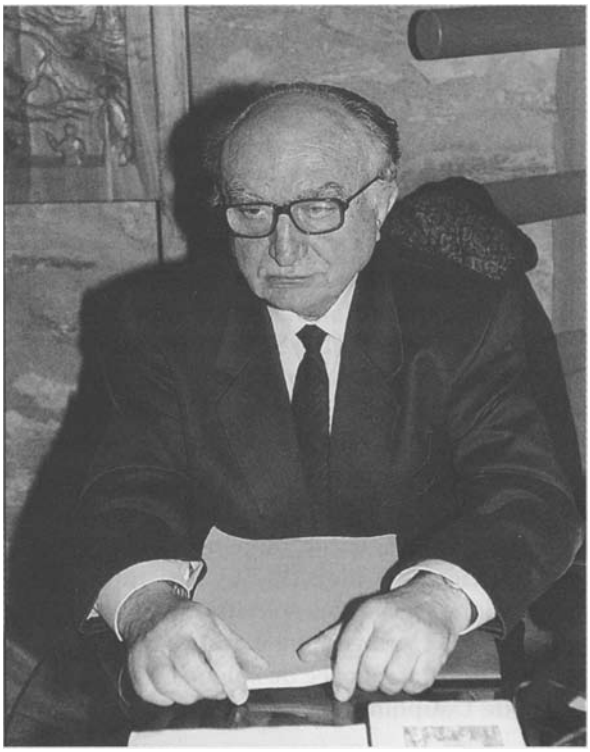

Nicolas Martin

En 1555, a paru à Lyon, chez l'imprimeur Macé-Bonhomme, un ouvrage intitulé *"Noelz et Chansons nouvellement composez tant en vulgaire Françoys que Savoysien dict Patoys,* par Nicolas Martin Musicien en la Cité saint Jean de Morienne en Savoye". Le "musicien" Nicolas

Martin était maître de chapelle à la cathédrale de Saint Jean de Maurienne. Il a composé des mélodies, il a dû aussi recueillir et arranger celles de quelques chansons populaires ; son ouvrage publie la musique de 29 mélodies. Certaines servent plusieurs fois, puisqu'il y a 33 textes : 8 noëls en français, 8 noëls en patois, 13 chansons en patois : (la plupart très gaillardes) et 4 chansons en français. Je publie deux textes en patois : le premier noël (voir à la page 109) et la première chanson (voir à la page 110). Ces deux textes se chantent sur le même air, à ceci près que le noël a une sorte de petit couplet en 7 syllabes : "Noël plus de trente fois !", *Noé ply de trenta vey.*

Deux mots de commentaire littéraire. Ces deux textes permettent de voir quelle est la vraie nature de cet ouvrage. Le noël célèbre la vertu de Marie et rappelle la conception virginale de Jésus, citations évangéliques à l'appui et reproduites dans les marges. La chanson est d'une tout autre inspiration, c'est une chanson pour corps de garde et raconte les quelques étapes d'un dépucelage. Cette gaillardise finit par un encouragement de la fille au garçon : *Furny sen qui est cumenciaz,* "Finis ce qui est commencé". Tout cela sur la même mélodie que le récit de l'Annonciation faite à Marie.

Comme quatre vers de la préface, l'association de ces deux textes explique pourquoi cet ouvrage a été publié. Dans un court poème liminaire, Nicolas Martin justifie sa publication :

Parquoy voyant tant de Seigneurs Françoys
Prendre plaisir au langage patois,
Pour leur désir plainement contenter,
Les ay voulu offrir et présenter.

Les "Seigneurs Françoys" étaient les officiers de l'armée d'occupation qui, de 1536 à 1559, tenait la Savoie et en particulier la Maurienne, où elle surveillait la route du Mont-Cenis. Depuis la "Paix de Crépy" (1544), l'armée française en Savoie n'avait pas de trop graves soucis militaires et, quand la guerre reprit en 1547, les hostilités se déroulaient sur un théâtre d'opérations plus septentrional. L'armée française en Savoie pouvait vaquer à des activités moins guerrières.

Dans ces années plus pacifiques, l'armée du Roy pouvait donc *Prendre plaisir au langage patois.* Mais ce ne devait pas être les noëls, qu'on ne peut chanter qu'une fois par an, qui intéressaient beaucoup officiers et soldats du Roy. Les autres chansons pouvaient s'entonner en toute occasion. Mais si ces soldats aimaient chanter ces gauloiseries, c'est qu'ils les comprenaient. L'armée royale qui a tenu la Savoie de 1536 à 1559 devait donc être pour l'essentiel composée de soldats originaires de la région francoprovençale, c'est-à-dire de Dauphinois et de Lyonnais. Mais revenons aux problèmes de graphie.

NOELZ en Sauoyſien ou Patois nouuellemẽt faitz Par M. N. Martin.

L'Angoz Gabriel, fut tramey De Para di
Cõme ſaioz & cortey : Sẽ mena grã
à la bel laz garanellaz
La ſalua, diſant pucellaz,
Noſſẽ pour quãd tu me vey : Ie ta portoz
la nouellaz Qu'ẽ ton vẽtr'a fruict beneyt.
Quant ie toz dioz ſe me crey.
Noé ply de trenta vey.

Miſſus eſt Gabriel angelus à Deo in ciuitatem &c.

Et ingreſſus ad eã dicit &c. & benedictus fructus vẽtris tui.

Quæ cum audiſſet turbata eſt &c. Et cogitabat qualis eſſet &c.

Dicit autem Maria : Quomodo fiet iſtud ?

Et reſpondẽs angelus, dicit : Spiritus ſanctus ſuperueniet in te, & virtus altiſſimi obumbrabit tibi.

Naſcetur ex te ſanctum &c.

La viergiz rogeyſſeyt,
En brogean ſuz loz meſſagoz :
Apré loz muſa noz vey,
Ly declara ſon coragoz
Comme ſe farit l'ouuragoz
Ie ne nuz iamay enuey
De cogneitre perſonagoz
Virginita i'ay promey
Pucellaz ſuy & ſarey,
Noé ply de trenta vey.

L'Angoz comme bin aprey
Reſpondit & ly va dire
Le ſainct Eprit orendrey
Deſcendra en la maniriz
Que cachera la lumieriz.
Du myſteroz vn po toquey
Et naytraz ſen grand fumieriz,
De tey vn ſainct que ie crey.
Fioz dé Dieu motra du dey.
Noé ply de trenta vey.

Ecce agnus Dei &c.

Mariaz regardaz & vey,
Elizabet ta couſinaz
Qui eſteyt ey na pa trey mey
De conceyure enſa indignaz
Conſideraz vn po ſa minaz
Et ſon ventre comme crey
La graciz de Dieu benignaz
Ouuret en celuy qui creyt
Poſsible liet, que qui ſeyt,
Noé ply de trenta vey.

Et ecce Eliſabet &c.

Et hic menſis eſt ſextus &c.

Quia non erit impoſsibile apud Deũ &c.

La viergiz iognit loz dey
De viagoz bin me de trentaz
Diſant Angoz te me vey
Ie ſuy du Seignour ſeruentaz
Luaſſey Dieu, ie nay pa crentaz
Que celuy lez mabuyſeyt
Deſtre groſſaz ſuy contentaz,
Ma que nion ne me toucheyt
Comme tia dict inſe ſeyt
Noé ply de trenta vey.

Dicit autem Maria : Ecce ancilla Domini,

Fiat mihi ſecũdũ verbum tuum &c.

Eſtre vz but de noz mey,
La viergiz fiert en palliolaz
En Bethleem, ou Belley
Mein vallien de parpalliolaz
Ey ny aueyt loſaz ne tiollaz
Vz couuert de lour logey,
Palliz, bry, piez, ne malliolaz
Ne couuertioz quin qua ſeyt
Per loz gardar de la freyt,
Noé ply de trenta vey.
Noé ply de trenta vey
A Ieſus fioz de ſa mare
La quallaz comme ie crey :
Loz conſiut ſen gin de pare
Lo ſainct Eprit ſit lafare
Viergiz fut comme atre vey
Ioſeph ne fut que compare
Du grand Seignour Rey des reyz
Vn ſolet Dieu eſt en trey
Noé ply de trenta vey.

Completi ſũt dies Mariæ

Premier des 8 noëls en patois

CHANSONS SAVOY-
ſiennes & Françoyſes compoſées &
miſes en chant par M. Nico-
las Martin muſicien en
la cité s. Iehan de
Morienne.

BEllaz ie me ſuy mochiaz p voz beyſier
Laua pana & torchaz Iez lez laure
damorette.
toute nette. Lez voſtre fon tan ornette

CHANSONS NOVVELLES

A forciz deſtre leſchiaz I e nẽ ſcez gin
de ply blette Eſt mol quã de ſa ra ſiaz
Ie voz amo eſt deſpa chaz

Sevoz mauia debochaz
Ou feĉt engroſſir la panciz
Iaquoz voz naria pechaz
Et ny a pa grand fianciz
Mioz voz voudrit la quillanciz
Que de maueyr debochiaz
Terie arrier voſtre lanciz
Ey neſt pa ouraz machaz
Leyſſye eſt prou tataſsiaz.

Iay vng grã temp perchaſsiaz
Bellan voſtraz bonaz graciz
Dey ſinq ans ie lez crochiaz
Voz facen bellaz grimaciz
Ie ſuy

EN PATOIS.

Ie ſuy iaz freid quã de glaciz
Eſt feĉt ie ſuy fricaſsiaz
Se voz ne me teny pachiz
Ie morrey comme enragiaz
Ey voz ſaraz reprochiaz.

Ie ſuy tan entrefechiaz
Damour queſt vnaz grand choſaz
Ie meſtyo bien affichiaz
Se ie luuruz a dieu ma poſaz
Eſt feĉt ie ſuy fricaſsiaz
Que farey ioz malleyrouſaz
Ie ſarey poez menaſſiaz
Fede ie ſuy corroſsiaz
De tenyr ma portaz cloſaz.

Apre que luſtz eſmochaz
Demy doſeynaz de viaioz
E diĉt eſt proz tracaſsiaz
Ey me ſuet iaz loz viſaioz
Ly reſpondit bon coraioz
Ey ny haz ply qu'unuchiaz
Fedez ſoul y haz proz larioz
Tandy que ie ſuy cuchiaz
Furny ſen quieſt cumenciaz.

I ij

Première de 13 chansons en patois

Si l'on transcrit la quatrième strophe du noël, on rencontre 8 fois un -z final. *L'Ange à Marie :*

Mariaz regardaz et vey	*Mari<u>a</u>* [ma'ria], *reg<u>a</u>rda* [rᵊ'garda]
Elizabet ta cousinaz	*cousi<u>i</u>na* [ku'zina]
Qui esteyt, ey n'a pa trey mey,	
De conceyvre enfa indignaz;	*indi<u>g</u>na* [ĩn'diŋa]
Consideraz un po sa minaz	*Consid<u>e</u>ra* [kõsi'dɛra], *mi<u>i</u>naz* ['mina]
Et son ventre comme crey.	
La graciz de Dieu benignaz Ouvret	*gr<u>a</u>ci* ['grasi], *beni<u>i</u>gna* [be'niŋa]
en celuy qui creyt;	
Possible li et que qui seyt.	

Ces 8 -z finaux ont tous la même fonction : indiquer que la voyelle finale est inaccentuée et que l'accent du mot porte sur l'avant-dernière. Pour ce qui est des impératifs *regardaz* et *consideraz,* on peut être assuré que ce sont des singuliers, car l'Ange tutoie Marie. *Strophe 1* (sous la portée musicale) :

No se pour quand tu me vey ?	(Tu) ne sais pas pourquoi tu me vois ?
Je t'aportoz la nouvellaz	Je t'apporte la nouvelle
Qu'en ton ventr'a fruict beneyt ...	Qu'en ton ventre il y a fruit béni ...

L'ange tutoie Marie et *regardaz* est un singulier. Dans les 8 mots relevés avec -z final, la valeur de ce signe n'est pas celle d'une lettre à prononcer, mais d'un moyen qui indique ce que les conventions graphiques françaises ne peuvent indiquer. Nicolas Martin obéit assez bien à cette convention propre aux scribes savoyards.

Dans l'ensemble du texte francoprovençal de Nicolas Martin (plus de 800 vers, parfois courts), on trouve d'autres valeurs à ce -z final, le plus souvent celle de marque de la liaison au pluriel, notamment dans les monosyllabes *loz*, "les". On trouve aussi des *z* à la finale qui n'ont aucune valeur et qui ne sont que les résultats d'une extension bien compréhensible de cette lettre à grande boucle. J'ai étudié la fonction de ce graphème et son extension dans l'œuvre de Nicolas Martin (voir *Revue de Linguistique Romane,* 1977, pp. 120-129). Cet auteur savoyard assigne à cette lettre finale la fonction d'indiquer la place de l'accent dans les mots non monosyllabiques, pour environ 75% des cas où il écrit cette lettre ; ce qui constitue un assez bon fonctionnement du signe conventionnel.

Nicolas Martin n'a pas inventé ce moyen graphique. Les notaires, les secrétaires administratifs et judiciaires, pour écrire dans des textes français des noms de lieux

ou des noms de familles savoyards, avaient pris l'habitude de marquer la nature intonative du mot, par cette lettre finale. Soient les noms de lieux [ɛksenəve], [ʃamoni] ou [ʃamuni], [kɔ̃ʒy], [vylmi] tous accentués sur la dernière voyelle et ['klyza], [fɔrklɐ], ['fekla] tous trois accentués sur l'avant-dernière syllabe. Comment fallait-il écrire ces mots en indiquant l'intonation ? On a songé à utiliser les lettres *x* et *z* de l'alphabet. L'*x* indique que la voyelle finale porte l'accent : *Excénevex, Chamonix, Conjux, Vulmix ;* le -*z* indique le contraire : La *Clusaz, Forclaz, Féclaz.* Au 16e siècle, cette convention graphique fonctionnait fort bien, sur les terres du duc de Savoie (province de Savoie et vallée d'Aoste) et sur quelques territoires circonvoisins. Cette habitude explique sans doute pourquoi Nicolas Martin utilise assez bien ce signe et n'hésite pas à écrire :

regardaz	"regarde"
graciz	*"(la)* grâce"
Viergiz	*"(la)* Vierge"
aportoz	*"(j')apporte"*
mysteroz	"mystère"

qui sont tous des mots accentués sur l'avant-dernière syllabe et qui finissent par une voyelle inaccentuée mais bien prononcée en patois savoyard.

Le premier écrivain francoprovençal qui ait imprimé un ouvrage où le patois tient une place très importante (plus de la moitié du texte) a noté la place de l'accent de mot, quand il ne frappait pas la dernière voyelle prononcée, comme c'est toujours le cas en français.

Laurent de Briançon

Laurent de Briançon a été un grand personnage du Dauphiné, dans la seconde partie du 16e siècle. Les dictionnaires historiques disent simplement de lui qu'il fut en 1560 recteur de l'Université de Valence (ce titre prestigieux était appliqué à un simple collège d'études juridiques) et les dictionnaires ajoutent que, par la suite, il fit une carrière d'avocat auprès du Parlement du Dauphiné. De récentes recherches dans les archives municipales de Grenoble ont découvert qu'il a été élu consul de Grenoble en 1575 et qu'il a été député de la noblesse du Dauphiné aux États Généraux qu'en 1576 Henri III avait convoqués à la cour de Blois. Un autre écrivain francoprovençal, Bernardin Uchard, sera, en 1614, député aux États Généraux, mais député du Tiers-État ; le dauphinois Laurent de Briançon fut député de la noblesse. Il fut aussi consul de la ville de Grenoble, c'est-à-dire l'équivalent de maire de Grenoble dans les années 1575-76.

Ce grand personnage était aussi un écrivain en patois grenoblois. Il a rédigé trois œuvres :

- *Lo Batifel da la Gisen,* long poème de 1132 alexandrins qui expliquent les raisons que les catholiques grenobloises ont de ne pas devenir calvinistes. Ce n'est pas

un ouvrage de haute théologie, mais des discours de femmes qui s'expliquent avec une très grande délicatesse sur certains sujets et, sur d'autres, avec la plus grasse liberté. Si l'on s'en tient à l'analyse des discours, ce texte aurait été écrit du vivant de Calvin, c'est-à-dire avant 1564.

- *Lo Banquet de le Faye,* le "Banquet des Fées", est aussi un long dialogue de femmes sur un sujet très féministe, la méchanceté des maris, surtout s'ils sont jaloux.
- La *Vieutenanci du Courtisan* (mot à mot "Le mépris du courtisan" = Le mépris infligé au courtisan) est une satire de la vie à la cour de Blois que l'auteur a fréquentée, lors de la session des États Généraux de 1576.

Je ne vais pas faire d'histoire littéraire sur ces trois œuvres (environ 2000 alexandrins) ; je me tiendrai à l'aspect philologique, au sens strict du terme, c'est-à-dire à l'analyse de la langue des éditions successives, du moins pour le *Banquet des Fées,* qui nous est connu par quatre éditions. Les deux premières n'ont pas conservé leur page de titre, c'est-à-dire la page qui aurait pu indiquer la date de la publication. Il faut donc avoir recours à l'analyse du texte imprimé.

Les deux dernières publications sont posthumes ; l'une a paru en 1646, elle accompagne une nouvelle œuvre en patois de Grenoble, La *vieille Lavandière de Grenoble.* L'autre est de 1662 et figure dans un recueil. Ces deux dernières éditions écrivent avec *ü* le *u* voyelle entouré d'autres voyelles :

- vers 50 *enuertoüilla ;* lire : *envertouilla*
- vers 62 *gatrouillé ;* lire : *gatrouillé.*

Les deux autres éditions écrivent :

- enuertouilla ; gatrouillé.

Le tréma sur le *u* voyelle dans un groupe de voyelles date de l'époque d'Henri IV ; tous les imprimeurs n'ont pas adopté l'utile innovation graphique en même temps. On peut dire pourtant que les deux éditions non datées (page de titre perdue) datent du 16e siècle et qu'elles peuvent être antérieures à 1590. Mais laquelle des deux est la plus ancienne ? Laquelle des deux a-t-elle quelque chance d'être l'édition originale ?

Je reproduis la première page des quatre éditions que nous avons conservées du *Banquet des Fées (voir aux pages 114, 115, 116 et 117).*

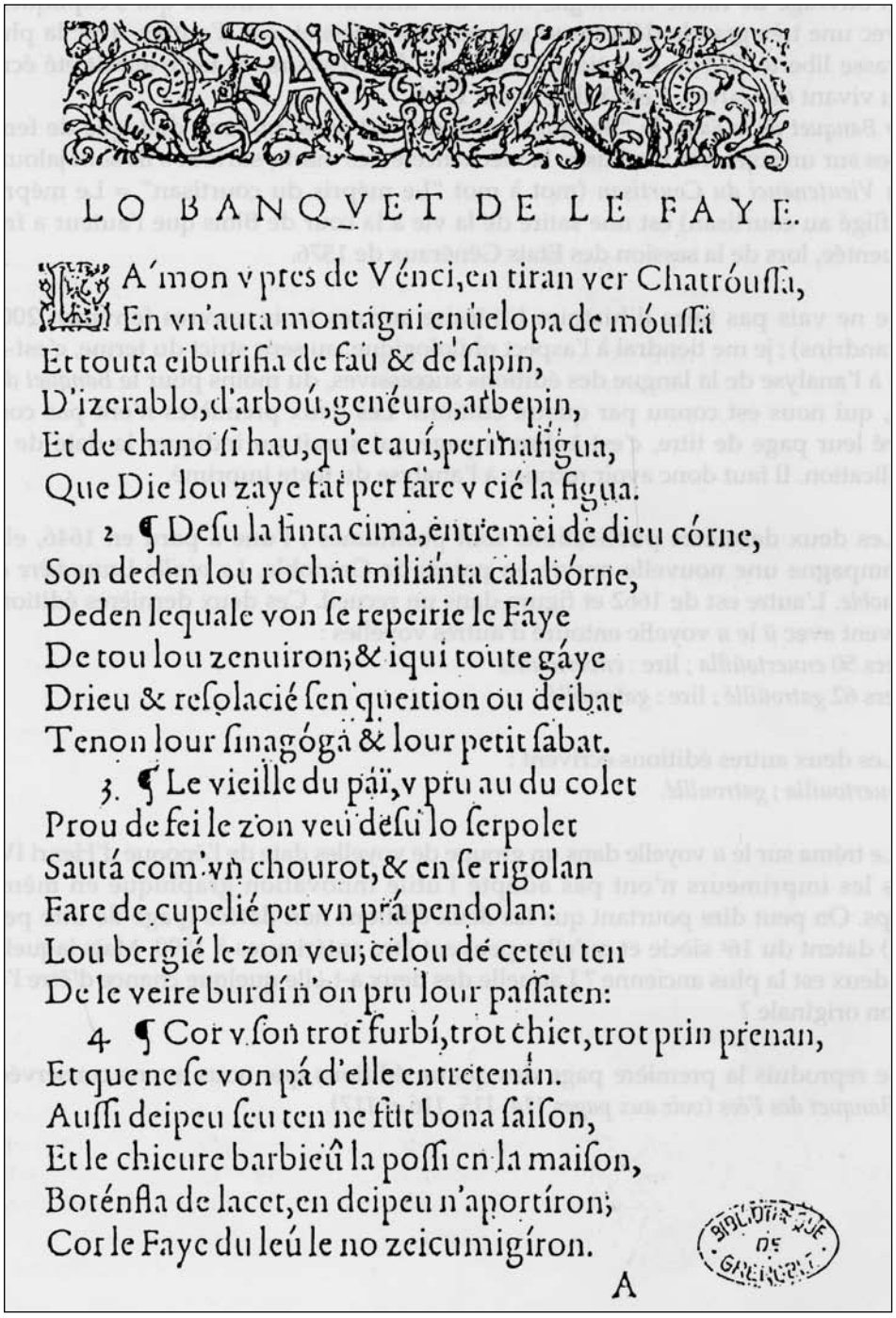

LO BANQVET DE LE FAYE.

A'mon v pres de Vénci, en tiran ver Chatróussa,
En vn'auta montagni enüelopa de móussa
Et touta eiburifia de fau & de sapin,
D'izerablo, d'arboú, genéuro, arbepin,
Et de chano si hau, qu'et auí, perinafigua,
Que Die lou zaye fat per fare v cié la figua.

2 ¶ Desu la linta cima, entremei de dieu córne,
Son deden lou rochat milianta calabórne,
Deden lequale von se repeirie le Fáye
De tou lou zenuiron; & iqui toute gáye
Drieu & resolacié sen queition ou deibat
Tenon lour sinagóga & lour petit sabat.

3. ¶ Le vieille du pái, v pru au du colet
Prou de fei le zon veu desu lo serpolet
Sautá com'vn chourot, & en se rigolan
Fare de cupelié per vn prá pendolan:
Lou bergié le zon veu; celou de ceteu ten
De le veire burdí n'on pru lour passaten:

4 ¶ Cor v son trot furbí, trot chiet, trot prin prenan,
Et que ne se von pá d'elle entretenán.
Aussi deipeu seu ten ne fiit bona saison,
Et le chieure barbieû la possi en la maison,
Boténsla de lacet, en deipeu n'aportíron;
Cor le Faye du leú le no zeicumigíron.

A

BIBLIOTHÈQUE DE GRENOBLE

Sans date. Bibliothèque Municipale de Grenoble 14778-1

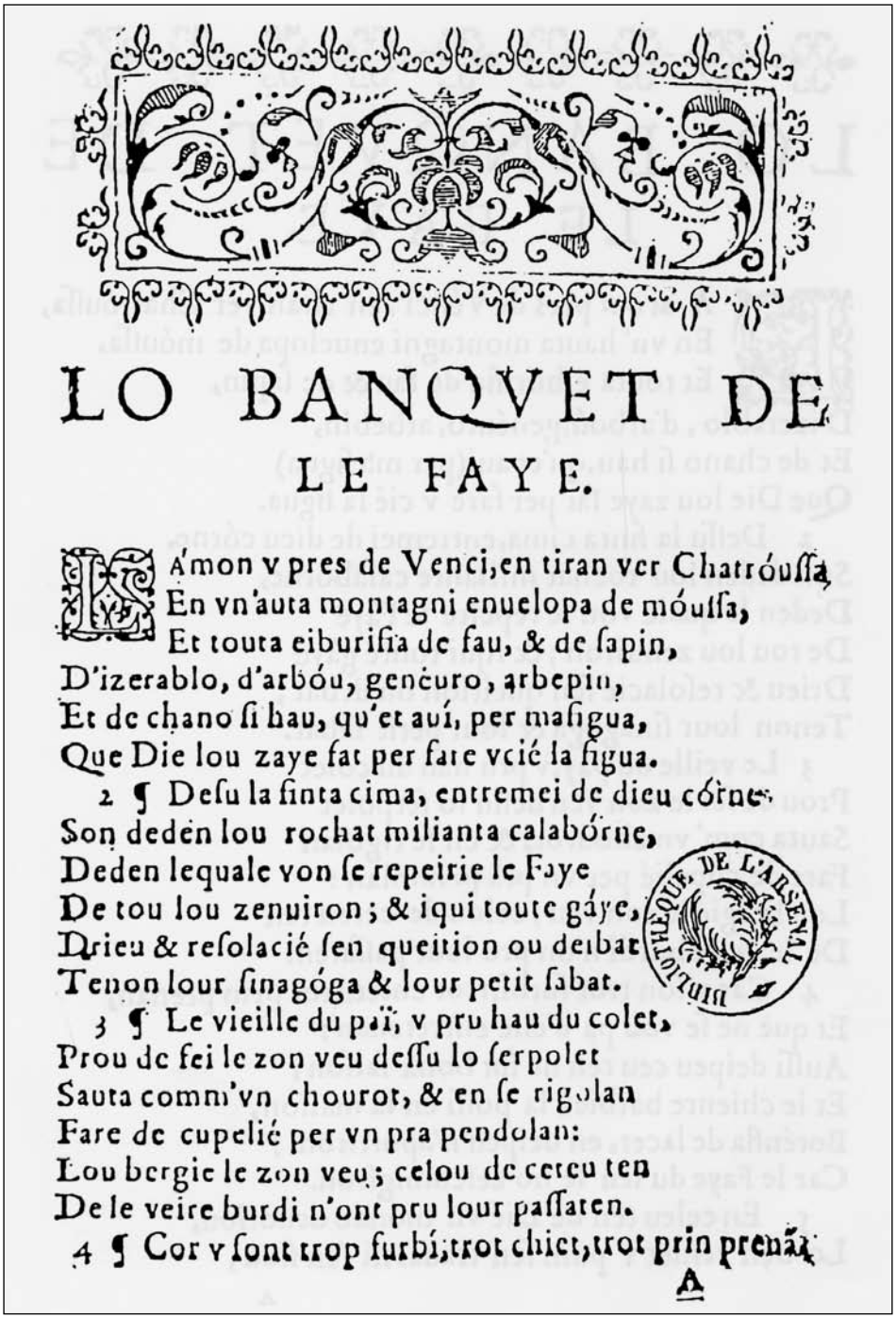

LO BANQVET DE LE FAYE.

IA mon v pres de Venci, en tiran ver Chatróussa,
En vn'auta montagni enuelopa de móussa,
Et touta eiburisia de sau, & de sapin,
D'izerablo, d'arbóu, genéuro, arbepin,
Et de chano si hau, qu'et auí, per masigua,
Que Die lou zaye sat per fare vcié la sigua.

2 ¶ Desu la sinta cima, entremei de dieu córne,
Son deden lou rochat milianta calabórne,
Deden lequale von se repeirie le Faye
De tou lou zenuiron; & iqui toute gáye,
Drieu & resolacié sen queition ou deibat
Tenon lour sinagóga & lour petit sabat.

3 ¶ Le vieille du paï, v pru hau du colet,
Prou de fei le zon veu dessu lo serpolet
Sauta comm'vn chourot, & en se rigolan
Fare de cupelié per vn pra pendolan:
Lou bergie le zon veu; celou de cereu ten
De le veire burdi n'ont pru lour passaten.

4 ¶ Cor v sont trop furbí, trot chiet, trot prin prenãz

A

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

Sans date. Paris, Bibliothèque de l'Arsenal 8° BL 12314

LO BANQVET DE LE FAYE.

LA MON pres de Vénci, en tiran ver Chatróussa,
En vn' hauta montagni enuelopa de móussa,
Et touta eiburisia de fau & de sapin,
D'izerablo, d'arboú, genéuro, arbebin,
Et de chano si hau, qu'et aui (per mà figua)
Que Die lou zaye sat per fare v cié la figua.

2 Dessu la finta cima, entremei de dieu córno,
Son deden lou rochat miliante calabórne,
Deden le quale von se repeire le Fáye
De tou lou zenuiron; & iqui toute gáye
Drieu & resolacié sen question ou debat,
Tenon lour sinagóga & lour petit sabat.

3 Le veille du pay, v pru hau du colet
Prou de fei le zon veu dessu so serpolet
Sauta com' vn chourot, & en se rigolan
Fare de cupelié per vn prá pendolan:
Lou bergié le zon veu; celou de ceteu ten
De le veire burdì n'on pru lour passaten.

4 Car v son trot furbí, trot chiet, trot prin prenan,
Et què ne se von pá d'elle entretenan:
Aussi deipeu ceu ten ne fut bona saison,
Et le chieure barbieú la possi en la maison,
Boténsla de lacet, en deipeu n'aportiron;
Car le Faye du leú le no zeicumigíron.

5 En celeu ten de Dié vn mondo deuotiou,
Lo ben veniet v puin sen trauai ni sen siou,

A

1646. Bibliothèque Municipale de Grenoble 1168

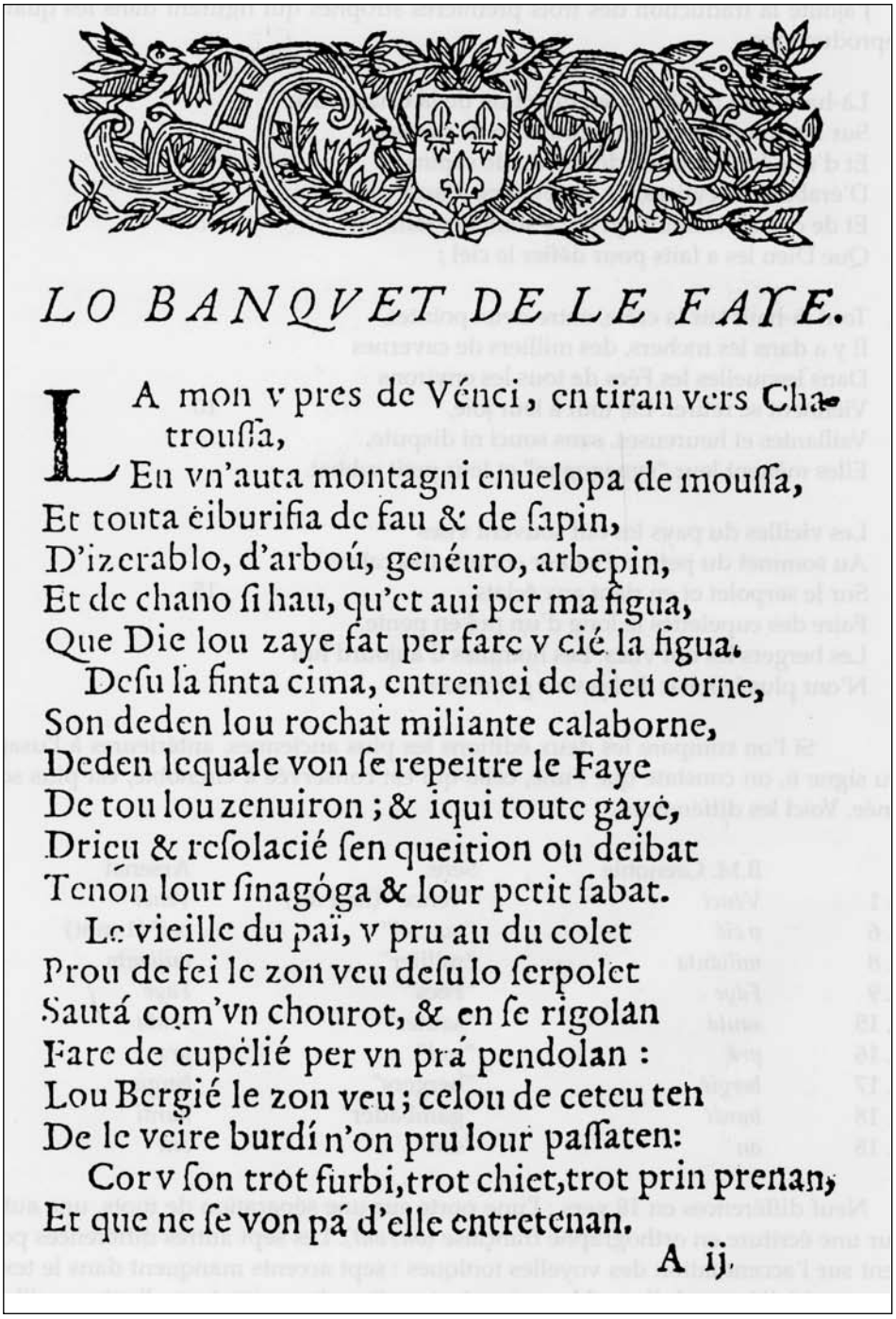

LO BANQVET DE LE FAYE.

LA mon v pres de Vénci, en tiran vers Chatroussa,
En vn'auta montagni enuelopa de moussa,
Et touta éiburifia de fau & de sapin,
D'izerablo, d'arboú, genéuro, arbepin,
Et de chano si hau, qu'et aui per ma figua,
Que Die lou zaye fat per fare v cié la figua.
Desu la finta cima, entremei de dieu corne,
Son deden lou rochat miliante calaborne,
Deden lequale von se repeitre le Faye
De tou lou zenuiron ; & iqui toute gayé,
Drieu & resolacié sen queition ou deibat
Tenon lour sinagóga & lour petit sabat.
Le vieille du paï, v pru au du colet
Prou de fei le zon veu desu lo serpolet
Sautá com'vn chourot, & en se rigolan
Fare de cupélié per vn prá pendolan :
Lou Bergié le zon veu ; celou de ceteu ten
De le veire burdí n'on pru lour passaten:
Cor v son trot furbi, trot chiet, trot prin prenan,
Et que ne se von pá d'elle entretenan.

A ij.

1662. Bibliothèque Municipale de Grenoble 1171

J'ajoute la traduction des trois premières strophes qui figurent dans les quatre reproductions.

1. Là-haut près de Vence, en direction de la Chartreuse, 1
Sur une haute montagne couverte de mousse
Et d'une forêt touffue de hêtres, de sapins,
D'érables, de cytises, de genévriers, d'aubépines
Et de chênes si hauts qu'il me semble vraiment 5
Que Dieu les a faits pour défier le ciel ;

2. Tout là-haut sur la crête, entre deux pointes,
Il y a dans les rochers, des milliers de cavernes
Dans lesquelles les Fées de tous les environs
Viennent se retirer. Là, tout à leur joie, 10
Vaillantes et heureuses, sans souci ni dispute,
Elles mènent leur "synagogue" et leur petit sabbat.

3. Les vieilles du pays les ont souvent vues
Au sommet du petit col sauter comme des cabris
Sur le serpolet et en riant aux éclats, 15
Faire des cupelettes le long d'un pré en pente.
Les bergers les ont vues. Les hommes d'aujourd'hui
N'ont plus le loisir de les voir gambader.

Si l'on compare les deux éditions les plus anciennes, antérieures à l'usage du signe *ii*, on constate que l'une, celle qui est conservée à Grenoble, est plus soignée. Voici les différences :

	B.M. Grenoble	Sens	Arsenal
v 1	*Vénci*	"Vence" (lieu dit)	*Venci*
v 6	v *cié*	"au ciel"	*vcié* (1 mot)
v 8	*miliánta*	*"millier"*	*milianta*
v 9	*Fáye*	"Fées"	*Faye*
v 15	*sautá*	"sauter"	*sauta*
v 16	*prá*	"pré"	*pra*
y. 17	*bergié*	"bergers"	*bergie*
v 18	*burdí*	"gambader"	*burdi*
v. 18	*on*	"ont"	*ont*

Neuf différences en 18 vers ; l'une porte sur une séparation de mots, une autre sur une écriture en orthographe française *(on/ont)*. Les sept autres différences portent sur l'accentuation des voyelles toniques : sept accents manquent dans le texte conservé à l'Arsenal. Il semble que ce texte soit moins correct que l'autre, qu'il en soit une copie, assez soignée d'ailleurs, mais pas tout à fait parfaite. Pour ces rai-

sons, on peut considérer l'édition conservée à Grenoble comme plus ancienne ; il n'est peut-être même pas trop téméraire d'y voir l'édition originale. C'est en tout cas la plus proche de l'édition originale.

Le texte comporte donc des accents sur toutes sortes de voyelles, a, *e, i, o, u,* soit *à* la finale, soit à l'avant-dernière syllabe. Ces accents ne surmontent que des voyelles portant l'accent tonique du mot :

- soit à l'avant-dernière syllabe :
  Vénci "Vence", *Chatróussa* "Chartreuse", *móussa* "mousse", *córne* "cornes", *sinagóga* "synagogue", *genévro* "genièvre"
- soit à la finale :
  arboú "cytises", *resolacié* "consolées", *burdí* "gambader", *sautá* "sauter", *bergié* "bergers" et même *prá* "pré".

Toutes les voyelles finales accentuées ne portent pas d'accent ; et même l'accent dans ce cas n'est marqué que pour moins de 20% des oxytons. Même des mots accentués sur l'avant-dernière syllabe sont écrits sans accent : *chano* "chênes", *izerablo* "érables", *figua* "figue". Cette notation n'atteint évidemment pas le degré de rigueur d'une écriture en alphabet phonétique. Mais on ne peut nier que Laurent de Briançon ait voulu indiquer la place de l'accent tonique dans le mot et qu'il utilise très souvent ce procédé. Il a voulu dire ainsi que le patois de Grenoble ne se prononce pas comme le français.

L'autre édition sans *ü*, celle qui est conservée à la Bibliothèque de l'Arsenal, abandonne quelques uns de ces accents (7 sur 19 dans les trois premières strophes, environ 30% de perte). L'édition de 1646 n'est pas très soignée : le premier vers est un alexandrin de 11 syllabes dans cette édition ; *arbepin* devient *arbebin* et *repeirié* (< RE-PATRIARE) devient *repeire.* Malgré ce peu d'exactitude, les accents sur les voyelles toniques sont assez bien conservés, mieux que par l'édition de l'Arsenal. L'édition dans le recueil publié en 1662 par l'imprimeur Charvys de Grenoble les néglige presque tous. Les autres auteurs grenoblois n'indiquent pas la place de l'accent tonique, quand ils rédigent une œuvre en patois. La première œuvre grenobloise après Laurent de Briançon date de 1646, c'est *La vieille Lavandière de Grenoble,* dont le titre est en français.

Ces analyses de détail montrent que, dans la seconde moitié du 16e siècle, les deux premiers écrivains qui ont fait imprimer leurs œuvres rédigées en francoprovençal ont cru bon d'indiquer par des procédés originaux (l'un des deux est même bizarre) la place de l'accent tonique dans le mot. Par la suite cette pratique a été abandonnée. On ne saurait trop se féliciter de l'abandon de la graphie savoyarde en -*z* final, surtout quand on entend les prononciations qui aujourd'hui en résultent pour les noms de familles et les noms de lieux savoyards qui ont conservé cette ancienne marque de la scripta savoyarde. Pour ce qui est de la notation par l'accent sur la voyelle accentuée, il est très probable que l'absence de signes pour-

vus d'accent pour a, *i, o* et *u* dans les casses des typographes ait incité les imprimeurs à faire abandonner un système si compliqué et si coûteux. Mais au milieu du 16e siècle, deux écrivains ont voulu, l'un indépendamment de l'autre, bien noter que la langue qu'ils écrivaient ne devait pas se lire comme du français.

Transcription et lecture des textes littéraires francoprovençaux contemporains en Savoie

Line Perrier

Quand on cherche à promouvoir l'écriture du patois, on rêve d'une graphie performante et séduisante qui permette des transcriptions précises et faciles. Mais il faut aussi tenir compte de la diversité des patois - donc ne pas s'arrêter aux seules caractéristiques de celui dans lequel on écrit - sans négliger l'intercompréhension sur le plan de la lecture : comment les variations sont-elles reçues ? Un autre aspect est essentiel : tout système comportant des règles communes à un groupe doit être enseigné le plus simplement possible. C'est donc autour de ces trois axes : écriture, lecture et transmission de ces notions que je vais vous faire part d'une expérience de trois ans dans l'édition de textes en patois des deux départements savoyards.

La revue *Dava Rossan-na – En bas du Mont Rossane* – a vu le jour au début de 1992 dans le massif des Bauges, entre Annecy et Chambéry. Elle a publié onze numéros et prépare le douzième, ce qui représente plus de deux cent cinquante textes dans environ quarante-cinq patois, principalement des Bauges et de Tarentaise, mais aussi des autres régions savoyardes dont la participation est de plus en plus importante, et du Val d'Aoste. Nous utilisons la graphie de Conflans, qui écrit le patois tel qu'il se prononce et cherche à s'appliquer à tous les patois dans lesquels des textes nous parviennent – les textes valdôtains conservent leur graphie d'origine –. Elle est également employée dans les publications de Conflans et à l'Université de Grenoble.

Le plus grand nombre possible de phonèmes et de combinaisons de phonèmes ont été répertoriés pour pouvoir écrire dans un patois sans en gêner un autre. Chacun pio-

che dans un « pot commun » de graphèmes simples pour écrire ses textes. Ceux qui correspondent à des phonèmes inexistants dans son propre patois ne sont pas utilisés, mais sont connus : ils sont compris à la lecture.

L'intérêt de faire porter cette étude sur *Dava Rossan-na* réside dans le fait que, contrairement à d'autres textes rédigés pour le plaisir ou, disent les auteurs, « pour mes descendants », les nôtres sont conçus dans le but d'être publiés et lus par un public assez large pour témoigner d'une langue et d'une culture. Il s'agit essentiellement de littérature populaire : écrire en patois n'est pas qu'un objectif linguistique, c'est aussi un moyen d'exprimer des opinions et des sentiments propres à cette culture.

D'autre part, ces textes ont généralement été écrits - et souvent directement en graphie codifiée - par des patoisants qui ont été sollicités pour cela, alors qu'ils n'avaient jamais pensé se mettre un jour à écrire. Ils ont eu la volonté de le faire, et ont donc découvert en même temps toutes les difficultés de l'écriture en patois : celles de la langue, des sons et des idées. Les auteurs réguliers en ont aujourd'hui une assez bonne expérience. Enfin, *Dava Rossan-na* compte environ deux cent cinquante abonnés réguliers, et probablement davantage de lecteurs. J'en ai suivi personnellement plusieurs dizaines depuis trois ans, et ai dernièrement constitué quelques groupes de lecture.

1- L'ÉCRITURE

1.1 La graphie de Conflans : le traitement des variations géolinguistiques

Au début, les patoisants étaient abasourdis d'entendre qu'on pouvait et qu'il fallait écrire en patois. En Savoie, il se porte très mal et, si dans les Bauges on le parle encore un peu, il n'était pas un sujet d'intérêt. Une fois le principe accepté, on se trouve devant une situation paradoxale : ils sont trop âgés ou trop peu disciplinés pour se plier à un véritable apprentissage. L'enseignement académique du pays de l'orthographe a laissé dans les esprits des traces indélébiles d'inflexibilité devant des mécanismes différents : parlant et lisant couramment le français d'une part, et étant de parfaits patoisants d'autre part, ils s'étonnent de ne pouvoir lire et écrire d'emblée en patois avec autant de facilité, et rejettent a priori tout système dérangeant. Mais, en même temps, ils exigent une image parfaitement conforme à toutes les subtilités de leur langue. C'est ce critère de fidélité qui a été choisi, sachant qu'à terme ils préféreraient ce résultat, en particulier parce qu'ils n'acceptent d'écrire que s'ils s'y reconnaissent. La transcription ne peut donc être que phonétique. Il est nécessaire toutefois de limiter les ardeurs dans le goût pour la précision, afin de ne pas compliquer le déchiffrage.

Chez nous, une graphie trop francisante donnerait au patois l'allure d'un avatar du français, c'est un risque psychologique. Mais l'utilisation de graphèmes trop

éloignés de la base qu'ils connaissent depuis l'enfance nécessiterait un enseignement qu'il serait utopique d'espérer prodiguer aux patoisants et aux lecteurs aujourd'hui. Il faut aussi faire « sauter le verrou » de l'orthographe pour effacer les inhibitions, car beaucoup croient ne pouvoir écrire ou ne souhaitent écrire qu'à partir du moment où ils commencent à maîtriser une méthode. Ils ont donc à leur disposition un alphabet phonétique, et ce sont eux qui, à terme, nous disent comment leur patois s'orthographie. Je ne leur montre que ce qui est différent du français, que je justifie chaque fois pour ne pas heurter leurs principes. Le déploiement – pourtant simple – au tableau de tout le système, leur paraît trop touffu, puisque forcément plus long. La perte des réflexes dûs au français s'acquiert assez rapidement, selon la concentration et la motivation, et il n'est pas rare de voir des résultats quasi parfaits dès le premier texte.

Certains choix peuvent les surprendre. Il faut d'abord les rassurer en leur expliquant que les *k* ne sont là que pour leur rendre service, ce qu'ils reconnaissent bien volontiers quand ils sont au pied du mur.

De même, l'apostrophe a été supprimée car on aurait tendance à en abuser, en suivant l'usage français. Nos patois mettent en contact plusieurs consonnes à l'intérieur des mots, et nombre d'articles, pronoms, prépositions ne présentent qu'une forme consonantique. Faire croire, par l'apostrophe, qu'à certaines places devrait figurer une voyelle serait souvent une faute ou un abus. Or, on trouvait des apostrophes avant, après et dans les mots, devant voyelle et devant consonne. Outre les fautes contre la langue, cette « pluie » donnait aux textes un petit air faubourien et encombrait la lecture.

On cherche à créer un système. En voici quelques exemples :

- La liaison s'attache au mot auquel elle appartient, car une succession de monosyllabes commençant par une voyelle entraînait la situation cocasse d'une kyrielle de lettres isolées séparées par des tirets : *To-t-èn-ètrè* est ainsi devenu *tot èn ètrè* (tout en entrant). D'autre part, une lettre isolée est plutôt ressentie comme un mot (négation, pronom...). La lettre n'est donc pas écrite quand elle n'est pas prononcée.
- *y* pour yod ou pour transcrire une consonne palatale (consonne + *y*), d'où *ny* et non *gn* gardé pour [gn].
- Les différentes réalisations de la palatalisation de K+A ont toujours une lettre en commun : *s* (sourde) ou *z* (sonore) ; *ts/dz ; st/zd ; s/z ; sh/zh* (interdentale).
- Les lettres étymologiques n'existent pas. La structure graphique est alignée sur la prononciation, donc aide la lecture, car les bases communes se trouvent ainsi mises en relief. Par exemple : *komna ~ keumeuna* (subst. : commune) plutôt que *comna ~ queumeuna.* Ce qui est décodé en écoutant le patois des autres est aussi ce qui est décodé en lisant.
- On indique la place de l'accent tonique. Pour économiser les signes diacritiques et bien le distinguer, il est marqué en ne soulignant que la voyelle paroxytonique. On

peut même l'omettre quand la finale vocalique est un *e :* on ne souligne alors que les oxytons à finale en *e,* situation assez peu fréquente. Une voyelle oxytonique peut être soulignée s'il existe un risque d'ambiguïté entre des homophones ou des paronymes : *omo̲* ~ *o̲mo* [aimer / (j')aime ~ homme], *vatché̲* ~ *va̲shé* [vacher ~ vaches].

Il est important que le patoisant s'habitue à bien « entendre » ce qu'il dit, pour l'écrire avec exactitude.

Voilà quelques propositions qui permettent déjà de prendre en compte un certain nombre de variations avant qu'elles ne se produisent, si l'on peut s'exprimer ainsi ; en d'autres termes, on cherche à dégager des types permettant, autant que possible, d'encadrer ces variations, pour essayer de les pondérer.

1.2 La transcription des variations à l'intérieur d'un patois

Pour ce qui concerne la transcription d'un seul patois, il semble qu'on puisse distinguer entre la réaction d'un auteur patoisant et celle d'un simple transcripteur. En effet, ce dernier réalise plutôt un travail scientifique – linguistique ou ethnologique –. Il ne souhaite pas juger, mais écrire ce qui est dit, et témoigner pour la postérité. Les variantes, qu'elles soient morphologiques, lexicales ou phonétiques, sont généralement maintenues. Le problème qui se posera, à la lecture, sera de comprendre qu'il s'agit bien d'une variante, et non d'une coquille.

En revanche, l'auteur exercé qui se relit après un premier jet ou un travail rédigé en plusieurs fois cherche souvent à normaliser les variantes. Un texte présente par exemple deux formes pour « il lisait » : *lijé̲vé* et *lje̲vé.* Un transcripteur préférerait et conserverait sans doute *lje̲vé,* qui paraît plus éloigné du français, donc plus typé. Ou bien il laisserait les deux formes pour témoigner de cette évolution. Mais les patoisants concernés préfèrent *lijé̲vé,* ressentie comme la forme d'origine, plus authentique. L'une d'entre eux, interrogée sur son choix, m'a dit d'un ton catégorique : « Oh ! moi, je remets tout au même. Et je ne base pas sur celui qui saute la moitié du mot ! ».

Mais les mêmes patoisants souscrivent au principe des variations graphiques lorsqu'elles répondent à des règles structurelles, notamment pour la transcription des consonnes finales qui n'apparaissent que sous certaines conditions :

- les liaisons :
  è/èn (en), *lou/louz* (les), etc.
- les finales de verbes :
  o devèt/arvo (il devait arriver) : liaison devant voyelle,
  o devè de sou (il devait de l'argent) : le complément est lié au verbe, le débit est ininterrompu et la finale n'est pas exprimée,
  o devèt, de tinz ïn tin, bayè de sou (il devait, de temps en temps, donner de l'argent) : coupure prosodique et syntaxique après le verbe : la finale consonantique est exprimée.

C'est qu'ils ressentent ce phénomène comme la manifestation de règles, et non comme celle d'exceptions ou d'écarts incontrôlables. Trois usages réglementaires ici, donc trois « variantes » : on applique la règle. Le *t* existe, donc on le met. Il n'existe pas, donc on ne le met pas. Écrire autrement serait ressenti comme une faute grave. C'est bien, là aussi, la régularisation qu'on recherche : faire varier un mot, c'est lui donner une forme dilatable pour le plier à un usage de prononciation régulier, et non arbitraire. Les patoisants le trouvent alors plus facile à lire que s'il n'avait qu'une seule forme qui, elle, créerait des exceptions, en s'écrivant « comme cela ne se dit pas ».

C'est ainsi qu'ils préfèrent souvent la règle de préférence phonétique pour les marques morphologiques. On écrit plus facilement, par exemple : *la darire sézon* (la dernière saison) mais : *la darir ékoule* (la dernière école). Certains pourraient pencher pour *darire* dans les deux cas, comme repère isomorphique de féminin. Mais l'opposition entre forme pleine et forme élidée, c'est-à-dire rigoureusement phonétique, semble être la mieux reconnue et acceptée à la lecture, car c'est la structure orale de nombreux patois.

Néanmoins, les auteurs souhaitent qu'on ne soit pas trop puriste, et qu'au contraire on laisse des « portes ouvertes » quand les règles ne sont pas strictement délimitées. Par exemple, un patoisant de Peisey (Haute-Tarentaise) aime régulariser à la forme la plus fréquente, en particulier dans les finales de verbes qui varient en *an*/*a-n.* Cette variation ne suit pas une règle stricte. En fait, les occurrences de *a-n* sont accrues par différents facteurs, notamment les poses faites en écrivant. Il préfère essayer de faire un choix, même s'il admet ne pas appliquer cette règle uniformément. Il s'efforce, selon ses propres termes, « de suivre la coutume mais d'éviter les embrouilles ».

Sur le plan lexical, on se sert de variantes pour leur valeur stylistique autant qu'ethnographique. Les mots à consonance française sont parfois évincés au profit de termes jugés plus intéressants parce que d'apparence plus patoise. *Pintè* (pentes), à Peisey, a ainsi été remplacé par *kohiè.* Cette attitude peut être à l'origine de variations entre les patois, car il arrive qu'elle fasse resurgir des termes typés et locaux, ou très anciens et oubliés dans d'autres communes.

La régularisation s'opère par ailleurs d'un point de vue diachronique plus que synchronique, ce qui peut mettre en évidence des variantes d'un auteur à l'autre, même s'ils sont originaires de la même commune. Ils s'en tiennent à leur idiolecte et, s'ils ont un doute, s'efforcent de se souvenir de ce que disaient leurs grands-parents. On élimine volontiers les intrusions de ceux qui ne font pas partie du « cercle dialectal » proche, voire intime constitué par les ascendants, collatéraux ou membres du même village – i.e. hameau –. C'est à eux qu'on demande en premier lieu si on a un trou de mémoire. Encore faut-il qu'ils n'aient pas subi une influence quelconque : gare à la forme qui n'est pas jugée familière !

L'auteur patoisant agit donc aussi comme un transcripteur car, devant des variations, il lui arrive d'avoir une attitude prudente ou de vouloir témoigner ; mais, comme un écrivain, il travaille son texte et cherche plus ou moins consciemment à sortir de l'oralité.

Il fait, en écrivant, un acte individuel, personnel, orienté sur son patois. La graphie qu'il utilise doit l'aider en cela, mais c'est aussi elle qui va servir de lien entre lui et ses lecteurs qui devront recevoir son texte comme une simple variante de leur parler.

2 - LA LECTURE

2.1 L'apprentissage de la lecture

Des dizaines d'années de pratique d'un type d'orthographe bien particulier ont donné des habitudes de lecture : on fait, en lisant le français, un décodage global et rapide des mots et des phrases. On ne déchiffre plus de façon syllabique comme quand on était enfant. Les patoisants ne comprennent donc pas pourquoi « ça ne marche pas » si bien en patois, et certains en déduisent que « le patois n'est pas fait pour s'écrire ». Ils sont parfois réticents devant l'effort à fournir ou même repoussent le texte sans avoir essayé. C'est là qu'intervient l'initiation à la lecture.

On n'a pas souvent besoin d'enseigner la lecture. Mais quand cela arrive, il faut dédramatiser la situation et faire en sorte que le résultat soit immédiat. On attaque directement sur le texte, dans un patois aussi proche que possible de celui du lecteur. Un doigt sous chaque syllabe, on l'encourage à se laisser aller, en ne prodiguant que deux ou trois conseils pour ne pas compliquer les choses, et seulement quand le problème se pose : appuyer plus fort quand c'est souligné, mettre la langue entre les dents pour *sh* ; *y* se prononce toujours comme dans *yoyo*, *bière* ou *ail*. On l'accompagne quelques secondes, la lecture est alors instantanée. Les lecteurs en sont très fiers : ils savent lire en patois, c'est vraiment du patois et leur patois. S'il ne s'agit que d'enseigner la lecture, il n'est même pas nécessaire de faire la démonstration théorique de tout le système : les graphèmes parlent d'eux-mêmes.

C'est ainsi que nous avons fait lire, sans entraînement, une Bretonne qui ne connaissait pas l'existence du francoprovençal, un Marseillais de huit ans qui a prononcé le patois des Bauges avec l'accent du Midi, quelques membres du personnel de l'Université de Savoie, et toute une classe de lycéens qui a lu en chœur plusieurs textes dans des patois aussi différents que ceux de l'Albanais, de Haute-Tarentaise et de Haute-Maurienne. Ils ne savaient pas toujours ce qu'ils disaient, mais des patoisants, les écoutant, auraient su, car l'articulation était juste.

Que faut-il comprendre par « savoir lire » ? Est-il équitable de nous donner comme base d'évaluation notre compétence en français ? Si nous avions la même expérience de la lecture du francoprovençal que de celle de la langue officielle, nous le lirions probablement sans mal dans la plupart de ses variations. En tout état de cause, aujourd'hui, le critère le plus probant est d'apprendre vite et d'être capable de lire facilement, car on ne peut pas envoyer les patoisants à l'école. La rapidité d'apprentissage dépend bien sûr des aptitudes naturelles, mais elle exige aussi d'avoir la volonté et la curiosité d'essayer régulièrement tous les textes dans tous les patois.

Une patoisante de Haute-Tarentaise, épouse d'auteur tarin, était depuis trois ans effarouchée par les pages plantées de *k* et semées de trémas de son mari. Elle n'avait jamais essayé de s'affranchir. J'ai ouvert un journal sous ses yeux et, en trente secondes, elle a pu lire lentement mais sûrement. Son mari, lui, virevolte dans les textes des Bauges en articulant du bauju.

Les lecteurs se rendent très vite compte qu'il faut lire à haute voix. Certains comprennent tous les textes, mais prononcent ce qu'ils lisent dans leur propre patois, donnant une impression amusante d'unité de la langue. Ceux-là lisent avec leurs yeux que le système est différent du leur, mais ils ne jugent pas utile ou naturel d'en réaliser les sons, s'ils en sont capables. Ils se contentent de calquer les mots et la structure de ce qu'ils ont sous les yeux : ils ressentent bien qu'il s'agit de la même langue. Les moins expérimentés ne peuvent comprendre le patois des autres que s'ils lisent ce qu'ils voient, mécaniquement. Généralement, au bout de quelques lignes, ils commencent à accélérer la cadence et repassent à leur patois.

La dextérité s'exprime donc de deux façons : en prononçant le patois du texte, comme si le lecteur était polyglotte, ou en le transposant simultanément dans son parler. Il semble que tous finissent par revenir spontanément à leur langue maternelle quand ils lisent dans leur tête. Dans ce cas aussi, la lecture reste toujours plus ou moins articulée – mais n'est-ce pas ce que font beaucoup d'entre nous en lisant le français ? –.

2.2 Qu'est-ce qui permet de lire facilement le patois des autres ?

Peut-on en déterminer le mécanisme ? Est-ce de la traduction simultanée ou la conscience d'une langue commune ? L'expérience montre que plus la graphie est phonétique, plus les patoisants retrouvent des points de repères qui leur permettent de comprendre le patois des autres, à condition que les graphèmes mettent en relief ces repères, comme nous l'avons évoqué au début.

Le non patoisant lit chaque syllabe et tient compte de tous les indices, sauf peut-être avec les patois qu'il connaît bien. Mais le patoisant cherche instinctivement des repères : il s'ensuit une normalisation inconsciente. Contrairement à ce qu'il s'efforce de faire quand il écrit, l'auteur-lecteur ne s'appuie que sur les struc-

tures et néglige les détails. Une graphie phonétique apparaît comme plus dépouillée, les sons sont aisément reconnaissables, de façon visuelle et auditive, les groupes syllabiques sont clairs.

On s'appuie donc instinctivement et très rapidement sur ce qui est semblable, ce qu'on comprend : des indices de lecture tels que les déterminants, les racines, certains phénomènes morphologiques et syntaxiques révélateurs, etc., et on néglige, on saute ce qui est différent. On retrouvera par exemple dans un mot ou une locution le même nombre de syllabes certains phonèmes communs, la place de l'accent tonique ou une suite syntaxique dans laquelle des jalons permettront de reconnaître une prosodie équivalente.

Sur le plan phonétique, il s'opère un repérage visuel :

K+A> *sh/zh* **:** lu *st/zd* à Megève,
ts/dz : lu *s/z* à Naves-Parmelan,
st/zd : lu *ts/dz* à Peisey,
s/z : lu *sh/zh* à la Compôte.

Et inversement bien sûr. Il va sans dire que ce repérage est facilité par le contexte.

En cas de « trou », par exemple l'ignorance d'un mot, on se sert du contexte en attendant d'en être plus loin. Le procédé du « cache » est encore mis à contribution, mais il peut cette fois recouvrir une portion plus importante de la phrase.

Pour faciliter l'intercompréhension, il semble bon de dégager la construction des locutions pour révéler la correspondance entre des termes équivalents :
an vouiya — na vouére = un peu (plutôt que *anvouiya* et *navouére),*
d aznoyan (plutôt que *daznoyan) = à* genoux — *azhnoya* = agenouillé,
rè ke, tan ke et autres locutions conjonctives (plutôt que *rike* et *tanke)* = rien que, jusqu'à ce que.

De même, il ne faut pas hésiter à ponctuer avec précision.

Si les finesses phonétiques patiemment transcrites par l'auteur sont éventuellement évacuées par le lecteur « extérieur », elles restent précieuses, non seulement sur le plan linguistique, mais aussi pour le lecteur « domestique » qui tient à refléter *sa* langue, et parce qu'elles servent d'espaces marqueurs d'une place qui sera comblée suivant les besoins d'adaptation.

2.3 Qu'est-ce qui empêche de lire le patois des autres ?

a) Les raisons techniques

Précisons d'abord que la lecture de son propre patois ne pose pas de difficulté

particulière, mais ce qui peut, de façon générale, apporter une gêne paraît être, par exemple :

- Les lettres inutiles à l'intérieur d'un système phonétique : les lecteurs repèrent, on l'a vu, une structure phonétique. Une lettre supplémentaire peut être traitée mécaniquement, et gêner la compréhension.
- L'absence de marquage de l'accent tonique, car il ne faut pas oublier qu'on écrit surtout pour des lecteurs « extérieurs » et pour une postérité non patoisante. C'est une marque structurelle, un ancrage :

  alégoura,
  alooua,
  alôr,

Au cours de mes expériences, les deux premières formes ci-dessus signifiant « alors » n'ont été comprises de ceux qui le prononcent *alôr* que quand ils l'ont articulé en plaçant l'accent correctement. De même, un mot aussi simple que *malado* a laissé un lecteur perplexe : « C'est quoi, un [malad'o] ? Ah ! *Malado !* ».

- Une ponctuation défaillante, c'est-à-dire insuffisante ou inappropriée.

b) Le manque d'expérience

- Des homophonies de mots ou de structures syntaxiques peuvent être mal interprétées à la première lecture si elles se font trop mot-à-mot :
  brova : talus (subst.) ou *belle* (adj.),
  eûti a sè : outil à soi, interprété comme « outil (servant) à » + verbe.
- Un adjectif pris pour un substantif, un pronom pris pour un verbe, et c'est toute la structure de la phrase qui s'effondre, on ne peut plus poursuivre.
- On lâche la lecture syllabique pour reprendre inconsciemment la lecture globale.
- On repasse à la grille française ou à celle de son propre patois, même sur un seul mot. Par exemple *mor* signifiant « mur » compris comme « mort », alors que le contexte l'interdit formellement.
- On redonne aux graphèmes la valeur qu'ils ont en français : *fiha* « fête » est prononcé « fia », et on se demande ce que la brebis vient faire dans cette histoire. « C'est que le système français, on l'a dans la peau ! », commentait un lecteur.
- La pratique permet de décoder les variantes régionales : *frize,* qui signifie « cerise » dans l'Albanais, est toujours pris à tort pour « fraise » à Chambéry, où l'on dirait *sèrize :* dans ces deux régions, on oppose de la même façon *lafé* et *lassé, finkanta* et *sinkanta.*
- Des difficultés qui ne peuvent se résoudre que par l'expérience ou la traduction sont l'ignorance du vocabulaire ou les variations sémantiques.

En revanche, d'autres cas considérés à plusieurs reprises comme « stupéfiants » ne gênent pas la compréhension : *rvnyu* (revenu) *ou foünho* (foncé). Les mécanismes mentionnés précédemment se sont mis en place, et on s'est appuyé sur le contexte.

3 - LA TRADUCTION

Il est un élément qu'on a peu abordé et qui fait aujourd'hui partie de la panoplie de l'éditeur de patois : la traduction. A *Dava Rossan-na,* nous n'envisageons plus de ne donner qu'un lexique en fin de texte pour obliger le lecteur à faire un effort sur le patois et à ne pas se limiter à la traduction. L'expérience nous a prouvé qu'une traduction intégrale est nécessaire, parce qu'on ne peut jamais prévoir l'endroit du texte où le lecteur va achopper. Cela peut se produire sur des choses simples. Certains s'en servent aussi pour s'enseigner le patois ou sa lecture. Et comme la plupart de nos lecteurs apprennent seuls, nous voulons éviter que quelques-uns ne se découragent et n'abandonnent avant d'avoir essayé, par peur de ne pas comprendre. Une heureuse révélation de l'enquête est que la plupart des abonnés commencent par le patois, et la minorité qui choisit le français en premier ne s'en contente pas et reprend ensuite la lecture du patois.

Le risque est plutôt, pour les auteurs, de composer le français d'abord, puis de rédiger dans une langue francisée un texte dont la conceptualisation ne se sera pas faite en francoprovençal. Ils ont aussi à réfléchir sur le choix entre une traduction littérale ou une recréation en français. Il est arrivé qu'une polémique s'engage à ce sujet. L'essentiel est, pour nous, que le français soit attrayant pour ne pas discréditer le patois, et que le sens de chaque mot ou expression en patois soit bien clair.

L'un des principaux intérêts de la traduction est qu'elle est souvent teintée de français régional, puisque c'est généralement l'auteur lui-même qui la fait. Il nous arrive parfois, en note ou entre parenthèses, de la traduire !

D'autre part, les auteurs craignent toujours de ne pas être compris, et seraient déçus qu'on ne publie pas intégralement la traduction, même quand le sens est évident. Certains vont même jusqu'à altérer leur patois, vocabulaire et syntaxe, donc aussi leur style, en francisant volontairement leurs textes, pour être compris instantanément ; d'autres se réfèrent à l'orthographe française pour la même raison. C'est pourquoi la traduction est une sorte de garde-fou : grâce à elle on arrive à convaincre les patoisants que franciser un texte lui cause un préjudice et fait double emploi.

CONCLUSION

En l'absence d'une langue unique, dont le principe dépersonnalisant est refusé par les patoisants, une graphie phonétique permet de mettre en valeur l'unité de nos patois, en respectant leurs spécificités. Cela est mis en valeur par la capacité des lecteurs de *Dava Rossan-na* à lire le patois des autres. C'est pourquoi tous ceux qui ont témoigné rejettent aujourd'hui les graphies populaires ou francisantes qu'ils avaient auparavant sous les yeux en Savoie, et qu'ils qualifient de « français

grimé en patois » ou de patois qui inclut la traduction. Même les meilleurs auteurs n'échappent pas à la critique. Les patoisants affirment qu'avec ce type de transcription, pour comprendre le patois d'autrui, on passe par le français, alors qu'en lisant en graphie de Conflans, on passe par le patois.

Variations entre les patois : on ne peut qu'en tenir compte. Mais il est important de mettre en valeur ce qui est commun, donc de bien distinguer entre variation et différence.

Variations à l'intérieur d'un patois : peut-être faut-il redéfinir les notions de régularisation et de variation. Au problème caractérisé en ces termes par un patoisant : « Est-ce qu'on laisse les exceptions, ou est-ce qu'on met tout dans le même moule ? », on pourrait répondre par la réflexion d'une autre donnée plus haut : « Il ne faut pas être trop puriste ». Il semble qu'on ne peut pas raisonner sur ces bases-là : il existe en effet des tendances à la normalisation qui sont, comme on l'a vu, multiformes et ne fonctionnent pas selon les mêmes critères que le français ou une langue officielle. La souplesse fait partie de la vérité de la langue, et d'ailleurs l'exception ne confirme-t-elle pas la règle ?

Transcrire les faits prosodiques

Michel Contini

L'une des premières difficultés à laquelle tout dialectologue se trouve confronté est sans doute la transcription de la substance phonique du parler qu'il décrit. Dans la plupart des cas, l'identification des unités dites "segmentales", voyelles et consonnes, ne soulève pas de problèmes. Une bonne oreille et une bonne connaissance de la phonétique articulatoire suffisent, le plus souvent, à identifier les segments de la chaîne parlée, par référence aux paramètres les plus connus à savoir la localisation de la réalisation dans le conduit vocal, son mode d'articulation, l'organe articulant, la présence d'énergie laryngienne, etc. L'association d'un symbole phonétique à l'image acoustique perçue ne soulève pas non plus de problèmes majeurs bien que le choix, dans certains cas, ne soit pas aisé. Qui n'a pas hésité, au moment de transcrire une enquête, face à l'interprétation d'un timbre vocalique ou d'une consonne à l'articulation incertaine ?

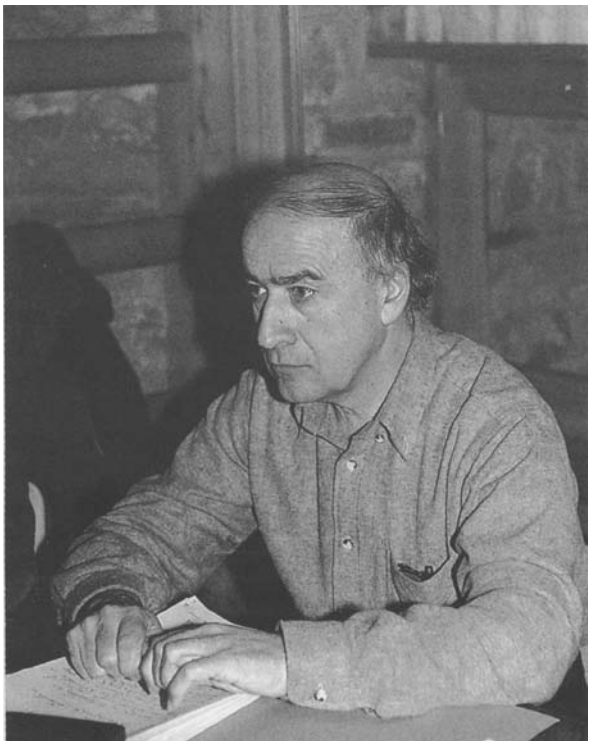

Les difficultés sont sans doute majeures lorsque nous abordons la transcription des faits prosodiques à savoir, pour les parlers auxquels nous sommes confrontés habituellement, l'accent et l'intonation.

L'accent, les dialectologues savent le placer correctement sur la syllabe de l'unité qu'il contribue à mettre en évidence (le mot prosodique), syllabe perçue comme ayant un "relief" particulier par rapport aux autres syllabes de la même unité. Il arrive cependant que le doute se manifeste quant à sa localisation et que l'enquêteur hésite avant de faire un choix. Parfois ce dernier

peut paraître peu vraisemblable ou du moins inattendu : cela se produit souvent à la lecture des cartes de l'ALF. Gardons-nous cependant de jugements trop hâtifs et reconnaissons, humblement, que dans une description dialectale, le positionnement de l'accent sur telle ou telle syllabe n'est pas toujours aisé. La phonétique instrumentale montre par ailleurs, surtout dans un contexte de phrase, des exemples de mots prosodiques dans lesquels aucune syllabe ne présente un relief significatif par rapport aux autres même lorsque les informateurs et les enquêteurs relèvent l'accent sûr sur l'une d'entre elles. Que faut-il en déduire ? Peut être deux enseignements. Le premier laisse envisager la possibilité d'une perception globale d'une unité accentuelle ou d'un mot, avec sa structure prosodique. Ce qui signifie que nous continuons à percevoir l'accent sur une syllabe donnée... même si celle-ci ne se différencie pas, physiquement, des autres. Le deuxième découle du précédent : nous percevons l'accent, et probablement l'intonation, comme nous avons l'habitude de les percevoir dans notre propre code ou, même, comme nous "voulons" le percevoir ! En fait il semble beaucoup plus difficile dans l'interprétation des faits prosodiques, et par rapport à l'interprétation des unités "segmentales", de se débarasser de l'influence de la structure prosodique de sa propre langue.

Par ailleurs, que transcrivons-nous de l'accent ? Le signe diachritique placé soit au-dessous (ạ) soit ou au-dessus (à) soit devant la voyelle ('a) ou la syllabe accentuée ('ta) n'indique que la localisation de l'accent. Aucun renseignement n'est fourni sur sa réalisation. Si, dans une transcription phonétique, on emploie le signe [θ] – par exemple dans certains parlers francoprovençaux – on sait que ce symbole signifie "constrictive interdentale sourde" et qu'il renvoie donc à son mode et à son lieu d'articulartion. Mais quels paramètres concourent à la réalisation et à la perception de l'accent dans la séquence {i fa 'θo} "il fait chaud" des mêmes parlers ? La syllabe accentuée constitue-t-elle un sommet mélodique (valeur la plus élevée de la fréquence de vibration des cordes vocales) ou un sommet d'intensité ou presente-t-elle une durée maximale ? Sa mise en relief est-elle réalisée par une seule de ces caractéristiques ou bien par l'association de deux d'entre elles ou des trois à la fois ? Cela est très important car la réalisation de l'accent peut changer considérablement d'une variété de langue à l'autre. Nous devons donc être conscients des limites de la transcription : si le diacritique que nous utilisons nous indique la syllabe qui porte l'accent, il ne nous renseigne nullement sur la nature physique de ce dernier.

La transcription de l'intonation de la phrase s'avère encore plus complexe car, aux trois paramètres physiques déjà mentionnés à propos de l'accent (hauteur mélodique, intensité et durée), viennent s'ajouter d'autres variables telles le rythme, le débit et la pause.

Comment transcrire tous les éléments d'informations contenus dans l'intonation, que nous recevons en même temps lorsque nous décodons une phrase, et qui nous

indiquent sa modalité (affirmative, interrogative, impérative, exclamative), nous apportent des renseignements, de nature phonostylistique, concernant l'état d'âme du locuteur (ironie, hésitation, étonnement, colère, joie, etc.) et peuvent s'avérer en outre d'une importance capitale en tant qu'indicateurs de la structuration syntaxique de la phrase ? Et comment reconnaître par ailleurs, dans le continuum sonore, les segments porteurs d'informations et leur importance relative ?

Le problème, on le voit bien, est d'une grande complexité et la transcription de l'intonation, avec les différentes stratégies employées, n'a jamais donné qu'une image très pâle de cette composante fondamentale du langage.

Orthographe et prosodie

Dans la transcription orthographique du continuum sonore, la ponctuation a toujours été un moyen pour indiquer une configuration prosodique se superposant à la structuration syntaxique de l'énoncé : cela découle de la prise de conscience de l'étroite relation entre les deux domaines. Ainsi, par exemple, une virgule indiquera toujours un "non achèvement" ou la fin d'un segment de phrase, de taille variable, qui sera obligatoirement suivi d'un autre. Un point, au contraire, indiquera un achèvement, pouvant être suivi ou non d'une pause. Ces signes ne fourniront cependant aucun renseignement sur la configuration prosodique des unités qu'ils délimitent. Encore un exemple : un point en fin de phrase indiquera une modalité affirmative, alors qu'un point interrogatif placé au même endroit (ou même au début, comme en espagnol) indiquera une modalité interrogative : aucun des deux signes ne nous dira comment est réalisée cette modalité. Ajoutons que même dans le cas d'une modalité donnée, dans une langue à accent mobile comme l'italien ou le francoprovençal, la structure prosodique d'une phrase interrogative se terminant par un oxyton ou un paroxyton ne sera pas la même.

Les méthodes de transcription phonétique

Conscients de l'insuffisance de l'orthographe pour transcrire les faits prosodiques, les phonéticiens ont proposé, depuis longtemps, des méthodes permettant de rendre compte de l'intonation, en plus des caractéristiques "segmentales" des variétés décrites. Nous présenterons, ci-après, quelques unes parmi celles qui ont rencontré le plus de succès parmi les spécialistes.

La transcription musicale

La variation mélodique étant le paramètre le mieux perçu et ce phénomène s'apparentant à celui de la variation musicale, des phonéticiens ont proposé de transcrire l'intonation comme la musique : les écarts sont notés dans ce cas par référence à une échelle musicale (D. Jones 1909 ; I. Fonagy, 1983) :

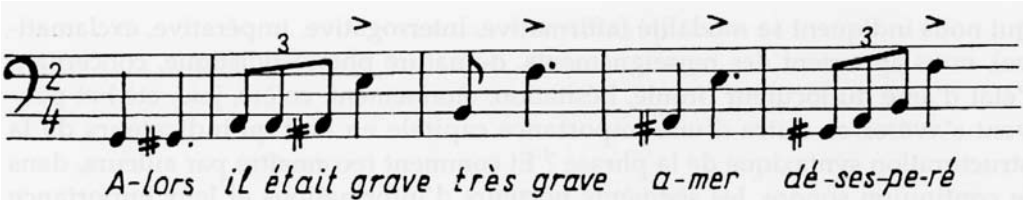

FIG. 41. — Transcription mélodique de la phrase *Alors il était grave, très grave, amer, désespéré* prononcée par Michael Lonsdale dans *Appelez-moi Rose* de Youri.

I. Fónagy (1983)

Syllabes décalées

Une autre méthode de description de l'intonation utilise le décalage des syllabes (orthographiques ou phonétiques) qui composent une phrase, les unes par rapport aux autres, en mettant ainsi en évidence leur hauteur mélodique relative et, par là, le rôle de chacune d'entre elles dans la réalisation de la structure prosodique d'une phrase donnée :

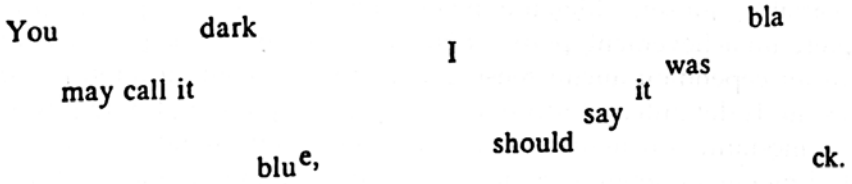

Bolinger (1961)

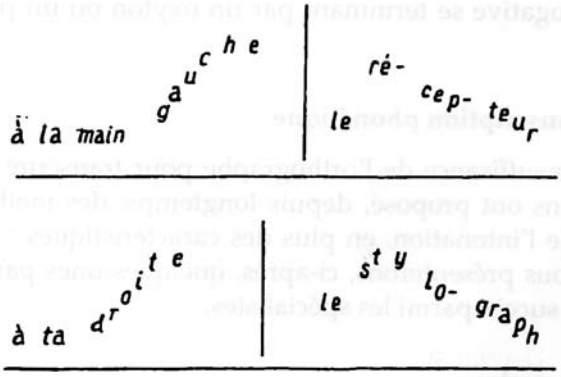

FIG. 39. — « Lettres dansantes » reflétant la mélodie de la phrase *A la main gauche — le récepteur, à ta droite — le stylographe* prononcée par Gaby Morlay dans la « Voix humaine » de Jean Cocteau.

I. Fónagy (1983)

Emploi de symboles prosodiques (flèches ou traits)

L'emploi de signes spéciaux (traits ou flèches) a souvent été proposé pour indiquer des variations fréquentielles sur des syllabes successives (↗ montée mélodique, ↘ descente mélodique, → hauteur mélodique stable). L'exemple ci-dessous – il s'agit d'un passage d'un discours du général De Gaulle – est extrait d'un ouvrage de P. Léon (1969) :

> «Je dis ↗ encore une fois ↘, que si ↗ les chefs de l'insurrection ↘ veulent discuter avec l'autorité →, avec les autorités ↘ , des conditions de la fin des combats ↘, ils peuvent le faire ↘». (A_1)
> «Il fut ↗ un homme ↘, car ↗ sous l'alternance de la rudesse → et de la douceur. ↘.». (B_2) «. . . perdrait de son acuité ↘, et pourrait à un moment donné ↗ être considéré objectivement → par les puissances intéressées ↗». (C_2)
> «on a vu un certain empire ↗ prétendre ↗ intervenir ↘ dans la résolution ↗. . .»(E_1) «Nous sommes ↗ certain ↘ d'aider ↗ à se faire ↗. . . »

Accent et intonation

Certaines transcriptions montrent à la fois la variation de la hauteur mélodique des différentes syllabes et la place des accents (éventuellement principal et secondaire). Des symboles spéciaux peuvent donner des indications supplémentaires concernant notamment une chute ou une montée mélodique importantes en fin de phrase ou de syntagme :

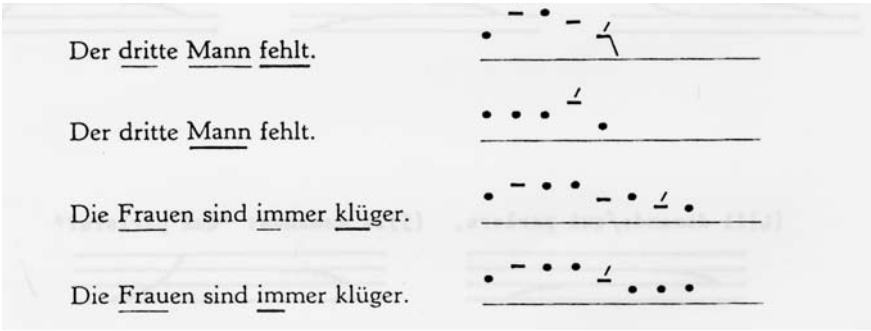

O.Von Essen (1956)

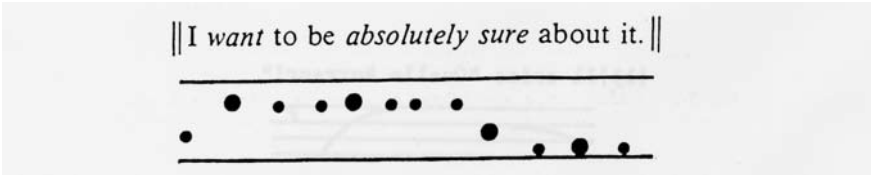

J.D. O' Connor (1973)

Référence à des niveaux fréquentiels

K. Pike (1945) et R.S. Wels (1945) préconisent une démarche nouvelle : les variations mélodiques sont évaluées par rapport à des niveaux fréquentiels de référence. Cette démarche a été empruntée par la suite pour la description linguistique de nombreuses langues (français et anglais notamment). Le but poursuivi est la mise en évidence des segments de la phrase porteurs d'information linguistique (intonèmes), définis par des changements de niveaux et pouvant être considérés comme les équivalents prosodiques des traits distinctifs des phonèmes. Ainsi, par exemple, dans la description du français de P. Delattre (1966, 1967, 1969), dont nous présentons un exemple ci-dessous, l'intonème de "continuité mineure" est caractérisé par un changement de niveau 2-3 ; un intonème de "continuité majeure" par un changement 2-4 ou un intonème "conclusif" par un changement 2-1.

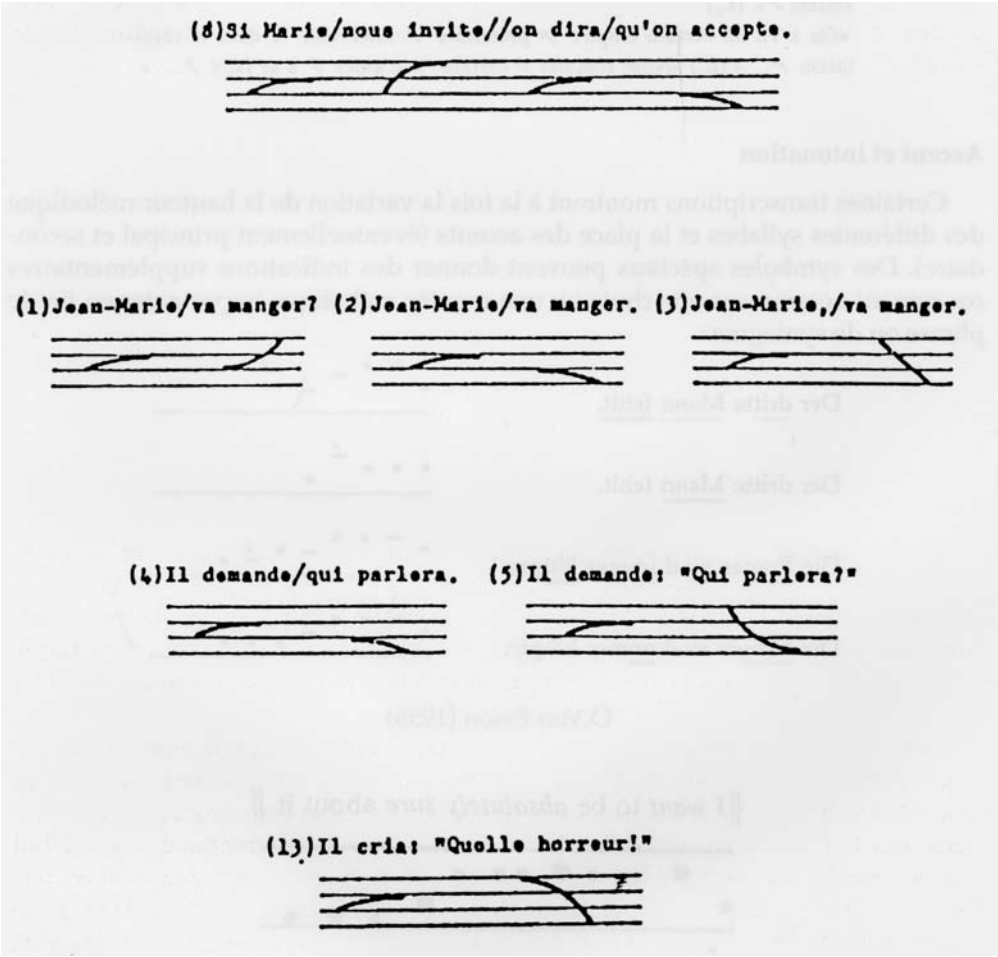

P. Delattre (1966)

Les travaux de P. Delattre montrent également qu'aux traits de changement de niveaux peuvent être ajoutés d'autres traits qui renvoient aux formes différentes de la courbe mélodique. Ainsi l'intonème "interrogation" aura un changement 4-1 avec une courbe concave ; l'intonème "exclamation", toujours 4-1, mais avec une courbe convexe et l'intonème de "commandement", encore 4-1, mais avec un changement rectiligne. Dans un but pédagogique (enseignement du français, surtout aux étrangers), P. Léon et M. Léon (1965) utilisent la même démarche en positionnant les segments orthographiques de la phrase par rapport aux niveaux fré-quentiels (voir ci-dessous). Une telle méthode s'est avérée très efficace même si des divergences sont apparues chez les divers spécialistes dans la définition des paramètres de référence de chacun des niveaux. Ainsi, par exemple, le niveau 2 est défini tantôt par rapport à la fréquence moyenne des syllabes inaccentuées (sauf la finale) (K. Pike), tantôt par rapport à la fréquence de l'attaque de la phrase énonciative (P. Delattre), tantôt par rapport au *heu* d'hésitation (P. Léon) ou encore, comme la plage de variation de l'attaque de la phrase énonciative, délimitée par + /- l'écart-type autour de la valeur moyenne (M. Contini et L. J. Boë).

a) Phrase énonciative.

Elle énonce un fait. Elle utilise généralement les niveaux 2/3/1 :

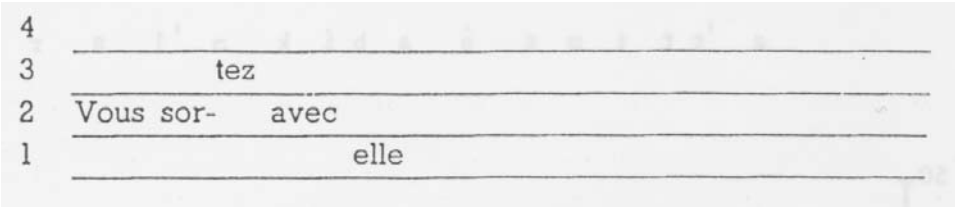

P. Léon et M. Léon (1965)

Transcription phonétique et tracés

On aura remarqué que toutes ces tentatives de transcription ou de représentation de l'intonation retiennent un seul paramètre, à savoir la variation de la courbe mélodique. Elles ne donnent donc qu'une description partielle du phénomène. Force est de constater qu'aucune des méthodes proposées ne peut être jugée comme satisfaisante, beaucoup de paramètres n'étant pas pris en considération.

La seule méthode possible permettant une représentation et une analyse objective de l'intonation nous paraît celle qui consiste à transcrire une phrase sur des tracés contenant l'ensemble des informations sur les caractéristiques physiques des éléments qui la composent. Une telle démarche est adoptée couramment aujourd'hui dans les travaux consacrés à l'étude de l'accent ou de l'intonation (pour les recherches dialectales sur la prosodie, en domaine roman, nous pouvons mentionner, entre autres, celles de M. Rossi sur le parler de Rossano Zeri, de nous-mêmes sur le sarde et, tout récemment, la thèse d'A. Rhardisse sur l'aragonais de Bielsa).

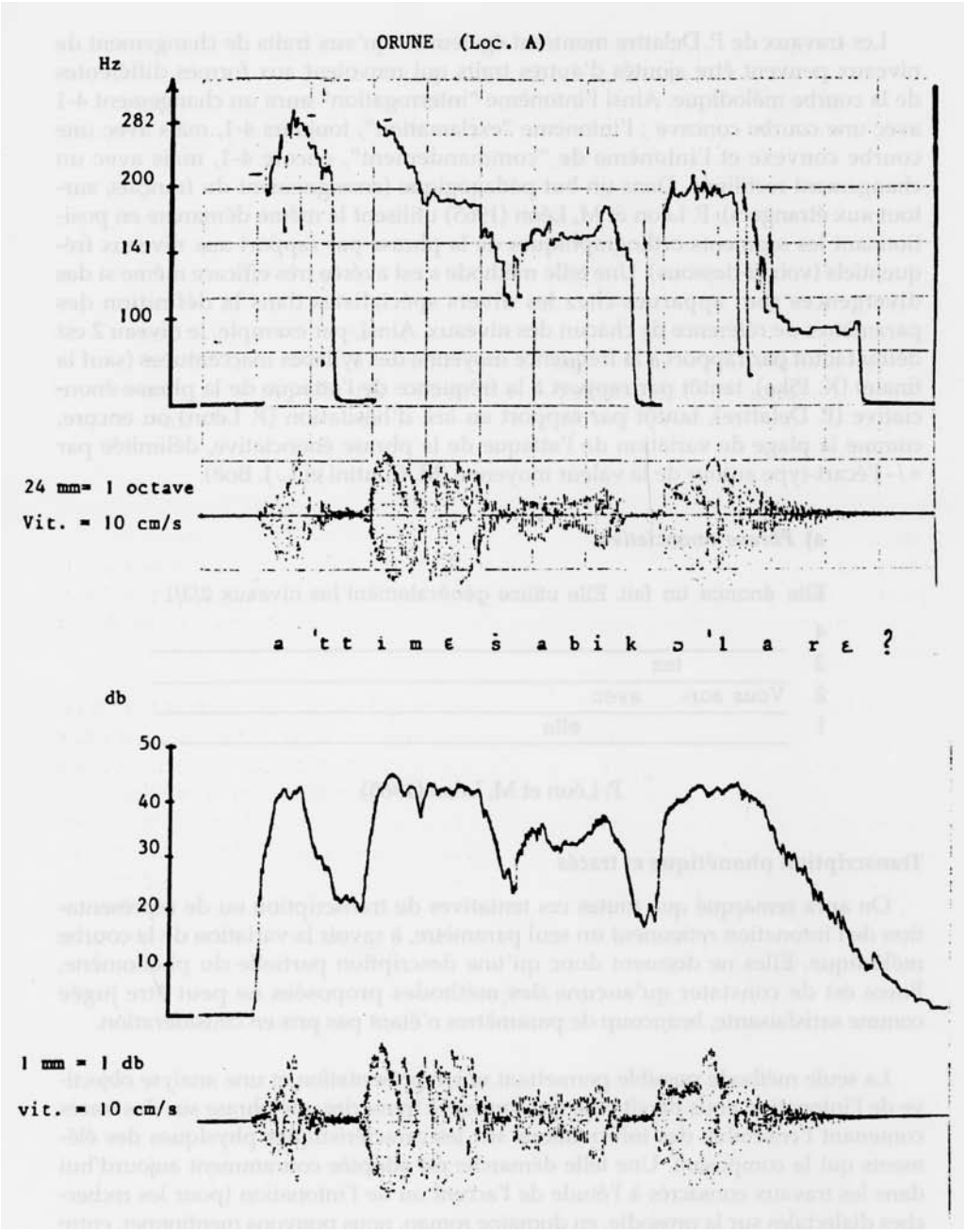

M. Contini. Transcription de la phrase sarde (variété d'Orune)
[a 'ttimɛṡ a bi kɔlarɛ ?] "tu as peur d'y aller ?"

La description de la structure prosodique des variétés dialectales auxquelles nous nous intéressons ne peut pas faire l'économie d'une analyse instrumentale, sans laquelle le risque d'une totale approximation ou d'interprétations subjectives ne saurait être évité. Il s'agit là, à notre avis, de la seule démarche pouvant garantir le respect de la rigueur scientifique.

Que l'on ne cède pas à la tentation d'autocensure aboutissant à des affirmations du type : « La description d'un patois peut bien se passer de toute cette lourde machine de la phonétique expérimentale ! »... Depuis les travaux de l'Abbé Rousselot nous connaissons très bien ces réactions timorées, ou carrément méfiantes, de certains dialectologues vis-à-vis des démarches des phonéticiens. Nous savons pourtant que la phonétique instrumentale a fait considérablement avancer les connaissances sur la structure phonétique des variétés dialectales, comme peut le prouver une bibliographie déjà très riche, relative aux domaines linguistiques les plus divers.

Nous dirons, pour conclure, que l'intonation ne peut pas se transcrire comme les unités "segmentales" mais qu'elle peut être visualisée et étudiée par des moyens instrumentaux. Et puisque nous sommes en Vallée d'Aoste – sans doute la région francoprovençale qui conserve encore le mieux ses patois – nous pensons qu'il faudrait, très vite, entreprendre une étude de l'intonation de l'une, ou de quelques unes, de ses variétés.

Le Centre de Dialectologie de Grenoble dispose actuellement d'un programme, implanté sur Macintosh, permettant l'analyse simultanée de tous les paramètres physiques qui réalisent la prosodie, leur quantification et par là leur comparaison intervariétés. Mis au point par l'Institut de la Communication Parlée établi dans la même Université, avec lequel depuis longtemps notre Centre collabore étroitement dans le domaine de la recherche, ce programme permet en particulier de visualiser, avec le signal de parole (oscillogramme), la courbe d'intensité, la courbe mélodique et la structure formantique des voyelles (et cela pour un mot ou une phrase).

À titre d'exemple, le document ci-après permet de comparer la phrase francoprovençale (variété d'Aussois)

[la fə'mɛla 1ᵊ 'paː a la far'na] "la femme pétrit la farine",

dans les modalités affirmative (à droite) et interrogative (à gauche) :

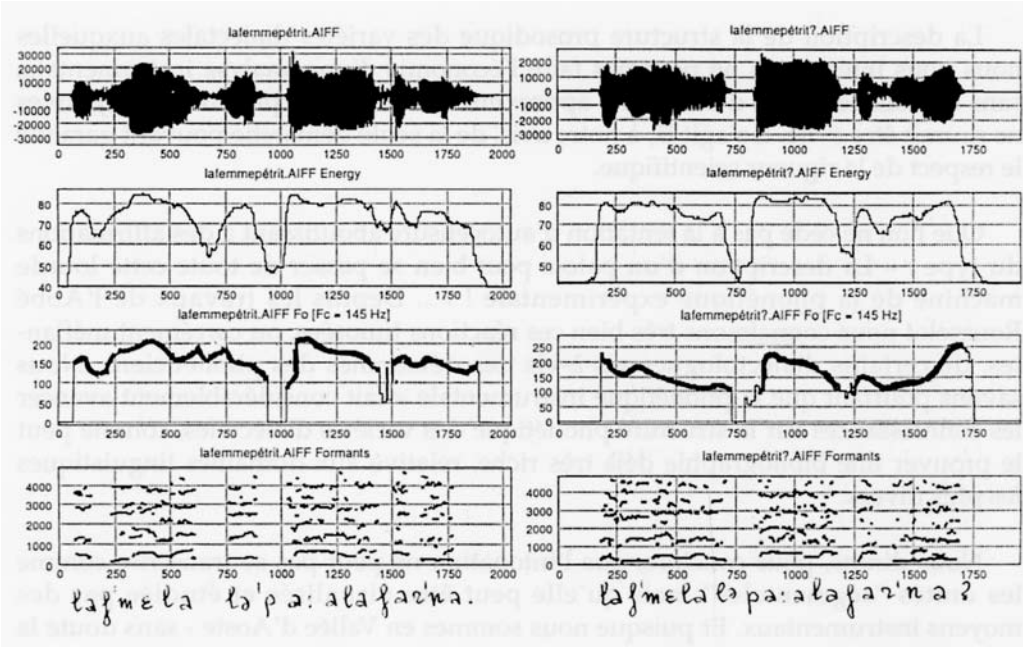

Ce programme sera associé au programme de saisie et d'exploitation de l'Atlas Linguistique Parlant de la région Rhône-Alpes, dont l'Atlas Parlant de l'aire de transition entre le francoprovençal et l'occitan alpin, en phase d'achèvement, a représenté la première étape.

Pourquoi ne pas envisager une étude sur l'intonation et sur ses variations dans le domaine francoprovençal de France et d'Italie ? A Grenoble nous avons mis au point une méthodologie pour entreprendre une telle recherche et nous disposons des moyens matériels performants pour une étude instrumentale. Nous sommes prêts, avec nos collègues du Centre de Dialectologie, à former un jeune chercheur valdôtain qui voudrait bien analyser et décrire, faute de pouvoir la transcrire, l'intonation du francoprovençal de sa Vallée.

Références bibliographiques

BOLINGER D. L., Contrastive accent and contrastive stress, *Language,* 37 (1961), pp. 83-96.

CONTINI M., Contribution à l'étude instrumentale de l'intonation en sarde, *Actes du XIIIe Congrès Int. de Ling. et Phil. Romanes (* Québec, 1971), Québec, Presses de l'Université Laval, 1976, pp. 229-245 ; L'intonation des phrases affirmatives et interrogatives en sarde. Analyse et synthèse, *Bull. de l'Inst. de Phon. de Grenoble,* 13 (1984), pp. 131-152.

CONTINI M. et BOË L. J., Étude quantitative de l'intonation en français, *Recherches sur la prosodie du français,* Grenoble, Inst. de Phonétique, 1979, pp.117-129.

DELATTRE P., Les dix intonations de base du français, *French Review,* 40 (1966), pp. 1-14 ; La nuance de sens par l'intonation, *French Review,* 41/3 (1967), pp. 326-339 ; L'intonation par les oppositions, *Le Français dans le Monde,* 64 (1969), pp. 6-13.

ESSEN O. (van), *Grundzüge der Hochdeutschen Satzintonation*, Ratingen, A. Henn Verlag, 1956.

FÓNAGY I., *La vive voix. Essais de phsycho-phonétique*, Paris, Payot, 1983.

JONES D., *Intonation Curves*, Leipzig, Teubner, 1909.

LÉON P., *Essais de phonostylistique*, Montréal/Paris/Bruxelles, Didier, 1971.

LÉON P. et LÉON M., *Introduction à la phonétique corrective*, Paris, Hachette/Larousse, 1965.

O' CONNOR J. D., *Phonetics, Aylesbury*, Watson and Viney, 1974.

PIKE K., The Intonation of American English, *Language,* 21 (1945) pp. 27-40.

RHARDISSE A., *Accent et intonation du parler de Bielsa* (Aragon, Espagne), Thèse de Doctorat, Grenoble, Université Stendhal, 1994.

ROSSI M., *Description phonétique et phonologique du parler de Rossano* (Thèse de Doctorat d'État), Lille, Université de Lille 3, 1976.

WELLS R. S., *The Pitch Phonemes of English*, Ann Arbor Mich., 1945.

Table des matières

Allocution de bienvenue aux participants 5
Robert Louvin, Assesseur à l'Instruction Publique

Transcription ou transcriptions ? 9
Alexis Bétemps

Le rôle du transcripteur : une médiation difficile 17
Saverio Favre

Publier le parler de 1994 à Nendaz 27
Arsène Praz

Un texte patois en graphie spontanée 35
Gisèle Pannatier

L'explicite et l'implicite dans la transcription des documents oraux 39
Jean-Claude Bouvier

Pour une représentation « globale » de la langue parlée :
l'Atlas linguistique audiovisuel du Valais romand..... 49
Andres M. Kristol

L'Association Valdôtaine Archives Sonores 63
Raymond Vauterin

Publier un travail scientifique 50 ans après l'enquête 67
Rose-Claire Schüle

Scrivere il parlato: dalle convenzioni ai problemi..... 73
Sabina Canobbio

Le lettere dei semicolti 85
Tullio Telmon

Verba volant, scripta manent 97
Arturo Genre

Écriture de l'accent de mot dans les premières œuvres imprimées
en francoprovençal..... 107
Gaston Tuaillon

Transcription et lecture des textes littéraires francoprovençaux contemporains en Savoie 121
Line Perrier

Transcrire les faits prosodiques 133
Michel Contini

Achevé d'imprimer
au mois de novembre 1995
sur les presses de
Industrie Grafiche Editoriali Musumeci S.p.A.
Quart (Vallée d'Aoste)